

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de quiconque ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-X-37) Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, mercredi 12 avril 1944

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST. NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES

TELEPHONE : BELair 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES

Administration : BELair 3361

Rédaction : BELair 2984

Gérant : BELair 3361

Deux armées russes progressent rapidement en Crimée

Ce ne serait pas une conférence impériale comme les autres!

Elle consisterait, d'après M. King, en des échanges de vues — Il faut, tout de même, que les appréhensions de Londres soient graves pour justifier, en temps de guerre, le déplacement des premiers ministres des dominions — La condition nécessaire de notre souveraineté et le souci de Londres de rallier les pays du Commonwealth

M. Mackenzie King assistera à la conférence des premiers ministres des pays du Commonwealth, convoqués à Londres par le gouvernement anglais. Tout ce que nous savons de cette réunion, c'est qu'elle ne ressemblera pas aux conférences impériales ordinaires. M. King s'est servi de cette expression négative pour définir la nature de la conférence. "La conférence des premiers ministres qui doit avoir lieu à Londres, à-t-il répondu le 31 mars à une interpellation du chef de l'opposition, ne sera pas de même nature qu'une conférence impériale où l'on discute les questions par le détail, à laquelle prennent part des experts et des conseillers. Elle ne visera qu'à des échanges de vues entre les premiers ministres des divers nations du Commonwealth sur la situation générale de la guerre, sur la politique de guerre et sur les problèmes d'après-guerre". Croyant en avoir déjà trop dit, M. King a ajouté: "Je ne devrais pas donner d'autres précisions sur le caractère général de la conférence". Quand il s'agit de politique étrangère et de nos relations avec l'Empire, le premier ministre fait preuve d'une telle timidité qu'on ne croirait pas qu'il dirige les destinées de l'une des principales puissances commerciales du monde, d'un pays dont l'assistance a permis à la Grande-Bretagne de traverser les jours sombres de 1940.

Dès que se pose le problème impérial, M. Mackenzie King devient réticent. Il perd sa belle assurance de leader parlementaire. Il se découvre une âme timorée, agitée par de graves appréhensions. Craignant que ses paroles ne soient mal interprétées à Londres, à Washington, à Québec, à Toronto, à Berlin et à Tokyo, il se réfugie dans le silence. Quand il parle des relations impériales, pense-t-il, le monde entier devient tout oreilles. Et comme il ne veut rien dire qui puisse aider l'ennemi et lui donner un réconfort moral ou semer la confusion et l'inquiétude dans les rangs des soldats de la liberté et de la démocratie, il estime que la population canadienne doit se passer des renseignements qui lui permettraient de porter un jugement éclairé sur les actes et les intentions de ses gouvernements. De sorte que pour ne pas fournir d'information à l'ennemi, il n'en donne pas à la population canadienne. Il importerait pourtant de savoir ce que le premier ira faire à Londres. La population ne lui a pas donné de blanc-seing en ce qui concerne nos relations avec l'Empire.

De quoi sera-t-il question à Londres? De tout ce qui préoccupe Downing Street. De tout sans exception. De la situation générale de la guerre. De la politique de guerre proprement dite. De la politique étrangère de Londres et des Dominions. Des problèmes d'après-guerre. De la politique économique et commerciale des pays de l'Empire. Le premier ministre, en réponse à des questions pressantes, a consenti à révéler que la discussion pourrait porter sur deux questions précises: l'aviation civile, à propos de laquelle le gouvernement canadien a déjà fait connaître ses vues, et de l'immigration juive en Palestine. On ne voit pas du tout pourquoi M. Mackenzie King a promis aux délégués des associations juives qui étaient allés le voir de soulever la question de l'immigration juive en Palestine. C'est une affaire qui ne regarde pas le Canada. La querelle des Juifs et des Arabes en Asie Mineure n'est pas de celles dans lesquelles le Canada devrait intervenir de sa propre initiative. Au surplus, le premier ministre a mandat, non pas de protéger, à Londres, les intérêts juifs en Palestine, mais de défendre les intérêts canadiens.

Il y a longtemps que les gouvernants de Londres voulaient convoquer une conférence impériale. Pour une raison ou pour une autre, principalement à cause des nécessités de guerre, le projet a été remis d'année en année et de mois en mois. Cela n'a pas empêché les premiers ministres des Dominions d'aller en Grande-Bretagne à tour de rôle

s'entretenir avec les membres du gouvernement Churchill des problèmes militaires et d'après-guerre. Londres estime sans doute que le moment est venu de réunir tous les premiers ministres des Dominions, de leur soumettre des projets concrets et de les amener à adopter une attitude commune sur les principales questions de l'heure. Ce ne sera pas une conférence impériale comme une autre, a dit M. King. On ne voit pas en quoi celle-ci différerait essentiellement des autres. Et le seul fait que les premiers ministres des Dominions quittent leurs pays respectifs et remettent les affaires nationales entre les mains de collègues en des temps aussi graves (le Canada, pour sa part, est à la veille d'élections générales) indique bien que le gouvernement anglais attache une importance primordiale aux problèmes qui seront étudiés.

Jusqu'ici le premier ministre du Canada avait soutenu que les méthodes de consultation entre les divers pays du Commonwealth donnaient entière satisfaction. Entre le gouvernement de Londres et ceux des Dominions, on a établi plusieurs réseaux d'information. Le secrétaire d'Etat pour les Dominions tient ceux-ci au courant des décisions qui peuvent les intéresser. Les gouvernements locaux sont consultés. On leur demande parfois leur approbation. Chaque Dominion a un haut-commissaire à Londres. Le gouvernement canadien est représenté par un haut-commissaire en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Sud-Afrique. Ces Dominions ont des hauts-commissaires à Ottawa. De premier ministre à premier ministre il est facile d'établir des relations directes. Depuis le début de la guerre, on s'est servi de la poste aérienne, de la t.s.f., du téléphone. Bien que disséminés sur plusieurs continents, les divers partis du Commonwealth n'ont pas cessé de communiquer les uns avec les autres. Londres et Ottawa sont parfaitement au courant de l'opinion des autres gouvernements.

Dans les circonstances, pourquoi une conférence des premiers ministres? Tout d'abord, semble-t-il, on cède à une nécessité de propagande. Au moment où la politique extérieure des grandes puissances soulève de nombreux et épineux problèmes, on croit nécessaire de donner au monde le spectacle de la solidarité impériale. Et si l'on parvenait à amener les Dominions à partager les vues du gouvernement anglais sur les principaux problèmes de guerre et de paix, cela équivaldrait à un regain de puissance pour la Grande-Bretagne et l'Empire, en face d'une Russie victorieuse et d'une Europe divisée, affaiblie, en quête de points d'appui stables. Sans compter qu'un projet semblable à celui du maréchal Smuts ou à celui de lord Halifax peut bien faire le sujet d'une discussion générale, d'une discussion qui n'engagerait à rien tout en engageant à tout... Quand on sait avec quelle minutie politiques et fonctionnaires anglais préparent les moindres propositions qu'ils soumettent aux Dominions, on accepte avec incrédulité le mot de M. King, à savoir que cette conférence consistera en de simples échanges de vues.

Le danger pour le premier ministre du Canada et ceux des autres Dominions, c'est qu'ils se trouveront, vis-à-vis du premier ministre d'Angleterre, dans une situation inférieure. M. Churchill et M. Eden (à la condition que ce dernier soit encore à son poste au moment de la réunion des premiers ministres) seront entourés de leurs collègues, d'une armée de fonctionnaires, d'experts et de techniciens. M. Mackenzie King ne pourra pas compter sur une aide aussi considérable. Il devra s'appuyer presque uniquement sur ce qui lui reste de canadianisme pour refuser d'engager l'avenir du pays dans une politique impériale. M. King a une occasion exceptionnelle de revenir à sa doctrine d'avant 1937. Cette doctrine est la condition nécessaire de la souveraineté nationale.

12-IV-44

Léopold RICHER

La session de Québec

La Législature provinciale reprend le travail

L'intérêt se transporte à la Chambre haute pour quelques jours — L'enquête sur la police provinciale — L'autobus à l'Université

MM. René Chaloult et Oscar Drouin réclament justice pour les Canadiens français — La thèse de M. Leduc

(Par Louis ROBILLARD)

Québec, 12 — La Session provinciale reprend son cours sur un rythme accéléré après cette courte halte pascalle.

Les députés ont inauguré leur rentrée par deux séances ternes d'affilée, hier, à la première dans l'après-midi, et la seconde le soir, jusqu'à 11 h. Les conseillers législatifs sont, pour leur part, mobilisés spécialement pour l'étude du bill de l'hydro. D'ici deux ou trois jours, la Chambre des députés sera peut-être mise dans la pénombre par sa voisine, la Chambre Haute. C'est plus habituellement l'inverse qui se produit.

Les Solons du Conseil sont appelés à se prononcer sur l'affaire de la Montreal Light. Quelle attitude ces Messieurs non élus adopteront-ils? Apporтерont-ils des amendements radicaux au projet de loi Hamel, tel qu'adopté à l'Assemblée législative? Dans ce cas il y aurait dissidence grave avec la Chambre

des députés, si cette dernière s'obstinait à ne pas agréer les modifications du Conseil. Au cas de discordance opiniâtre de part et d'autre, l'impatience pourrait amener le gouvernement à faire trancher le différend par l'électorat dans un appel immédiat au jugement populaire par une élection générale sur toute la question de l'étatisation de l'énergie hydro-électrique. Cette alternative est dans le domaine des possibilités, mais non des probabilités.

Hier, l'Assemblée législative a ouvert ses délibérations par la discussion de quatre motions: Deux au compte de M. Duplessis et une troisième au nom de M. René Chaloult; la quatrième avait pour parrain, M. J.-A. Francoeur.

Deux de ces sujets de discussions n'ont donné lieu qu'à de brefs débats: celle de M. Duplessis relative aux forces hydrauliques de l'Outaouais échangées entre Ontario

et Québec en vertu d'une loi adoptée l'année dernière et dont M. Duplessis demande l'abrogation en vue d'une entente plus équitable, et celle du député de Mercier, réclamant un service d'autobus pour l'Université de Montréal.

M. Chaloult se plaignait du traitement injuste infligé à la minorité française au Canada dans les écoles, le fonctionnarisme, l'armée et les usines de guerre; il en a signalé le grand danger qui menace de s'aggraver si nous ne réagissons pas.

Un ministre, M. Oscar Drouin, appuie avec énergie la thèse exposée par le député de Lotbinière. Nous devons avoir droit au pourcentage des positions fédérales en proportion de notre population, dit-il; à des obligations égales, correspondant des droits égaux. Les discours de bonne entente sont vains s'ils ne sont pas appuyés par des actes. Nous voulons tous favoriser l'unité canadienne, mais cette unité ne sera réalisée que le jour où les

(suite à la dernière page)

Billet du soir

Tradition

La saison du sucre est arrivée et les bons cultivateurs de chez nous se rendent à l'étable. Déjà le chaudière a brossé le tronc de l'étable centenaire et dans la petite boîte suspendue à l'arbre, une eau pure tombe, goutte à goutte, avant d'être changée en un délicieux sirop.

Les étalages des marchés se couvriront bientôt de cornets de bœuf remplis de sucre, des coeurs dorés offerts un peu partout avant

d'être vendus à la douzaine et des petites maisons brunes avec des cheminées et des fenêtres feront la joie des enfants qui se croiront propriétaires jusqu'au moment où, la gourmandise l'emportant sur l'instinct de propriété, ils dégusteront la maison de leur rêve. Elles sont bien rares les Canadiennes qui ne sont jamais allées au sucre. Même les citadines entreprennent de longues randonnées dans le bois pour se rendre à la cabane, manger de la tige fraîche sur la neige défraîchie du printemps. On s'y rend généralement dans une voiture attelée à un cheval pesant que les éclats de rire des gens de la ville n'épouvantent pas.

Cette année nous y apporterons nos cornets de rationnement et peut-être aussi ferons-nous la trempe avec des coupons. Du bout des doigts, car le gouvernement qui se fiche de nos traditions comme de nous-mêmes est venu se mettre le nez dans notre sirop.

Autrefois, sans faillir à la température, dans leurs excursions à l'étable, les gens avaient l'habitude de se réchauffer un peu, mais là, et c'est moins triste, le gouvernement est intervenu et a rationné les "réchauffants". Avec l'abandon de la neige qui commence à fondre si l'on se mouille les pieds cela sera donc dans le vrai sens du mot.

12-IV-44

Bloc - notes

Gabriel Hanotaux

Une dépêche de quelques lignes annonce la mort de M. Gabriel Hanotaux.

L'académicien, ancien ministre des Affaires étrangères, avait quatre-vingt-quatre ans. Il a tenu dans la vie politique et littéraire de la France un rôle considérable. C'était un ancien fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères passé de là à la direction même de ce ministère. A l'encontre de la plupart des hommes politiques français qui ont occupé successivement les ministères les plus divers, nous ne croyons pas qu'il ait jamais dirigé d'autre service officiel. C'était un spécialiste qu'on utilisait dans sa spécialité.

Depuis plus de quarante ans, depuis 1898, M. Hanotaux avait renoncé à toute activité politique. Il s'était tout entier donné à son oeuvre historique. Son *Histoire de Richelieu* lui avait ouvert les portes de l'Académie française. Elle fut suivie d'une *Histoire de la France contemporaine* (1871-1892), d'une *Histoire de Jeanne d'Arc*, etc. Ce sont là ses titres principaux au souvenir de la postérité.

M. Hanotaux, probablement parce qu'il était un historien et avait étudié de près l'histoire de Richelieu, s'intéressait beaucoup au Canada. Il tenait dans le Comité France-Amérique une place de premier plan. Il avait d'ailleurs fait en notre pays un bref séjour, et l'on n'a pas oublié qu'il avait écrit pour l'avant-dernière édition de l'*Histoire du Canada* de Garneau une longue préface.

Dans ses dernières causeries, M. Hanotaux a fait plus d'une fois allusion à M. Hanotaux qu'il avait rencontré en France. L'ancien ministre lui avait alors fait part — on peut dire ces choses maintenant qu'il est mort — de la joie profonde que lui avait causée son retour à la pratique religieuse. Il n'avait jamais du reste, croyons-nous, fait figure de sectaire.

M. Hanotaux paraît avoir travaillé jusqu'en ces tout derniers temps.

La voix des chiffres

D'après le recensement de 1941, — et les dernières années n'ont pas dû, bien au contraire, modifier cette situation, — sur une population totale de 3,331,882, la province de Québec compte 2,695,032 habitants d'origine française, soit une proportion de 81.4%, ou plus des quatre cinquièmes.

Tous les non-Français, et l'on compte parmi ceux-là 4,182 Belges, 1,511 Autrichiens, 4,323 Tchèques et Slovaques, 2,043 Finlandais, 8,880 Allemands, 4,134 Hongrois, 28,051 Italiens, 66,277 Juifs, 2,645 Hollandais, 10,336 Polonais, 2,397 Roumains, 3,433 Russes, 4,840 Scandinaves, 8,006 Ukrainiens et 8,387 autres d'origine européenne diverse, plus 2,378 Chinois, 48 Japonais, 4,693 autres d'origine asiatique diverse, 13,641 Esquimaux et Indiens, 3,751 autres, tous les autres ensemble représentent moins de 19% de la population.

Les Britanniques d'origine se répartissent ainsi: Anglois 249,548; Irlandais, 109,894; Ecossais, 90,582; autres (Gallois, etc.), 2,863, soit un total de 452,887, — soit encore un pourcentage de 13.60% sur l'ensemble.

Or, il est question d'instituer une commission officielle qui surveillera les intérêts de toute la population en ce qui concerne un article d'extrême importance, l'électricité. Cette commission se composera de cinq membres.

En tout autre pays, il paraîtrait équitable et raisonnable, — et peut-être même généreux, — d'attribuer aux minorités un cinquième de la représentation, bien qu'elles ne représentent pas, toutes ensemble,

Prise de Kertch — A 55 milles au delà du Pruth — Le général Bethouart nommé chef d'état-major général — Que décidera le général Giraud?

Après avoir libéré tout le territoire de l'Ukraine, — les Allemands sont en train d'évacuer dans leur retraite les quelques positions qui leur restaient à l'est du Dniester, — les Russes mènent vigoureusement leur offensive pour libérer la Crimée. Le succès de cette offensive leur permettrait de dire qu'ils ont recouvré tout le territoire qui appartenait à l'U.R.S.S. avant la guerre au sud des marais du Pripiet. Au nord de ces marais, les Allemands sont encore maîtres de la plus grande partie de la Russie-Blanche et d'une étroite bande de territoire russe le long des Etats baltes. Dans le sud, les Russes ont même repris une partie des territoires qu'ils s'étaient annexés en 1939 et en 1940, en Pologne et en Bessarabie, et ils ont envahi la Roumanie proprement dite.

L'offensive de Crimée ne semble pas devoir traîner en longueur. La 4e armée ukrainienne du général Toboukhin avait déjà envahi la péninsule par le nord en forçant les défenses de l'isthme de Perekop et en franchissant la mer Putride pour prendre position sur la côte nord-est.

Voici qu'une nouvelle offensive vient de se déclencher à l'est, dans la péninsule de Kertch qui constitue l'extrémité orientale de la Crimée. On se rappelle peut-être que les Russes avaient déjà établi il y a plusieurs mois des têtes de pont dans le voisinage de la ville de Kertch. Le haut commandement soviétique a envoyé des renforts de fusiliers marins et de troupes régulières à ces corps de débarquement et créé une nouvelle armée dont le commandement a été confié au général An-Jré Yeremenko, le défenseur de Stalingrad. Cette armée s'est emparée de la place de Kertch et elle a poussé de 10 milles à l'ouest en mettant la main sur une quarantaine de villages.

L'avance russe en Crimée est extrêmement rapide et il y a lieu de croire que les Allemands se sont résignés à abandonner la péninsule sans peut-être le grand port militaire de Sébastopol. Le bulletin officiel allemand admet d'ailleurs que ses troupes battent en retraite dans le nord et l'est de la Crimée, qu'elles ont réussi à se dégager à la suite de rudes combats pour se replier sur des positions plus au sud.

Pendant que la nouvelle armée du général Yeremenko se mettait en branle et se dirigeait vers Théodosie sur la côte sud de la péninsule de Kertch, la 4e armée ukrainienne du général Toboukhin a poursuivi sa progression rapide vers le sud. Elle s'est emparée du centre ferroviaire de Dzaknoi, à 15 milles au delà de la péninsule de Perekop et réalise ainsi une avance de 37 milles en quatre jours. Dzaknoi se trouve à 160 milles à l'ouest de Kertch, mais à 85 milles seulement au nord de Sébastopol. Les troupes rouges ont occupé une cinquantaine de villages dans ce secteur.

LE FRONT DE ROUMANIE

La 3e armée ukrainienne du général Malinovsky poursuit ses efforts pour isoler une partie des troupes allemandes qui ont évacué Odessa. Le dernier bulletin soviétique affirme que l'on a anéanti d'importants détachements allemands à l'est du Dniester et que d'autres se sont rendus. Le haut commandement allemand affirme que ses troupes ont repoussé de violentes attaques contre la ville d'Ovidiopol sur l'estuaire du Dniester qui sert de port d'embarquement aux Allemands pour gagner la Bessarabie en franchissant le fleuve à son embouchure.

Plus au nord, une autre colonne de la 3e armée combat dans les rues de Tiraspol, centre ferroviaire et port fluvial sur le Dniester à 60 milles au nord d'Ovidiopol. C'est la dernière tête de pont que les Allemands tiennent encore en Ukraine outre le triangle d'Ovidiopol. Le général Malinovsky a lancé ses troupes d'ail droite en Bessarabie en direction de Chishinau, la capitale provinciale, vers laquelle convergent déjà les troupes d'ail gauche de la 2e armée ukrainienne du maréchal Konev.

Le gros de l'armée Konev pousse vigoureusement à travers la Roumanie et descend la vallée de la Siret. Cette armée s'est emparée du centre ferroviaire de Focscani, à 55 milles au delà de la frontière du Pruth, ainsi que de Cristeti, à 8 milles plus loin. La bataille se poursuit toujours dans le voisinage de la grande ville de Jassy qui est à demi encerclée. Les Russes disent qu'ils ont repoussé plusieurs furieuses contre-attaques allemandes.

un cinquième de la population et que bon nombre de ces minorités sont plus près, par leur culture, de la majorité que de la minorité principale.

Chez nous, cela paraît à certains extraordinaires, presque scandaleux, et l'on est tout prêt à regarder de travers le député qui a l'audace de réclamer ce partage de la représentation. Et c'est un trait dont la signification est assez pénible.

Intéressante proposition?

Une dépêche de M. Raymond Daniell au *New-York Times* et à la *Gazette* parle des moyens de pression que les Alliés pourraient utiliser à l'endroit des neutres qui ne se contentent point exactement comme le désiraient les Alliés. Parmi ceux-ci, il y a l'Argentine et M. Daniell dit que l'envoyé extraordinaire des Etats-Unis en Angleterre, M. Stettinius, serait prêt, dans le cas où il faudrait prendre des mesures rigoureuses contre l'Argentine, à suggérer que les Etats-Unis, d'accord avec le Canada, remplacent l'Argentine comme fournisseur de bœuf pour le marché britannique. (Ce qui impliquerait, note M. Daniell, l'établissement au Canada d'un système de rationnement rigoureux).

La proposition est intéressante, d'autant plus intéressante que les Britanniques passent pour être, dans

Le seul succès sur toute l'étendue de ce vaste front de plus de 500 milles a été remporté dans la région entre Skala et Tarnopol dans le bassin supérieur du Dniester. Le bulletin soviétique admet qu'un corps allemand envoyé à la rescousse a rompu le cordon jeté par l'armée rouge autour des survivants des 15 divisions allemandes encerclées dans la région de Skala. Le bulletin soviétique affirme que ce succès a coûté très cher aux Allemands en hommes et en matériel. Cette colonne allemande s'est emparée de la ville de Buczac, à 40 milles au nord-ouest de Skala. On croit cependant qu'il ne s'agit que d'une action défensive et non d'une véritable contre-offensive, même si les bulletins soviétiques rapportent que les Allemands ont employé des effectifs considérables dans ce secteur.

Les Allemands rapportent en outre de violentes batailles en cours aux environs de Kovel au sud des marais du Pripiet et dans le voisinage d'Ostrov sur le front.

LES AFFAIRES FRANÇAISES

Le plus récent différend entre le général Charles de Gaulle et le général Henri Giraud n'est pas encore réglé, mais le président du Comité français de libération nationale semble bien résolu à écarter complètement son rival. On sait que le général de Gaulle a aboli le poste de commandant en chef occupé par le général Giraud et que ce dernier a refusé d'accepter la décision en disant qu'elle était contraire aux lois de la république et aux ordonnances mêmes du Comité d'Alger. La querelle n'est pas encore vidée, mais il est bien permis de croire que le général Giraud aura le dessous comme la chose s'est infailliblement produite toutes les fois qu'il y a eu compromis entre les deux factions.

Le général de Gaulle se conduit d'ailleurs comme si la chose était d'ores et déjà réglée. Le Comité national vient de nommer le général Marie-Emile Bethouart chef d'état-major général et le général Joseph-Pierre Koenig comme officier de liaison auprès du généralissime Eisenhower. On rapporte que le général de Latre de Tassigny et le général Alphonse Juin, qui commande actuellement en Italie, ont tous deux refusé le poste de chef d'état-major, vraisemblablement par considération pour Giraud. On croit cependant que le général Bethouart, qui fut le représentant de Giraud à Washington avant la formation du Comité national, et le général Koenig vont accepter. Une dépêche de Londres nous apprend d'ailleurs que le général Koenig est arrivé dans la capitale anglaise et que son rôle de délégué militaire du Comité national consisterait à établir les contacts entre l'armée d'invasion alliée et les forces clandestines françaises, à organiser l'administration civile et militaire française dans les zones d'opérations.

On rapporte d'Alger que le Comité n'aurait donné que 48 heures au général Giraud pour décider s'il acceptera le poste secondaire d'inspecteur général de l'armée qu'on lui offre au lieu de celui de commandant en chef qu'il occupait d'ailleurs en vertu d'une entente avec le général de Gaulle.

Le général Giraud aura été assez malheureux au cours de la carrière politique qui s'est ouverte pour lui après les débarquements alliés en Afrique-Nord et l'assassinat de l'amiral Darlan. Il fut un temps où il gouvernait le gros de l'empire colonial, du bloc compact de l'Afrique française de la Tunisie à Dakar avec ses 40,000,000 de population, où il disposait d'une armée nombreuse et d'une flotte sérieuse. En face de lui, le général de Gaulle n'avait fait reconnaître son autorité que dans des colonies éparées dans les quatre coins du monde, en Syrie, en Afrique équatoriale, à Madagascar, en Nouvelle-Calédonie, à Saint-Pierre et Miquelon, il ne disposait que de quelques milliers de légionnaires et d'une flotte dont les ports d'attache se trouvaient en Grande-Bretagne.

Le général Giraud a accepté de négocier et, de compromis en compromis, il se trouve réduit à rien du tout, acculé à la retraite, qu'il se retire avec éclat sous sa tente ou qu'il accepte le poste honifique qu'on lui destine. Maître de l'Afrique française, coprésident du Comité d'Alger, commandant en chef, accepterait-il maintenant d'être simple inspecteur général de l'armée française? — Pierre VIGEANT.

12-IV-44

une large mesure, maîtres du marché des viandes d'exportation en Argentine, ainsi que de leurs moyens d'expédition et de préparation.

O. H.

Le carnet du grincheux

Les députés d'Ottawa commencent à s'apercevoir qu'avec la guerre, l'impôt et toutes les taxes qui s'ensuivent, il ne leur reste pas grand-chose de leur indemnité de \$4,000. Qu'ils réfléchissent un peu et remontent à la source de leurs maux.

Leur sort n'est d'ailleurs pas plus pénible que celui du simple contribuable de salarie.

Idem pour tous les autres qui vivent à même la cassette de l'Etat. Si les temps sont durs, ne convient-il pas qu'ils le soient pour tout le monde?

Ca n'est qu'en les atteignant au ventre et dans ce qui leur tient lieu de coeur et de cervelle, le portefeuille, que l'on obtiendrait certains le respect du bon sens.

A quand l'enquête sur le scandale des

allocations de subsistance et de voyage aux fonctionnaires d'occasion et de temps de guerre?

Il doit en coûter autant pour payer les déplacements inutiles de certains d'entre eux que pour entretenir une mitrailleuse en activité.

La frénésie des "plans d'après-guerre" reprend de plus belle. On veut établir tout de suite le budget de dépense de chacun quand viendra cette époque par anticipation bénie: l'après-guerre, si toutefois l'on commençait par gagner la guerre. Il n'y a rien comme le commander par le commencement.

Et si, la guerre gagnée, on prenait la résolution ferme et sincère de ne pas faire nos guerres qui seront celles des autres et suscitées par d'autres.

Le Grincheux

12-IV-44

Choses d'hier et d'aujourd'hui

Si chacun, dans la place qui correspond à ses aptitudes, faisait exactement, scrupuleusement et amoureusement ce qu'il doit faire, il y aurait plus besoin de compter sur les révolutions pour ramener l'ordre et le bonheur chez les peuples.

ISABELLE RIVIN

ent
que
lien

eral
iste
on-
re-
ier
sse
ans
ou-
mie
ng-
it-il.
vo-
réé

tc.

heb-
pen-

ren-
dent
clu-
onu-

ts

s la
ame
vo-
éral
de
nce
tôt

Bel-
au
l'ari
ué-
serra

ler:

ANADA	\$6 00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
Etats-Unis et Empire britannique	8 00
UNION POSTALE	10 00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2 00
Etats-Unis et UNION POSTALE	3 00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

MERCREDI 12 AVRIL 1947

Domain: BEAU et FROID.

MAXIMUM et MINIMUM:
Aujourd'hui maximum: 30.
Minimum: 15.
Même date l'an dernier: 40.
Même date l'an dernier: 28.
BAROMETRE: 10 h. a.m.: 29.55; 11 h. a.m.: 29.50; midi: 29.45.

Chiffres fournis par M. de la Roche
Météo 444 "erbrocke" est addi 8

La police provinciale

Le juge L. Cannon réprimande le représentant de la "Gazette"

Il lui dit qu'il a péché plutôt par excès de zèle — La liberté de la presse est un principe bien démocratique dont il ne faut pas abuser — Les procédures n'iront pas plus loin contre M. Conroy — M. Bircher et M. Jean-Paul Daigneault témoignent à leur tour devant la commission

L'orage qui s'annonçait pour ce matin à l'enquête royale sur les activités de la police provinciale s'est transformée en une pluie tranquille, qui n'avait absolument rien des éclats que l'on attendait.

M. Lawrence-W. Conroy, journaliste à la *Montreal Gazette*, l'auteur de certains articles qui mettaient en doute la bonne foi de la Commission royale, a comparu ce matin et le juge lui a servi une remontrance... qui n'avait rien de bien terrible, mais qui a tout de même éveillé l'attention du public au point de remplir presque à sa capacité la salle des assises criminelles.

M. le juge Cannon a dit que M. Conroy "avait péché plutôt par excès de zèle que par malice" et il a ajouté que les procédures n'iront pas plus loin dans son cas.

Il a également rappelé le principe de la liberté de la presse, soulignant qu'elle ne doit pas donner lieu à des abus.

Voici le détail de ce qui s'est passé ce matin.

"Je crois comprendre que vous avez assisté à toutes les séances de la Commission depuis le début de l'enquête pour le compte de la *Montreal Gazette*," demande le juge à M. L. W. Conroy.

"A toutes, sauf la première, répond M. Conroy.

"Je ne veux pas vous placer dans une situation humiliante, mais je veux saisir cette occasion de faire certaines observations et j'espère que l'incident sera clos.

"La *Montreal Gazette*, que vous représentez, a souligné ainsi ma nomination au poste de commissaire royal, en ces mots: "Le juge a ouvert son chantier, espérant que tout irait bien".

"C'était très inexact et, pour le moins, quelque peu irrespectueux. Toujours depuis ce jour-là les commentaires ont montré le même esprit surprenant.

"Hier matin le point culminant est arrivé. C'était une nouvelle intitulée: "Le vice rampe pendant que la police témoigne".

Indirectement, par des insinuations, on a laissé entendre que la Commission et ses procureurs, ne faisaient rien autre chose qu'un travail politique, bien plus, qu'ils perdaient le temps et l'argent des contribuables en considérant des faits inutiles et non probants.

A contre-cœur, j'ai dû citer devant moi le représentant de ce journal, qui a assisté aux sessions, de préférence à ces procédures afin de protéger cette Cour et ses assistants, qui sont de rudes travailleurs.

Bien que la liberté de la presse soit un principe très sain de la démocratie, auquel je souscris de tout cœur en fournissant aux journalistes toute la matière nécessaire pour faire des rapports complets des procédures judiciaires, cette liberté de la presse ne doit pas être utilisée de façon à ce qu'elle devienne en une critique abusive de nos cours, ou en une mésinterprétation de leur travail.

A moins que le peuple du Canada ne respecte et ne croie ses magistrats, nos institutions britanniques et tout ce qu'elles soutiennent sont exposées à disparaître dans le chaos.

Sous l'effet de limitations constitutionnelles bien connues, le président de cette commission a tous les pouvoirs nécessaires pour sauvegarder son autorité et maintenir la dignité de la commission. Ces pouvoirs seront appliqués intégralement si nécessaire et quand il le faudra. Les commentaires injustes et les interprétations fausses des faits ne seront pas tolérés. L'impertinence et l'insolence seront promptement censurées et justement punies.

En même temps, toute la coopération sera accordée aux messieurs de la presse pour leur permettre de remplir leurs devoirs utiles conformément aux traditions de leur état.

Quant au représentant de la *Montreal Gazette*, je voudrais lui dire qu'aucune autre procédure ne sera prise contre lui. Je crois qu'il a péché plus par un excès de zèle que par malice voulue.

Je crois que cet avertissement dissipera tout malentendu et ramènera les relations plaisantes qui prévalent généralement entre la presse, le Barreau et le Banc.

M. J.-R. Bircher, secrétaire de la Sûreté municipale, continue alors son témoignage. C'est M. Hugh O'Donnell qui l'interroge.

Le 26 août 1936, 2 jours après la votation, dit M. Bircher, nous avons reçu un téléphone, nous avons dit que le monde à pied et quelques jours plus tard un arrêté en conseil vint confirmer ce téléphone.

Tout le monde fut mis dehors, sauf le personnel clérical. Et M. Aubé de faire appel à la police municipale de Montréal pour garder les bureaux de la Sûreté.

Le 5 septembre 1936 la police se composait du chef Aubé et d'une partie du clérical.

On demanda alors à M. Bircher de se procurer les chiffres pour le reste de 1936.

Le colonel Piuze entra ensuite en fonction et les effectifs furent augmentés. En décembre 1936, il y avait un effectif de 58 personnes pour la police judiciaire.

Le nombre des gendarmes fut porté à 66 et le service clérical comptait 38 personnes. Le tout forme un grand total de 176 personnes.

1939: Police judiciaire, 71 personnes; Gendarmerie, 78 personnes; Service clérical, 39 personnes; Grand total, 188 personnes. Le 18 mai 1940 l'échelle des salaires était la suivante:

Police judiciaire: Capitaine, \$2,500 par année; Lieutenant, \$2,000; sergent, \$1,800; agent classe A, \$1,680; classe B, \$1,560; classe C, \$1,440.

Gendarmerie: Capitaine, \$2,000 par année; sergent major, \$1,800; sergent, \$1,600; gendarmes, classe A, \$1,500; classe B, \$1,400; classe C, \$1,300; classe D, \$1,200.

Clérical: Secrétaire de la sûreté, \$2,400 par année; comptable, \$1,600; commis comptable, \$1,200; commis de la classe A, \$1,400; classe B, \$1,200; classe C, \$1,000; classe D, \$900.

Ces salaires, dit le témoin, sont fixés par le département du procureur général.

Il ajoute, à la demande du commissaire, que toute nomination et toute destitution sont maintenant soumises à la Commission du service civil.

Dans chaque cas la commission fait une enquête dans chaque cas. Ici M. Fauteux explique la manière de procéder de la Commission du service civil. Nous aurons l'occasion d'en reparler, dit-il. Voici la nouvelle échelle de salaires de 1943:

Police judiciaire: Capitaine, \$2,800 par année; Lieutenant, \$2,300; sergent, \$2,000; agent classe AA, \$1,800; classe A, \$1,700; classe B, \$1,600; classe C, \$1,500.

Gendarmerie: Capitaine, \$2,300 par année; Lieutenant, \$2,000; sergent, \$1,800; gendarme classe AA \$1,600; A, \$1,500; B, \$1,400; C, \$1,300; D, \$1,200.

Le clérical: Secrétaire de la Sûreté, \$2,600; comptable en chef \$2,000; assistant-comptable, \$2,200; un officier spécial, \$2,000; les commis: de \$900 à \$1,800 par année.

M. Bircher dit aussi que l'on paie le bon de vie chère aux employés qui gagnent \$2,300 par année et moins.

On parle ensuite des pensions accordées au personnel. Elle est égale à 1-50 du salaire par année avec un maximum de 35 années.

M. Cannon précise qu'un homme qui gagne \$2,000 par année paie \$100 au fonds de pension. Après 15 ans, il peut retirer une pension annuelle de \$600 par année et au bout de 35 ans, \$1,400 par année.

On demande à M. Bircher de préparer les échelles de salaires pour 1936, 1937, 1938 et 1939.

Le montant des amendes et des frais en 1943 imposé à la suite des causes faites par la sûreté est de \$406,710, dit le témoin.

En 1942 les mêmes amendes ont rapporté \$604,133.78.

1941, \$491,073.78; 1940, \$354,470.73; 1939, \$239,347.54.

M. Bircher dépose ensuite un état comparatif des revenus et des dépenses de 1943 à 1939. En 1943, les revenus furent de \$455,410, et les dépenses furent de \$347,355.45, soit un surplus de \$108,054.55.

1942, les dépenses ont été de \$314,070.05 et les revenus de \$604,133.78, soit un surplus de \$290,063.73.

1941: dépenses, \$324,569.39; revenus, \$491,073.78; surplus, \$166,504.39.

1940: dépenses, \$344,977.16; revenus, \$354,470.73; surplus, \$9,493.59.

1939: dépenses, \$431,206.19; revenus, \$239,347.54; déficit de \$191,858.64.

M. Jean-Paul Daigneault

M. Daigneault est le pourvoyeur de la Sûreté provinciale. On l'appelle quartier-maître.

Il est à la sûreté depuis le 23 septembre 1933, et à son poste actuel depuis le 15 mai 1940.

C'est lui qui s'occupe des objets saisis, confisqués ou détenus pour la fin des causes.

M. Daigneault dit que c'est lui qui remplit les formulaires de réquisition et il dépose au dossier de la commission une de ces formulaires.

Le témoin explique que c'est le commissaire de la Sûreté qui signe la réquisition, elle est approuvée par le procureur général adjoint et la marchandise est livrée au bureau de la Sûreté.

M. le juge Cannon résume la situation en disant que le quartier-maître ne peut acheter un crayon sans passer par Québec.

Raid sur Trouk

New-York, 12 (A.P.) — La radio de Tokio a dit aujourd'hui que 20 bombardiers étatsuniens ont attaqué la base japonaise de Trouk, dans les Carolines, hier, et a dit que de légers dommages ont été infligés aux installations militaires.

L'émission disait que deux avions alliés ont été descendus.

Chez les partisans yougoslaves

Renforts allemands de Bosnie — Tito serait reconnu par Badoglio

Londres, 12. (C.P.) — Les partisans yougoslaves ont occupé l'importante base allemande de Gradina, au centre de la Yougoslavie. Ils ont infligé des pertes à la garnison.

Le communiqué de Tito, radiodiffusé par la radio yougoslave, disait que le haut-commandement allemand envoie des troupes fraîches dans l'est de la Bosnie et en Serbie pour contre-attaquer les guérillas yougoslaves.

Les guérillas ont été particulièrement actifs dans la région entre Knin et Petrinja, dit le communiqué. Ils ont endommagé la voie ferrée Ribac-Bosanka Krupa et détruit des installations ferroviaires, tuant des soldats allemands.

Les Allemands ont été actifs dans l'est de la Bosnie et en Serbie où ils ont reçu des renforts de Sarajevo, Gorazde et Nevesinje, rapporte Tito.

La 7ème brigade yougoslave aurait détruit des unités de la division Prince Eugene et tué 73 hommes, capturant un magasin de munitions.

L'on rapporte que les batailles font rage entre les soldats du général Draza Mihailovich et les guérillas de Tito en Bosnie centrale.

En Slovincie, l'on rapporte également de furieux engagements.

Londres, 12. (A.P.) — La radio de Vichy a déclaré aujourd'hui que le premier ministre italien, le maréchal Pietro Badoglio, a reconnu le gouvernement du maréchal Josip Broz (Tito), chef de l'armée yougoslave de libération.

L'émission disait également que l'Italie renoncera à ses ports de l'Adriatique ainsi qu'au port d'Istrie, y compris Fiume.

Ces rapports n'ont pas été confirmés.

\$100 millions par semaine au Canada

Pour l'effort de guerre — Le Vle emprunt

Hamilton, 12 (C.P.) — Le gouverneur de la Banque du Canada, M. Graham Towers, a déclaré dans un discours, hier, que le Canada dépensera approximativement \$100,000,000 par semaine au cours de l'année courante afin de faire sa part dans l'effort de guerre des Nations Unies.

M. Towers, qui se trouve aussi président général du Comité national des finances de guerre, a déterminé le coût des dépenses de chaque arme par semaine. La marine absorbera \$8,000,000, l'armée \$30,000,000, et le C.A.R.C. \$21,000,000 par semaine. La production du matériel de guerre coûtera environ \$40,000,000 par semaine.

Ces dépenses seront, en partie, couvertes par le Sixième Emprunt de la Victoire. Le peuple canadien, a ajouté M. Towers, possède suffisamment de revenu et d'argent pour faire de ce nouvel emprunt un succès. Les revenus accumulés du peuple sont à un niveau plus élevé maintenant qu'en 1943 et les économies ont augmenté de quelque \$329,000,000 au cours des derniers douze mois.

Les souscriptions individuelles du sixième emprunt devront atteindre un total de \$525,000,000 sur l'objectif de \$1,200,000,000. Au cours du dernier emprunt, 3,000,000 d'individus ont souscrit \$603,000,000.

"Cette fois, dit-il, je conserve l'espoir que les citoyens feront encore mieux. Il est vrai, ajoute M. Towers, que le peuple canadien, considéré comme un tout, possède des revenus et de l'argent. Pour faire de l'emprunt un succès, il faut toutefois que des millions de gens achètent des bons. Selon les relevés, il apparaît que 80% du revenu national entier va à ceux qui gagnent moins que \$3,000 par année.

Afin de faire un succès de l'emprunt, nous voulons plus d'acheteurs et nous voulons augmenter la moyenne du montant d'achats. Les Canadiens devront manifester beaucoup d'abnégation pour rendre la chose possible.

Mais s'il ne se trouve pas assez de souscriptions individuelles, cela pourra amener une série de circonstances qui feront crouler la structure économique.

Giraud se sacrifiera pour la France

Alger, 12 (A.P.) — Le général Henri-Honoré Giraud est convaincu de la futilité de la continuation de son défi au comité français de libération nationale qui a aboli son poste de commandant en chef et se retirera, dit-on, de source.

Ces personnes ont dit que le général Giraud, désireux de ne pas prolonger la crise qui s'est développée à la suite de son refus d'obéir à de Gaulle et d'accepter le poste d'inspecteur général des armées françaises, se rendra probablement en Angleterre et y écrira ses mémoires.

L'on dit que sa décision a été prise à la suite du manque d'appui du comité et de la nomination du général Marie-Emile Bethouart comme chef coordonnateur des opérations militaires et navales de de Gaulle. Le comité a également nommé le général Joseph Koenig, héros de la campagne de Tunisie, délégué militaire pour les régions d'invasion.

617 Français tués par les Alliés

La radio de Paris a dit aujourd'hui que le total des pertes françaises subies au cours des attaques aériennes alliées sur la France dimanche et lundi, se chiffrent à 617 morts et 1,400 blessés. L'émission ajoute que plus de 10,000 personnes ont perdu leurs maisons et sont maintenant sans demeure.

Le cabinet Badoglio démissionnerait?

L'on s'attend à la formation d'un cabinet de coalition — Badoglio le formerait — Les communistes prêts à collaborer

NAPLES, 12. (C.P.) — La démission du cabinet du maréchal Pietro Badoglio, afin de permettre la formation d'un autre cabinet dont les cadres seraient plus élaborés, est attendue comme résultat de la nouvelle de la démission du roi Victor Emmanuel et de sa promesse de remettre la couronne à son fils lorsque les Alliés entreront à Rome.

Les chefs libéraux italiens ont refusé de former un gouvernement démocratique en Italie tant que le roi demeurera sur le trône. L'on s'attend à ce que le cabinet démissionne afin de permettre au maréchal de former un autre gouvernement dans lequel les communistes, les socialistes et les chrétiens démocrates, peut-être même les représentants d'autres partis, seront représentés.

Palmiro Togliatti, chef communiste qui demande depuis quelque temps un cabinet de guerre coalisé, depuis son retour d'exil à Moscou, a dit hier que les communistes accepteraient volontiers des postes secondaires dans un tel gouvernement et le supporteraient, même s'ils n'y sont pas représentés.

La déclaration de Togliatti indique que les communistes ne tenteront pas de s'accaparer le poste clé de ministre de l'Intérieur ou celui de la Défense nationale que Badoglio pourra détenir lui-même tout en étant premier ministre.

Le sénateur Enrico de Nicola en négociant avec le roi a servi d'intermédiaire entre celui-ci et Benedetto Croce, figure dominante du parti libéral et le comte Sforza, indépendant.

Les amis de ces deux chefs ont dit que quoiqu'ils eussent préféré la démission immédiate du roi, ils accepteraient que le roi se retire lorsque les Alliés entreront à Rome.

L'on a mentionné le nom de Croce comme sous-premier ministre dans un cabinet de coalition et de Sforza comme ministre des Affaires extérieures, poste que le maréchal détiendrait actuellement.

Les professeurs s'opposent à la dénonciation forcée

Les membres de l'Alliance des Professeurs Catholiques de Montréal ont adopté à l'unanimité une résolution par laquelle ils protestent contre l'arrêté en conseil d'Ottawa qui oblige les patrons à dénoncer leurs employés.

"Par cette loi, dit la résolution, même les parents seront dans la cruelle et illogique situation de dénoncer leurs propres enfants.

"Cette loi est anticonstitutionnelle et contraire à tous les principes de la vraie démocratie. Elle va à l'encontre de tout principe chrétien et social parce qu'elle fait primer la cruauté sur la charité. Elle tue le principe de l'amour filial, et va à l'encontre du quatrième commandement de Dieu.

"La propagande de guerre canadienne nous a montré l'horreur de l'Allemand qui vendait son frère et même son père pour le Fuehrer! Si l'acte est horrible ailleurs, pourquoi serait-il admissible et logique ici?"

"Les éducateurs se doivent de s'opposer politiquement à une telle loi. Aussi demandent-ils son rappel immédiat."

Cours de M. Ristelhueber sur la diplomatie

M. René Ristelhueber donnera une nouvelle série de cours à l'Université de Montréal, sous les auspices de l'Institut scientifique franco-canadien et la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques. Il traitera de la carrière diplomatique, son évolution, ses usages, son organisation.

Voici les dates de ces cours et les sujets traités par le conférencier: Vendredi, 14 avril: La carrière diplomatique. Son historique.

Mercredi, 19 avril: La mission du diplomate: représenter, informer, négocier. Qualités du diplomate.

Vendredi, 21 avril: Usages de la carrière diplomatique; le protocole, la langue. La journée d'un diplomate.

Mercredi, 26 avril: L'évolution de la carrière diplomatique vers une formule démocratique (transformation des méthodes et du personnel).

Vendredi, 28 avril: Organisation de la carrière diplomatique dans les différents pays. La diplomatie de demain.

Tué en violent les règlements

M. Geo. A. Shea, O.B.E., directeur du service des enquêtes au Canadian National, a rendu publique ce matin la déclaration suivante:

"A 8h. 45 ce matin, le constable Edward R. Babson, du corps de police du Canadian National, tenta d'arrêter Mike Pawluk, qui se trouvait au terminus de Bonaventure en violation de la loi et agissait de façon suspecte. Pawluk résista au constable et tous deux tombèrent sur le sol. Un autre employé, témoin de la lutte, appela à la rescousse un second constable de la compagnie, mais comme celui-ci arrivait sur la scène Pawluk roula accidentellement sous un convoi en marche et fut tué."

L'avance japonaise vers Imphal

L'on se bat en plusieurs endroits — Tokyo prétend que trois colonnes encerclent la capitale du Manipour

Londres, 12. (A.P.) — La radio de Tokyo a annoncé aujourd'hui que trois colonnes japonaises isolent Imphal, capitale du Manipour, 40 milles de la frontière de l'Inde. Les défenseurs anglais et indiens de cette place ont déjà été isolés sauf par air.

L'émission affirme que les Japonais ont avancé de 30 milles et sont à 6 milles de Palel, barrière de la plaine d'Imphal au sud-est. Afin de rencontrer ces ennemis le haut commandement allié a envoyé 12,000 hommes de troupes à Palel, dit Tokyo.

Une seconde colonne japonaise avancée du nord-est est à 6 milles d'Imphal, une troisième vient du nord.

Nouvelle-Delhi, 12. (C.P.) — La 28ème division chinoise, avançant au sud le long de la vallée de Mogaung dans la Birmanie du nord, a occupé Tingring après avoir capturé Wakawng. Les forces alliées ont également traversé la rivière Panglu à l'ouest du village du même nom, annonçant le quartier général du sud-est de l'Asie.

Le bulletin ajoute que les troupes chinoises ont chassé les Japonais d'un îlot de résistance au sud de Hsadyung et à l'ouest de la rivière Mogaung.

La situation est quelque peu changée dans les environs d'Imphal. Les Alliés ne confirment pas toutefois l'occupation du nord-est de la plaine d'Imphal par l'ennemi.

D'autre part, un important bloc a été nettoyé sur la route Tamu-Palel, au sud-est d'Imphal, hier, dit le bulletin.

Le communiqué dit qu'il n'y a pas eu de changements importants dans la situation dans les environs de Kohima, 70 milles au nord d'Imphal et 35 milles de la voie ferrée Bengali-Assam.

Les contre-attaques japonaises continuent sur le front arakan au sud de la Birmanie où les forces britanniques et ouest-africaines ont percé jusqu'à Akvab. Le communiqué ajoute que des attaques contre la nouvelle position alliée au sud-ouest de Butthidaung ont été repoussées et que l'ennemi a subi des pertes.

En Birmanie centrale, l'on rapporte des batailles et l'on dit que les Japonais se servent de véhicules blindés.

Les bombardiers moyens alliés ont attaqué la station ferroviaire de Pegu dans la nuit de lundi.

La France, nation essentielle à la paix

M. Malcolm MacDonald dit que la France devra être puissante — Le vieil équilibre mondial devra disparaître

M. Malcolm MacDonald, haut-commissaire du Royaume-Uni au Canada, s'est fait hier soir, au Cercle Universitaire, l'avocat d'une "France forte, unie, consciente de sa dignité", sans laquelle la paix serait sérieusement compromise dès la fin de la présente guerre.

Parlant devant une salle comble, le haut-commissaire a repris avec un bonheur rare le thème de la France immortelle "qu'il, faudrait créer si elle n'existait pas".

Mais cette France qui a toujours donné le meilleur d'elle-même au monde entier, elle souffre aujourd'hui. Qui pourra la créer, cette France forte qui sera essentielle après la guerre? demande M. MacDonald. Seuls, répond-il, les Français eux-mêmes sont en mesure de reconstruire leur France. Les Français de la résistance travaillent à cette oeuvre et c'est à ce titre qu'il faut les admirer.

Le conférencier fut présenté par le Dr Oscar Mercier, président du Cercle Universitaire, qui avait pris place à la table d'honneur en compagnie de Mme Mercier, de M. le sénateur T.-D. Bouchard et de M. Eugène Courtois, qui a remercié M. MacDonald.

Le conférencier n'a pas seulement parlé de la France. Il a aussi consacré une substantielle partie de sa causerie à faire le procès de l'ancienne politique internationale de "l'équilibre des pouvoirs" et il a conclu qu'elle pourrait fort bien entraîner la chute des grandes et des petites nations si elle survivait au conflit actuel.

L'équilibre des pouvoirs suppose que les nations s'affrontent, qu'elles recourent à la concurrence et qu'il faille partager la puissance entre elles. Remplaçons la concurrence par la coopération, suggère M. MacDonald, et la paix sera maintenue, en dépit de la répartition inégale de la puissance.

Partant de cette idée de bonne entente à base de coopération, le conférencier parle d'un monde où sera bannie la guerre, à la condition que la confiance existe entre les nations et qu'aucune n'entretienne de projet secret contre une autre. Je puis exprimer, dit le haut-commissaire, les idées de mes compatriotes à ce propos et vous assurer qu'ils sont prêts à travailler dans ce sens. Je connais assez leurs aspirations pour déclarer qu'en retour de la confiance et des bons procédés, ils sont disposés à faire entièrement confiance aux Américains et aux Russes, ainsi qu'à tous les autres peuples qui voudront coopérer.

M. MacDonald dit encore qu'il ne devra y avoir aucune dictature internationale après la guerre et il termine en disant que notre pays aura un rôle important à jouer dans le monde après la guerre. Sa production de guerre et son site géographique seront ses deux principaux facteurs de succès.

L'aviation brésilienne en Italie

Londres, 12 (A.P.) — La radio d'Alger a dit aujourd'hui qu'il a été annoncé officiellement que les aviateurs brésiliens coopèrent maintenant avec les forces aériennes alliées de la Méditerranée sur la tête de plage d'Anzio en Italie.

La voie de ceinture du "Canadien National"

Nouvelle protestation de l'Association des hommes d'affaires du nord auprès d'Ottawa

L'Association des hommes d'affaires du Nord a adressé une lettre au premier ministre King, aux ministres Michaud, Bertrand et La Flèche, à Ottawa, ainsi qu'aux députés Jean, Denis, Fournier, Durocher, Marier et Eudes, relativement à la construction, par le *Canadien National*, d'une voie ferroviaire de ceinture dans le nord de Montréal.

On relève, entre autres, dans les suggestions de l'Association, ce que voici:

1) construction de la voie projetée en tranchée de Eastern Junction au boulevard Pie



Programmes spéciaux

A RADIO-CANADA :
6.00 p.m. SERENADE. — Mlle Irène Moquin, soprano, prendra part au concert Serenade mercredi. Elle chantera Chanson triste, de Duparc; l'air d'Adrienne Lecouvreur, de Cilea; et l'air de la belle rose, de Wilfrid Pelletier. L'orchestre exécutera sous la direction de Jean Deslauriers: Swing low, sweet chariot (un negro spiritual); Kapaninskaja, de Glinka; Chippawa Love Song, de Carl Busch et Chant d'Espagne, de Joaquín Nin.
8.30 p.m. PRÉPARONS L'AVENIR.

programme de cette semaine consistera en une synthèse de tous les travaux qui ont été soumis aux équipes d'études. Ce sera le dernier.
9.00 p.m. L'APPEL DE LA VIE. Les artistes dramatiques de Radio-Canada ont mis à l'affiche du radio-théâtre de mercredi l'Appel de la vie, d'après la pièce de cinéma que Franco-Film a fait connaître chez nous. C'est une œuvre dramatique particulièrement émouvante. Distribution: Rouillon, Rozet, Pascal, Dauriac; Lenoir, Chénail; Jacqueline, Huguet, Ollivier; Mme Volain, Andrée Bastières; Castagnier, Lavigne; Grenier, de Vassal; Jean, d'Amour.

Sommaire des postes locaux

CBF-490 kilocycles 6.00 Programmes de la soirée. 6.10 Intermède. 6.15 Nouvelles. 6.30 Entre les lignes. 6.45 Mélodie du soir. 7.00 Un homme et son péché. 7.15 Métropole. 7.30 Nouvelles de BBC. 7.45 La fiancée du commandant. 8.00 Sérénade pour cordes. 8.30 Préparons l'avenir. 9.00 Radio-journal. 10.15 Causerie. 10.30 Chœur d'œuvre du piano. 11.00 Musique. 11.15 Orch. de danse. 11.30 Nouvelles. CBM-540 kilocycles 6.00 Programmes de la soirée. 6.05 Intermède. 6.15 Nouvelles. 6.25 Intermède. 6.30 Sketch. 6.45 Nouvelles de BBC. 7.00 Concert d'orchestre. 8.30 L'emprunt de la Victoire. 7.30 Les œuvres Carol. 7.45 Commentaire. 8.00 Les chanteurs géorgiens. 8.30 Forum agricole. 9.00 Théâtre anglais.	9.30 Variétés. 10.00 Nouvelles. 10.15 Causerie. 10.30 Chœur d'œuvre du piano. 11.00 Nouvelles de la B.B.C. 11.15 Causerie. 11.30 Nouvelles. CKAC-736 kilocycles 6.00 Vie de famille. 6.15 Quêtes nouvelles. 6.30 Le Forum des sports. 6.45 La pièce du jour. 7.00 Nouvelles. 7.15 Le docteur. 7.30 Originalités. 7.45 M. J. dit ça? 7.50 La famille Jolicoeur. 8.00 Lionel Parent. 8.05 Ceux qu'on aime. 8.30 La Course au trésor. 8.45 Nouvelles. 9.00 Théâtre de chez nous. 9.30 Le restaurant TYPPI. 9.45 Comité Gouin-Hamel-Chalout. 10.00 Great moments in music. 10.15 Paul-Emile Corbelle. 10.45 Radio-journal. 10.55 Images de guerre. 1.00 Sports. 11.15 Chanson. 11.30 Invitation to music. 12.00 Nouvelles. 12.05 Relais de CBS. 12.30 Danse. 1.00 Nouvelles. CFRC-600 kilocycles 6.00 Sérénade.	6.15 Nouvelles-éclair. 6.25 What's happening. 6.30 Lucky melodies. 6.45 Musique. 7.00 Danse. 7.15 Danse. 7.30 Danse. 7.45 Danse. 7.50 Danse. 8.00 Let us forget. 8.05 Intermède. 8.10 Analyse de la guerre. 8.30 Treasure Trail. 9.00 The Green hornet. 9.30 The docteur. 10. J. Studio. 10.30 Nouvelles. 10.45 Musique de danse. 11.00 Danse. 11.05 Orch. de danse. 11.30 Nouvelles. CHLP-1490 kilocycles 6.00 Nouvelles. 6.15 Mélodie. 6.30 Musique sur demande. 6.45 Chansons françaises. 7.00 Heure. 7.15 Chansons familiales. 7.30 Chanson du soir. 7.45 Oncle Troy. 8.00 Métairie Rancourt. 8.15 Le pourquoi des choses. 8.30 Mythisme age. 8.45 Danse. 9.00 Musique. 9.30 La caravane militaire. 10.00 Orchestre. 10.15 Nouvelles.
--	--	--

Jeudi, 13 avril 1944

Sommaire des postes locaux

CBF-490 kilocycles 6.00 Nouvelles. 6.15 Élévation. 6.30 Pot-pourri musical. 6.45 Nouvelles. 7.00 Programme musical. 7.15 Chansons. 7.30 Belles mélodies. 7.45 Nouvelles. 8.00 Chez Rose. 8.15 Courrier du jour. 8.30 Vie de famille. 8.45 Intermède. 9.00 Grande Soir. 9.15 La métairie Rancourt. 9.30 Les Joyeux trublions. 9.45 Jeunesse dorée. 10.00 Nouvelles. 10.15 Réveil rural. 10.30 Signal-sonore. 1.00 Rue originale. 1.15 Radio-journal. 1.30 Vers le soleil. 1.45 Le moulin de la chanson. 2.00 La femme aujourd'hui. 2.15 Chansonnnettes. 2.30 Music-hall. 3.00 Musique de chambre. 3.30 Nouvelles. 3.45 Extraits de Parsifal. 4.00 Heure du thé. 4.30 Beaux diables. 4.45 A choisir. 4.55 Radio de soir. 5.00 Causerie. 5.15 Nouvelles. 5.30 L'Amérique et la guerre. 5.45 Musique. 6.00 Un homme et son péché. 6.15 Métropole. 6.30 Nouvelles de BBC. 6.45 A choisir. 6.50 Le choc des idées. 7.00 Radio-carrière. 7.15 Les Hommes traqués. 7.30 A choisir. 7.45 Radio-journal. 7.55 Causerie. 8.00 Sur le qui-vive. 8.15 Musique de danse. 8.30 Orch. de danse. 8.45 Nouvelles. 8.55 Musique du Nouveau-Monde. CBM-540 kilocycles 6.00 Nouvelles. 6.15 Prières. 6.30 Marches et musiques. 6.45 Nouvelles. 6.55 Relais de NBC. 7.00 Les classiques de la musique. 7.15 De la musique en travail. 7.30 Musique. 7.45 Causerie en anglais. 7.55 Réveil de piano. 8.00 J. J. Curry chanteur. 8.15 Musique. 8.30 Maître de la musique. 8.45 J. J. Curry chanteur. 8.55 Stories from life. 9.00 M. J. dit ça? 9.15 Orch. de danse. 9.30 Sur le qui-vive. 9.45 Musique de danse. 10.00 Musique. 10.15 Causerie. 10.30 Sur le qui-vive. 10.45 Musique de danse. 11.00 Musique. 11.15 Orch. de danse. 11.30 Sur le qui-vive. 11.45 Musique de danse. 12.00 Musique. 12.15 Causerie. 12.30 Sur le qui-vive. 12.45 Musique de danse. 1.00 Musique. 1.15 Orch. de danse. 1.30 Sur le qui-vive. 1.45 Musique de danse. 1.55 Causerie. 2.00 Sur le qui-vive. 2.15 Orch. de danse. 2.30 Sur le qui-vive. 2.45 Musique de danse. 2.55 Causerie. 3.00 Sur le qui-vive. 3.15 Orch. de danse. 3.30 Sur le qui-vive. 3.45 Musique de danse. 3.55 Causerie. 4.00 Sur le qui-vive. 4.15 Orch. de danse. 4.30 Sur le qui-vive. 4.45 Musique de danse. 4.55 Causerie. 5.00 Sur le qui-vive. 5.15 Orch. de danse. 5.30 Sur le qui-vive. 5.45 Musique de danse. 5.55 Causerie. 6.00 Sur le qui-vive. 6.15 Orch. de danse. 6.30 Sur le qui-vive. 6.45 Musique de danse. 6.55 Causerie. 7.00 Sur le qui-vive. 7.15 Orch. de danse. 7.30 Sur le qui-vive. 7.45 Musique de danse. 7.55 Causerie. 8.00 Sur le qui-vive. 8.15 Orch. de danse. 8.30 Sur le qui-vive. 8.45 Musique de danse. 8.55 Causerie. 9.00 Sur le qui-vive. 9.15 Orch. de danse. 9.30 Sur le qui-vive. 9.45 Musique de danse. 9.55 Causerie. 10.00 Sur le qui-vive. 10.15 Orch. de danse. 10.30 Sur le qui-vive. 10.45 Musique de danse. 10.55 Causerie. 11.00 Sur le qui-vive. 11.15 Orch. de danse. 11.30 Sur le qui-vive. 11.45 Musique de danse. 11.55 Causerie. 12.00 Sur le qui-vive. 12.15 Orch. de danse. 12.30 Sur le qui-vive. 12.45 Musique de danse. 12.55 Causerie. 1.00 Sur le qui-vive. 1.15 Orch. de danse. 1.30 Sur le qui-vive. 1.45 Musique de danse. 1.55 Causerie. 2.00 Sur le qui-vive. 2.15 Orch. de danse. 2.30 Sur le qui-vive. 2.45 Musique de danse. 2.55 Causerie. 3.00 Sur le qui-vive. 3.15 Orch. de danse. 3.30 Sur le qui-vive. 3.45 Musique de danse. 3.55 Causerie. 4.00 Sur le qui-vive. 4.15 Orch. de danse. 4.30 Sur le qui-vive. 4.45 Musique de danse. 4.55 Causerie. 5.00 Sur le qui-vive. 5.15 Orch. de danse. 5.30 Sur le qui-vive. 5.45 Musique de danse. 5.55 Causerie. 6.00 Sur le qui-vive. 6.15 Orch. de danse. 6.30 Sur le qui-vive. 6.45 Musique de danse. 6.55 Causerie. 7.00 Sur le qui-vive. 7.15 Orch. de danse. 7.30 Sur le qui-vive. 7.45 Musique de danse. 7.55 Causerie. 8.00 Sur le qui-vive. 8.15 Orch. de danse. 8.30 Sur le qui-vive. 8.45 Musique de danse. 8.55 Causerie. 9.00 Sur le qui-vive. 9.15 Orch. de danse. 9.30 Sur le qui-vive. 9.45 Musique de danse. 9.55 Causerie. 10.00 Sur le qui-vive. 10.15 Orch. de danse. 10.30 Sur le qui-vive. 10.45 Musique de danse. 10.55 Causerie. 11.00 Sur le qui-vive. 11.15 Orch. de danse. 11.30 Sur le qui-vive. 11.45 Musique de danse. 11.55 Causerie. 12.00 Sur le qui-vive. 12.15 Orch. de danse. 12.30 Sur le qui-vive. 12.45 Musique de danse. 12.55 Causerie. 1.00 Sur le qui-vive. 1.15 Orch. de danse. 1.30 Sur le qui-vive. 1.45 Musique de danse. 1.55 Causerie. 2.00 Sur le qui-vive. 2.15 Orch. de danse. 2.30 Sur le qui-vive. 2.45 Musique de danse. 2.55 Causerie. 3.00 Sur le qui-vive. 3.15 Orch. de danse. 3.30 Sur le qui-vive. 3.45 Musique de danse. 3.55 Causerie. 4.00 Sur le qui-vive. 4.15 Orch. de danse. 4.30 Sur le qui-vive. 4.45 Musique de danse. 4.55 Causerie. 5.00 Sur le qui-vive. 5.15 Orch. de danse. 5.30 Sur le qui-vive. 5.45 Musique de danse. 5.55 Causerie. 6.00 Sur le qui-vive. 6.15 Orch. de danse. 6.30 Sur le qui-vive. 6.45 Musique de danse. 6.55 Causerie. 7.00 Sur le qui-vive. 7.15 Orch. de danse. 7.30 Sur le qui-vive. 7.45 Musique de danse. 7.55 Causerie. 8.00 Sur le qui-vive. 8.15 Orch. de danse. 8.30 Sur le qui-vive. 8.45 Musique de danse. 8.55 Causerie. 9.00 Sur le qui-vive. 9.15 Orch. de danse. 9.30 Sur le qui-vive. 9.45 Musique de danse. 9.55 Causerie. 10.00 Sur le qui-vive. 10.15 Orch. de danse. 10.30 Sur le qui-vive. 10.45 Musique de danse. 10.55 Causerie. 11.00 Sur le qui-vive. 11.15 Orch. de danse. 11.30 Sur le qui-vive. 11.45 Musique de danse. 11.55 Causerie. 12.00 Sur le qui-vive. 12.15 Orch. de danse. 12.30 Sur le qui-vive. 12.45 Musique de danse. 12.55 Causerie. 1.00 Sur le qui-vive. 1.15 Orch. de danse. 1.30 Sur le qui-vive. 1.45 Musique de danse. 1.55 Causerie. 2.00 Sur le qui-vive. 2.15 Orch. de danse. 2.30 Sur le qui-vive. 2.45 Musique de danse. 2.55 Causerie. 3.00 Sur le qui-vive. 3.15 Orch. de danse. 3.30 Sur le qui-vive. 3.45 Musique de danse. 3.55 Causerie. 4.00 Sur le qui-vive. 4.15 Orch. de danse. 4.30 Sur le qui-vive. 4.45 Musique de danse. 4.55 Causerie. 5.00 Sur le qui-vive. 5.15 Orch. de danse. 5.30 Sur le qui-vive. 5.45 Musique de danse. 5.55 Causerie. 6.00 Sur le qui-vive. 6.15 Orch. de danse. 6.30 Sur le qui-vive. 6.45 Musique de danse. 6.55 Causerie. 7.00 Sur le qui-vive. 7.15 Orch. de danse. 7.30 Sur le qui-vive. 7.45 Musique de danse. 7.55 Causerie. 8.00 Sur le qui-vive. 8.15 Orch. de danse. 8.30 Sur le qui-vive. 8.45 Musique de danse. 8.55 Causerie. 9.00 Sur le qui-vive. 9.15 Orch. de danse. 9.30 Sur le qui-vive. 9.45 Musique de danse. 9.55 Causerie. 10.00 Sur le qui-vive. 10.15 Orch. de danse. 10.30 Sur le qui-vive. 10.45 Musique de danse. 10.55 Causerie. 11.00 Sur le qui-vive. 11.15 Orch. de danse. 11.30 Sur le qui-vive. 11.45 Musique de danse. 11.55 Causerie. 12.00 Sur le qui-vive. 12.15 Orch. de danse. 12.30 Sur le qui-vive. 12.45 Musique de danse. 12.55 Causerie. 1.00 Sur le qui-vive. 1.15 Orch. de danse. 1.30 Sur le qui-vive. 1.45 Musique de danse. 1.55 Causerie. 2.00 Sur le qui-vive. 2.15 Orch. de danse. 2.30 Sur le qui-vive. 2.45 Musique de danse. 2.55 Causerie. 3.00 Sur le qui-vive. 3.15 Orch. de danse. 3.30 Sur le qui-vive. 3.45 Musique de danse. 3.55 Causerie. 4.00 Sur le qui-vive. 4.15 Orch. de danse. 4.30 Sur le qui-vive. 4.45 Musique de danse. 4.55 Causerie. 5.00 Sur le qui-vive. 5.15 Orch. de danse. 5.30 Sur le qui-vive. 5.45 Musique de danse. 5.55 Causerie. 6.00 Sur le qui-vive. 6.15 Orch. de danse. 6.30 Sur le qui-vive. 6.45 Musique de danse. 6.55 Causerie. 7.00 Sur le qui-vive. 7.15 Orch. de danse. 7.30 Sur le qui-vive. 7.45 Musique de danse. 7.55 Causerie. 8.00 Sur le qui-vive. 8.15 Orch. de danse. 8.30 Sur le qui-vive. 8.45 Musique de danse. 8.55 Causerie. 9.00 Sur le qui-vive. 9.15 Orch. de danse. 9.30 Sur le qui-vive. 9.45 Musique de danse. 9.55 Causerie. 10.00 Sur le qui-vive. 10.15 Orch. de danse. 10.30 Sur le qui-vive. 10.45 Musique de danse. 10.55 Causerie. 11.00 Sur le qui-vive. 11.15 Orch. de danse. 11.30 Sur le qui-vive. 11.45 Musique de danse. 11.55 Causerie. 12.00 Sur le qui-vive. 12.15 Orch. de danse. 12.30 Sur le qui-vive. 12.45 Musique de danse. 12.55 Causerie. 1.00 Sur le qui-vive. 1.15 Orch. de danse. 1.30 Sur le qui-vive. 1.45 Musique de danse. 1.55 Causerie. 2.00 Sur le qui-vive. 2.15 Orch. de danse. 2.30 Sur le qui-vive. 2.45 Musique de danse. 2.55 Causerie. 3.00 Sur le qui-vive. 3.15 Orch. de danse. 3.30 Sur le qui-vive. 3.45 Musique de danse. 3.55 Causerie. 4.00 Sur le qui-vive. 4.15 Orch. de danse. 4.30 Sur le qui-vive. 4.45 Musique de danse. 4.55 Causerie. 5.00 Sur le qui-vive. 5.15 Orch. de danse. 5.30 Sur le qui-vive. 5.45 Musique de danse. 5.55 Causerie. 6.00 Sur le qui-vive. 6.15 Orch. de danse. 6.30 Sur le qui-vive. 6.45 Musique de danse. 6.55 Causerie. 7.00 Sur le qui-vive. 7.15 Orch. de danse. 7.30 Sur le qui-vive. 7.45 Musique de danse. 7.55 Causerie. 8.00 Sur le qui-vive. 8.15 Orch. de danse. 8.30 Sur le qui-vive. 8.45 Musique de danse. 8.55 Causerie. 9.00 Sur le qui-vive. 9.15 Orch. de danse. 9.30 Sur le qui-vive. 9.45 Musique de danse. 9.55 Causerie. 10.00 Sur le qui-vive. 10.15 Orch. de danse. 10.30 Sur le qui-vive. 10.45 Musique de danse. 10.55 Causerie. 11.00 Sur le qui-vive. 11.15 Orch. de danse. 11.30 Sur le qui-vive. 11.45 Musique de danse. 11.55 Causerie. 12.00 Sur le qui-vive. 12.15 Orch. de danse. 12.30 Sur le qui-vive. 12.45 Musique de danse. 12.55 Causerie. 1.00 Sur le qui-vive. 1.15 Orch. de danse. 1.30 Sur le qui-vive. 1.45 Musique de danse. 1.55 Causerie. 2.00 Sur le qui-vive. 2.15 Orch. de danse. 2.30 Sur le qui-vive. 2.45 Musique de danse. 2.55 Causerie. 3.00 Sur le qui-vive. 3.15 Orch. de danse. 3.30 Sur le qui-vive. 3.45 Musique de danse. 3.55 Causerie. 4.00 Sur le qui-vive. 4.15 Orch. de danse. 4.30 Sur le qui-vive. 4.45 Musique de danse. 4.55 Causerie. 5.00 Sur le qui-vive. 5.15 Orch. de danse. 5.30 Sur le qui-vive. 5.45 Musique de danse. 5.55 Causerie. 6.00 Sur le qui-vive. 6.15 Orch. de danse. 6.30 Sur le qui-vive. 6.45 Musique de danse. 6.55 Causerie. 7.00 Sur le qui-vive. 7.15 Orch. de danse. 7.30 Sur le qui-vive. 7.45 Musique de danse. 7.55 Causerie. 8.00 Sur le qui-vive. 8.15 Orch. de danse. 8.30 Sur le qui-vive. 8.45 Musique de danse. 8.55 Causerie. 9.00 Sur le qui-vive. 9.15 Orch. de danse. 9.30 Sur le qui-vive. 9.45 Musique de danse. 9.55 Causerie. 10.00 Sur le qui-vive. 10.15 Orch. de danse. 10.30 Sur le qui-vive. 10.45 Musique de danse. 10.55 Causerie. 11.00 Sur le qui-vive. 11.15 Orch. de danse. 11.30 Sur le qui-vive. 11.45 Musique de danse. 11.55 Causerie. 12.00 Sur le qui-vive. 12.15 Orch. de danse. 12.30 Sur le qui-vive. 12.45 Musique de danse. 12.55 Causerie. 1.00 Sur le qui-vive. 1.15 Orch. de danse. 1.30 Sur le qui-vive. 1.45 Musique de danse. 1.55 Causerie. 2.00 Sur le qui-vive. 2.15 Orch. de danse. 2.30 Sur le qui-vive. 2.45 Musique de danse. 2.55 Causerie. 3.00 Sur le qui-vive. 3.15 Orch. de danse. 3.30 Sur le qui-vive. 3.45 Musique de danse. 3.55 Causerie. 4.00 Sur le qui-vive. 4.15 Orch. de danse. 4.30 Sur le qui-vive. 4.45 Musique de danse. 4.55 Causerie. 5.00 Sur le qui-vive. 5.15 Orch. de danse. 5.30 Sur le qui-vive. 5.45 Musique de danse. 5.55 Causerie. 6.00 Sur le qui-vive. 6.15 Orch. de danse. 6.30 Sur le qui-vive. 6.45 Musique de danse. 6.55 Causerie. 7.00 Sur le qui-vive. 7.15 Orch. de danse. 7.30 Sur le qui-vive. 7.45 Musique de danse. 7.55 Causerie. 8.00 Sur le qui-vive. 8.15 Orch. de danse. 8.30 Sur le qui-vive. 8.45 Musique de danse. 8.55 Causerie. 9.00 Sur le qui-vive. 9.15 Orch. de danse. 9.30 Sur le qui-vive. 9.45 Musique de danse. 9.55 Causerie. 10.00 Sur le qui-vive. 10.15 Orch. de danse. 10.30 Sur le qui-vive. 10.45 Musique de danse. 10.55 Causerie. 11.00 Sur le qui-vive. 11.15 Orch. de danse. 11.30 Sur le qui-vive. 11.45 Musique de danse. 11.55 Causerie. 12.00 Sur le qui-vive. 12.15 Orch. de danse. 12.30 Sur le qui-vive. 12.45 Musique de danse. 12.55 Causerie. 1.00 Sur le qui-vive. 1.15 Orch. de danse. 1.30 Sur le qui-vive. 1.45 Musique de danse. 1.55 Causerie. 2.00 Sur le qui-vive. 2.15 Orch. de danse. 2.30 Sur le qui-vive. 2.45 Musique de danse. 2.55 Causerie. 3.00 Sur le qui-vive. 3.15 Orch. de danse. 3.30 Sur le qui-vive. 3.45 Musique de danse. 3.55 Causerie. 4.00 Sur le qui-vive. 4.15 Orch. de danse. 4.30 Sur le qui-vive. 4.45 Musique de danse. 4.55 Causerie. 5.00 Sur le qui-vive. 5.15 Orch. de danse. 5.30 Sur le qui-vive. 5.45 Musique de danse. 5.55 Causerie. 6.00 Sur le qui-vive. 6.15 Orch. de danse. 6.30 Sur le qui-vive. 6.45 Musique de danse. 6.55 Causerie. 7.00 Sur le qui-vive. 7.15 Orch. de danse. 7.30 Sur le qui-vive. 7.45 Musique de danse. 7.55 Causerie. 8.00 Sur le qui-vive. 8.15 Orch. de danse. 8.30 Sur le qui-vive. 8.45 Musique de danse. 8.55 Causerie. 9.00 Sur le qui-vive. 9.15 Orch. de danse. 9.30 Sur le qui-vive. 9.45 Musique de danse. 9.55 Causerie. 10.00 Sur le qui-vive. 10.15 Orch. de danse. 10.30 Sur le qui-vive. 10.45 Musique de danse. 10.55 Causerie. 11.00 Sur le qui-vive. 11.15 Orch. de danse. 11.30 Sur le qui-vive. 11.45 Musique de danse. 11.55 Causerie. 12.00 Sur le qui-vive. 12.15 Orch. de danse. 12.30 Sur le qui-vive. 12.45 Musique de danse. 12.55 Causerie. 1.00 Sur le qui-vive. 1.15 Orch. de danse. 1.30 Sur le qui-vive. 1.45 Musique de danse. 1.55 Causerie. 2.00 Sur le qui-vive. 2.15 Orch. de danse. 2.30 Sur le qui-vive. 2.45 Musique de danse. 2.55 Causerie. 3.00 Sur le qui-vive. 3.15 Orch. de danse. 3.30 Sur le qui-vive. 3.45 Musique de danse. 3.55 Causerie. 4.00 Sur le qui-vive. 4.15 Orch. de danse. 4.30 Sur le qui-vive. 4.45 Musique de danse. 4.55 Causerie. 5.00 Sur le qui-vive. 5.15 Orch. de danse. 5.30 Sur le qui-vive. 5.45 Musique de danse. 5.55 Causerie. 6.00 Sur le qui-vive. 6.15 Orch. de danse. 6.30 Sur le qui-vive. 6.45 Musique de danse. 6.55 Causerie. 7.00 Sur le qui-vive. 7.15 Orch. de danse. 7.30 Sur le qui-vive. 7.45 Musique de danse. 7.55 Causerie. 8.00 Sur le qui-vive. 8.15 Orch. de danse. 8.30 Sur le qui-vive. 8.45 Musique de danse. 8.55 Causerie. 9.00 Sur le qui-vive. 9.15 Orch. de danse. 9.30 Sur le qui-vive. 9.45 Musique de danse. 9.55 Causerie. 10.00 Sur le qui-vive. 10.15 Orch. de danse. 10.30 Sur le qui-vive. 10.45 Musique de danse. 10.55 Causerie. 11.00 Sur le qui-vive. 11.15 Orch. de danse. 11.30 Sur le qui-vive. 11.45 Musique de danse. 11.55 Causerie. 12.00 Sur le qui-vive. 12.15 Orch. de danse. 12.30 Sur le qui-vive. 12.45 Musique de danse. 12.55 Causerie. 1.00 Sur le qui-vive. 1.15 Orch. de danse. 1.30 Sur le qui-vive. 1.45 Musique de danse. 1.55 Causerie. 2.00 Sur le qui-vive. 2.15 Orch. de danse. 2.30 Sur le qui-vive. 2.45 Musique de danse. 2.55 Causerie. 3.00 Sur le qui-vive. 3.15 Orch. de danse. 3.30 Sur le qui-vive. 3.45 Musique de danse. 3.55 Causerie. 4.00 Sur le qui-vive. 4.15 Orch. de danse. 4.30 Sur le qui-vive. 4.45 Musique de danse. 4.55 Causerie. 5.00 Sur le qui-vive. 5.15 Orch. de danse. 5.30 Sur le qui-vive. 5.45 Musique de danse. 5.55 Causerie. 6.00 Sur le qui-vive. 6.15 Orch. de danse. 6.30 Sur le qui-vive. 6.45 Musique de danse. 6.55 Causerie. 7.00 Sur le qui-vive. 7.15 Orch. de danse. 7.30 Sur le qui-vive. 7.45 Musique de danse. 7.55 Causerie. 8.00 Sur le qui-vive. 8.15 Orch. de danse. 8.30 Sur le qui-vive. 8.45 Musique de danse. 8.55 Causerie. 9.00 Sur le qui-vive. 9.15 Orch. de danse. 9.30 Sur le qui-vive. 9.45 Musique de danse. 9.55 Causerie. 10.00 Sur le qui-vive. 10.15 Orch. de danse. 10.30 Sur le qui-vive. 10.45 Musique de danse. 10.55 Causerie. 11.00 Sur le qui-vive. 11.15 Orch. de danse. 11.30 Sur le qui-vive. 11.45 Musique de danse. 11.55 Causerie. 12.00 Sur le qui-vive. 12.15 Orch. de danse. 12.30 Sur le qui-vive. 12.45 Musique de danse. 12.55 Causerie. 1.00 Sur le qui-vive. 1.15 Orch. de danse. 1.30 Sur le qui-vive. 1.45 Musique de danse. 1.55 Causerie. 2.00 Sur le qui-vive. 2.15 Orch. de danse. 2.30 Sur le qui-vive. 2.45 Musique de danse. 2.55 Causerie. 3.00 Sur le qui-vive. 3.15 Orch. de danse. 3.30 Sur le qui-vive. 3.45 Musique de danse. 3.55 Causerie. 4.00 Sur le qui-vive. 4.15 Orch. de danse. 4.30 Sur le qui-vive. 4.45 Musique de danse. 4.55 Causerie. 5.00 Sur le qui-vive. 5.15 Orch. de danse. 5.30 Sur le qui-vive. 5.45 Musique de danse. 5.55 Causerie. 6.00 Sur le qui-vive. 6.15 Orch. de danse. 6.30 Sur le qui-vive. 6.45 Musique de danse. 6.55 Causerie. 7.00 Sur le qui-vive. 7.15 Orch. de danse. 7.30 Sur le qui-vive. 7.45 Musique de danse. 7.55 Causerie. 8.00 Sur le qui-vive. 8.15 Orch. de danse. 8.30 Sur le qui-vive. 8.45 Musique de danse. 8.55 Causerie. 9.00 Sur le qui-vive. 9.15 Orch. de danse. 9.30 Sur le qui-vive. 9.45 Musique de danse. 9.55 Causerie. 10.00 Sur le qui-vive. 10.15 Orch. de danse. 10.30 Sur le qui-vive. 10.45 Musique de danse. 10.55 Causerie. 11.00 Sur le qui-vive. 11.15 Orch. de danse. 11.30 Sur le qui-vive. 11.45 Musique de danse. 11.55 Causerie. 12.00 Sur le qui-vive. 12.15 Orch. de danse. 12.30 Sur le qui-vive. 12.45 Musique de danse. 12.55 Causerie. 1.00 Sur le qui-vive. 1.15 Orch. de danse. 1.30 Sur le qui-vive. 1.45 Musique de danse. 1.55 Causerie. 2.00 Sur le qui-vive. 2.15 Orch. de danse. 2.30 Sur le qui-vive. 2.45 Musique de danse. 2.55 Causerie. 3.00 Sur le qui-vive. 3.15 Orch. de danse. 3.30 Sur le qui-vive. 3.45 Musique de danse. 3.55 Causerie. 4.00 Sur le qui-vive. 4.15 Orch. de danse. 4.30 Sur le qui-vive. 4.45 Musique de danse. 4.55 Causerie. 5.00 Sur le qui-vive. 5.15 Orch. de danse. 5.30 Sur le qui-vive. 5.45 Musique de danse. 5.55 Causerie. 6.00 Sur le qui-vive. 6.15 Orch. de danse. 6.30 Sur le qui-vive. 6.45 Musique de danse. 6.55 Causerie. 7.00 Sur le qui-vive. 7.15 Orch. de danse. 7.30 Sur le qui-vive. 7.45 Musique de danse. 7.55 Causerie. 8.00 Sur le qui-vive. 8.15 Orch. de danse. 8.30 Sur le qui-vive. 8.45 Musique de danse. 8.55 Causerie. 9.00 Sur le qui-vive. 9.15 Orch. de danse. 9.30 Sur le qui-vive. 9.45 Musique de danse. 9.55 Causerie. 10.00 Sur le qui-vive. 10.15 Orch. de danse. 10.30 Sur le qui-vive. 10.45 Musique de danse. 10.55 Causerie. 11.00 Sur le qui-vive. 11.15 Orch. de danse. 11.30 Sur le qui-vive. 11.45 Musique de danse. 11.55 Causerie. 12.00 Sur le qui-vive. 12.15 Orch. de danse. 12.30 Sur le qui-vive. 12.45 Musique de danse. 12.55 Causerie. 1.00 Sur le qui-vive. 1.15 Orch. de danse. 1.30 Sur le qui-vive. 1.45 Musique de danse. 1.55 Causerie. 2.00 Sur le qui-vive. 2.15 Orch. de danse. 2.30 Sur le qui-vive. 2.45 Musique de danse. 2.55 Causerie. 3.00 Sur le qui-vive. 3.15 Orch. de danse. 3.30 Sur le qui-vive. 3.45 Musique de danse. 3.55 Causerie. 4.00 Sur le qui-vive. 4.15 Orch. de danse. 4.30 Sur le qui-vive. 4.45 Musique de danse. 4.55 Causerie. 5.00 Sur le qui-vive. 5.15 Orch. de danse. 5.30 Sur le qui-vive. 5.45 Musique de danse. 5.55 Causerie. 6.00 Sur le qui-vive. 6.15 Orch. de danse. 6.30 Sur le qui-vive. 6.45 Musique de danse. 6.55 Causerie. 7.00 Sur le qui-vive. 7.15 Orch. de danse. 7.30 Sur le qui-vive. 7.45 Musique de danse. 7.55 Causerie. 8.00 Sur le qui-vive. 8.15 Orch. de danse. 8.30 Sur le qui-vive. 8.45 Musique de danse. 8.55 Causerie. 9.00 Sur le qui-vive. 9.15 Orch. de danse. 9.30 Sur le qui-vive. 9.45 Musique de danse. 9.55 Causerie. 10.00 Sur le qui-vive. 10.15 Orch. de danse. 10.30 Sur le qui-vive. 10.45 Musique de danse. 10.55 Causerie. 11.00 Sur le qui-vive. 11.15 Orch. de danse. 11.30 Sur le qui-vive. 11.45 Musique de danse. 11.55 Causerie. 12.00 Sur le qui-vive. 12.15 Orch. de danse. 12.30 Sur le qui-vive. 12.4



Directrice : Germaine BERNIER

SOURIRES

Il y a des sourires que l'on peut rencontrer dans nos allées et venues continuelles.

Pour un visage aimable et doux, que de figures maussades, dures ou insignifiantes ne rencontre-t-on pas? C'est vrai que la vie est souvent navrante et alors les pauvres humains en portent la marque au visage... Mais on ne peut s'empêcher de demander pourquoi il y a des gens qui nous regardent comme si nous leur avions débrouillé un objet précieux. Vraiment, les pensées qui donnent de ces airs-là doivent rendre ces gens franchement malheureux.

Par contre, il nous arrive parfois des sourires sans qu'on sache trop comment ils se sont frayés un chemin jusqu'à nous.

Ainsi, un jour, je venais de terminer certaines emplettes et, par extraordinaire, je m'étais chargée de paquets. A un moment donné, je déposai le tout sur un comptoir libre pour pouvoir remettre mes gants avant de quitter le magasin. L'heure de la fermeture était proche et les commis s'affairaient à vider les vitrines de leurs pâtisseries. Une des employées, tout de blanc habillée, avait également les cheveux tout blancs. Elle était très soignée de sa personne et comme une pensée de sympathie me vint pour son âge et le travail fatigant qu'elle avait à faire, elle se retourna vers moi et me sourit. Le temps de répondre à son sourire, elle reprit sa charge et moi la mienne et nous continuâmes notre chemin.

Une autre fois, c'était au début d'une journée d'étude dans la grande salle sévère et imposante d'une importante maison religieuse.

La réunion était tout à fait sérieuse et présidée par un monseigneur. Après la prière d'usage, il y avait deux pièces musicales au programme, deux morceaux de chant, un en français, l'autre en anglais.

La première chanteuse donna une pièce de circonstance, vaguement religieuse et qui ne déplâta pas beaucoup d'air à l'entour.

Mais la jeune Anglaise, c'était presque une fillette, n'avait peut-être qu'une pièce comme répertoire et c'était une chanson d'amour. Et c'est ce qu'elle donna à son imposant auditoire.

La musique était douce comme une berceuse très tendre et la mélodie se déroulait comme un ruban d'espoir retenant quelque rêve enchanter. C'était un avant-midi de mai et dès les premiers accords il sembla que tout le printemps et son soleil et ses oiseaux étaient entrés dans la salle. Et tout le monde écouta la romance d'amour, les anciennes élèves, les jeunes sœurs, les vieilles religieuses, messieurs les abbés et Monseigneur.

Pendant que la jeune chanteuse prêtait sa voix à de si tendres harmonies, je laissai errer un regard tout autour pour essayer de me rendre compte de l'effet produit par la romance et alors une dame très âgée, placée sur la première rangée, la doyenne peut-être des anciennes élèves, rencontrant mon regard curieux, m'envoya, malgré la distance qui nous séparait et par-dessus le silence qui accueillait les paroles d'amour, un sourire très frais, très jeune, des yeux comme des lèbres. J'étais trop amusée moi-même pour ne pas répondre sur-le-champ et nous continuâmes, cette fois, à écouter la jolie romance...

Il est sans doute plus agréable de recueillir des sourires que des regards qui semblent vouloir vous décapiter, alors dont on se moque sans doute mais qui enlaidissent tellement celles ou ceux qui les portent...

Germaine BERNIER

Voix de l'hôte des Bénédictines

Madeline, grande amie d'Euphrosine, avait soif de solitude. Elle n'en parlait à personne, quand sa maman — les mamans devinent tout! — lui offrit de passer une quinzaine à Saint-Eustache, au monastère de Sainte-Marie des Deux-Montagnes.

Chez les Bénédictines? Oui, chez les Bénédictines qui fêteront bientôt, le 23 avril prochain, le jubilé d'or de leur bonne Mère prieure, Mme Gertrude Adam. L'amie de notre amie Euphrosine va en visite à ce monastère... car Madeleine écrit à Mère prieure et Mère prieure répondit à Madeleine: venez.

Un jour après-midi de printemps, une jeune fille, sac à la main, descend allégrement de l'autobus et gravit le chemin aboulissant au refuge de la paix!

Une modeste sœur tourière ouvre la porte, lui sourit, parle peu, la conduit à sa chambre, de là chez Mère prieure qui la salue d'un cordial "Deo gratias"!

Une visite au Roi du ciel et de la terre caché pour nous au Tabernacle, un soutenant repas sobre, et voilà Madeleine en grand silence, dans sa chambre grise.

Un prie-Dieu l'invite à imiter le digne lèpreux, celui qui, ayant demandé et reçu, revint sur ses pas pour adorer et remercier; une table et une lampe lui promettent plusieurs heures de lecture; deux fenêtres lui laissent admirer à loisir le ciel et les quelques légères nuages roses et mauves, derniers reflets du soleil couchant, le lac et ses sombres montagnes, plus près du monastère, le jardin et les arbres.

Madeline n'entend que le murmure berceur d'une nature qui s'endort et le tic-tac de son réveille-matin qui lui rappelle, comme toutes les choses passagères, qu'elle vit dans le temps l'éternité commencée ici-bas. Et pourtant non! Elle entend aussi la cloche qui tinte. C'est son langage. Chacune l'écoute. Sept heures! Elle somme complot. "Avant que la lumière disparaisse, nous vous supplions, Créateur de toutes choses, d'être, dans votre clémence, notre protecteur et notre soutien."

A huit heures, elle sonnera Matines. Et demain, Laudes, Prime, Tierce, Sexte, None, Vêpres et Complies de nouveau.

A sa voir, les moniales quitteront leur travail et chanteront l'Office divin.

Deus, in adiutorium meum intende, Domine, ad adjuvandum me festina.

Et Dieu viendra à leur aide, Dieu se hâtera de les secourir.

Le monde moderne savant et prétentieux oublie parfois, comme un enfant, la leçon du clocher. Le fin clocher qui pointe vers les cieux bien plus haut que sa puissance terrestre, et qui lui apprend ce qu'il ignore: l'obéissance, la prière, l'abandon au Chef suprême de l'univers, la Trinité Sainte.

Le ciel déploie maintenant son tapis d'étoiles sur lequel la cour céleste, dans l'invisible, se prosterner et ne "cesse nuit et jour de louer: Saint, saint, saint est le Seigneur le Dieu Tout-Puissant, qui était, qui est et qui vient!"

Et Madeleine pense qu'ici-bas se déroule le long tapis, la longue trame des siècles. Les êtres y marchent un moment, préparent à jamais leur éternité. Eternité d'amour ou de haine selon qu'ils ont répondu à l'appel de l'Amour ou feint de n'y rien comprendre.

"Aimez Dieu puisque Dieu nous a aimés le premier..."

A genoux, dans la silencieuse chambre grise, Madeleine, par la Vierge toute-puissante, implore la Trinité Sainte "de ne pas la laisser seule", mais de lui apprendre par sa présence au dedans d'elle-même "à faire toujours ce qui lui plaît".

Puis, avant de s'endormir, dans le calme du monastère assoupi, Madeleine médite soudain ce qu'une généreuse dame observait justement: "Ma Mère, si chaque personne qui s'amuse vous offrait un dollar de plaisirs sacrifiés, votre monastère serait complètement achevé. Vous ne seriez plus à l'étranger, ni obligée de différer l'entrée des jeunes filles... Il faut tellement de prières!"

Et dans le silence d'une nuit claire, la voix de l'hôte des Bénédictines monta vers Dieu, le suppliant de multiplier durant cette dernière semaine, chez Mlle Marie Labine, 374, avenue Wiseman, Outremont, plusieurs aumônes à offrir à Mère prieure, en la belle fête de son jubilé d'or, le 23 avril prochain.

Ceux qui firent notre pays

Mgr Norbert Provencher

(1787-1853)

Tout curieux que cela puisse paraître, c'est à la demande d'un Ecosais protestant que des prêtres catholiques furent envoyés dans l'ouest. Ces premiers apôtres se nommaient Norbert Provencher et Séverin Dumoulin.

Membre d'une famille de douze enfants, Joseph-Norbert Provencher naquit à Nicolet, le 12 février 1787, du mariage de Jean-Baptiste Provencher dit Bellefeuille et d'Elisabeth Proulx. Il fut ordonné prêtre le 21 décembre 1811. Après avoir été vicaire à la cathédrale de Québec, à Vaudreuil, à Deschambault et aux Grondines, il desservit d'abord la cure de Pointe-Claire, puis celle de Kamouraska.

Lord Selkirk avait acquis un vaste territoire comprenant tout l'espace constituant aujourd'hui le Manitoba et il avait songé à y établir une colonie écossaise. Mais son plan échoua partiellement. Cependant, comme le pays comprenait beaucoup de Canadiens français catholiques privés des secours de la religion et vivant dans un grand désordre, il demanda à Mgr Plessis d'y envoyer des missionnaires. Désigné à cette fin, le 29 mars 1818, M. Provencher partit de Montréal avec M. Dumoulin, le 16 mai, muni d'autorisations du gouverneur Sherbrooke. En raison de la distance, M. Provencher possédait aussi les pouvoirs d'un vicaire général. Le missionnaire construisit sa maison en face du fort Douglas, sur le bord d'un cours d'eau connu sous le nom de ruisseau allemand, en souvenir des colons de cette nationalité qui s'y étaient installés quelque temps. De là le nom de Saint-Boniface donné à la mission en l'honneur de l'apôtre des Allemands. En 1820, M. Provencher devint vicaire apostolique du Nord-Ouest et fut sacré aux Trois-Rivières par Mgr Plessis, le 22 mai 1822. L'année suivante il établit le collège de Saint-Boniface. De concert avec M. Dumoulin, Belcourt, Thibault et quelques autres, il étendit le rayonnement de l'Eglise. Le 16 avril 1844, le vicaire fut détaché du diocèse de Québec. En 1847, Rome érigea Saint-Boniface en diocèse. Mgr Provencher en fut évêque jusqu'au 7 juin 1853, au moment de sa mort.

Cà et là

PRETENTION

Jean. — J'ai rêvé que je demandais la main de la plus jolie jeune fille du monde!

Louise. — Ah!... et qu'est-ce que je vous ai répondu?

FELICITATIONS

Un ami annonçait hier à un commerçant que son caissier venait de gagner:

— Assez, interrompit le commerçant je vais lui porter mes félicitations...

— Malheureux, arrêtez, répond l'ami, il a gagné... Kingston! Tête du commerçant.

L'ARGUMENT MASSUE

Deux petites Anglaises se querellent:

— Mon père est un "policeman" monté, dit Betty, il se promène à cheval toute la journée.

— Ce n'est pas mieux qu'un "policeman" à pied, comme mon père, répliqua Peggy.

— Vous vous trompez joliment, Betty, et la preuve, c'est que, s'il y a des troubles, mon père peut se sauver plus vite...

— Aimez Dieu puisque Dieu nous a aimés le premier...

A genoux, dans la silencieuse chambre grise, Madeleine, par la Vierge toute-puissante, implore la Trinité Sainte "de ne pas la laisser seule", mais de lui apprendre par sa présence au dedans d'elle-même "à faire toujours ce qui lui plaît".

Puis, avant de s'endormir, dans le calme du monastère assoupi, Madeleine médite soudain ce qu'une généreuse dame observait justement: "Ma Mère, si chaque personne qui s'amuse vous offrait un dollar de plaisirs sacrifiés, votre monastère serait complètement achevé. Vous ne seriez plus à l'étranger, ni obligée de différer l'entrée des jeunes filles... Il faut tellement de prières!"

Et dans le silence d'une nuit claire, la voix de l'hôte des Bénédictines monta vers Dieu, le suppliant de multiplier durant cette dernière semaine, chez Mlle Marie Labine, 374, avenue Wiseman, Outremont, plusieurs aumônes à offrir à Mère prieure, en la belle fête de son jubilé d'or, le 23 avril prochain.

Lucie DESHAIES

Les rations du mois d'avril

Les coupons suivants deviennent valides:

13 avril: beurre, 57. — Sucre, 30, 31. — Conserves, 17, 18.

20 avril: beurre, 58. — Thé, café, 130, 131.

27 avril: beurre 59.

Expirent le 30 avril: beurre 54 à 57 inclusivement.

Restent valides jusqu'à avis contraire:

Conserves, D-1 à D-16 inclusivement.

Sucre, 1 à 29 inclusivement.

Thé-café, 1 à 29, E-1 et E-6 inclusivement.

CONSERVES DOMESTIQUES

Durant la prochaine saison de mise en conserve, chacun aura droit à cette fin d'obtenir 10 livres de sucre. Les premiers cinq coupons "F" du nouveau carnet seront valables pour une livre de sucre chacun, et seront utilisables à compter du 25 mai; les cinq autres coupons deviendront valables le 6 juillet. Si l'on préfère acheter les conserves plutôt que de les fabriquer, on pourra échanger ces coupons au bureau local de rationnement.

VIANDES et SAUMONS: rationnement temporairement suspendu. Les coupons jusqu'au 40 inclusivement ne seront plus valides; les numéros subséquents pourront éventuellement servir; donc les conserver.

VALEUR DES COUPONS

Sucre, 1 livre par coupon.

Thé, 2 onces par coupon E et T.

Café, 1/2 livre par coupon E et T.

Beurre, 1-2 livre par coupon.

Un coupon de conserves D dans le carnet no 3 et 17 et suivant dans le carnet no 4, valables pour:

Confiture, gelée, marmelade, beurre de miel, beurre d'érable: 12 onces liquides.

Fruits en conserve: 20 onces liquides.

Miel liquide: 24 onces liquides.

Miel en gâteau: 2 livres ou 2 rayons réguliers.

Sirope de maïs: 15 onces liquides.

Mélasse: 40 onces liquides.

Fruits pour bars de rafraîchissement: 12 onces liquides.

Sauce d'atocas: 12 onces liquides.

Sirope d'érable (de février à fin de mai): 40 onces liquides, soit 1 gallon pour 4 coupons.

Sirope d'érable (à partir de juin): 24 onces liquides.

Sucre d'érable: 2 livres.

Sucre, 1/2 livre.

Les deux séances auront lieu à la salle des promotions de l'Université Laval, Québec.

La séance du matin commencera à 9 h. précises.

Sujet d'étude: Le facteur intellectuel dans l'adaptation pédagogique et sociale. Conférencier: M. le Dr J. C. Miller, médecin à la Jemmerais, professeur à l'Université Laval.

La séance de l'après-midi aura lieu à 3 h. précises. Sujet: L'éducation ménagère et la pédagogie familiale à l'honneur, par S. E. le cardinal J. M. Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec.

Les membres de l'association, les gradués en sciences ménagères et leurs amis sont cordialement invités.

Au profit des œuvres de la Villa Saint-Joseph

Jeudi, le 13 avril, à 8 h., aura lieu à la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, angle des rues Rachel et Boudreau, la partie de cartes annuelle au profit des œuvres de la Villa Saint-Joseph, sous le patronage du R. P. Wilfrid Gariepy, S.J., curé de la paroisse.

Retraites à la Maison

N.-D.-du-Saint-Esprit

Une retraite fermée pour dames aura lieu à la maison Notre-Dame du Saint-Esprit, du 24 au 27 avril, par le R. P. Méthot, O.P.

Prière de s'inscrire à l'avance chez les sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception, 314 chemin Sainte-Catherine, CA. 3392.

Récolation

La récolation des dames, anciennes retraitées, aura lieu mardi, le 25 avril, de 2 h. à 4 h., chez les sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception, 314 chemin Sainte-Catherine. Toutes les dames sont cordialement invitées.

Partie de cartes au Gesù

A 1200 rue Bleury, samedi, 15 avril, partie de cartes organisée par les Enfants de Marie au Gesù au bénéfice des œuvres de cette congrégation.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: 361-3611; si vous donnez l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Théâtre St-Denis
L'HEURE DE LA VICTOIRE

présente

JEUDI SOIR, 13 avril

à 8 heures

ADOLPHE MENJOU

artiste de l'écran

CONRAD THIBAUT

artiste de concert et de la radio

PIERRETTE ALARIE

du Curtis Institute of Music de Philadelphie

ET

L'INIMITABLE

FRIDOLIN

(Gratien Gélinas)

G. Agostini dirigera l'Orchestre de la Victoire

André Durieux dirigera les chœurs

Première mondiale de la célèbre

"MARCHÉ DES PARTISANS"

RETENEZ VOS PLACES MAINTENANT

Cette annonce est publiée au profit du 6e Emprunt de la Victoire

T. EATON CO LIMITED

OF MONTREAL

Conseils culinaires

Il est bon de se rappeler que...

L'oeuf cuit deux à trois minutes dans l'eau bouillante constitue "l'oeuf à la coque". Le blanc en est laiteux.

"L'oeuf dur" est cuit onze minutes dans l'eau. Blanc et jaune y sont consistants.

Une cuisson plus prolongée est la cause de certaines désagréables réactions chimiques du jaune qui lui confèrent une odeur désagréable d'hydrogène sulfuré.

"L'oeuf sur le plat" est cuit au beurre ou au lard; deux minutes à température moyenne.

"Les oeufs brouillés" sont cuits à la casserole, avec du beurre, à tout petit feu ou au bain-marie.

Ils sont exquis, tout juste coagulés, c'est-à-dire encore "baveux".

PETIT CARNET

CASGRAIN-PELLETIER

A Rivière-du-Loup, le jour de Pâques, ont eu lieu les fiançailles de Mlle Gabrielle Casgrain, fille de M. Léon Casgrain, c.r., procureur général de la province, et de M. Achille Pelletier, de Rivière-du-Loup, et de feu Mme Pelletier.

SI VOUS AVEZ UN MAL DE GORGE

à cause d'un rhume... faites fondre un peu de Vicks VapoRub dans votre bouche. Voyez avec quelle rapidité il calme vos maux... soulage l'irritation de votre gorge. Essayez-le.

VICKS VAPORUB



Grâce au Poli ÉLÉGANT

je suis lauréate des Arts Ménagers

Mes voisines s'extasiaient avec envie sur le lustre ravissant de mes parquets... Ma foi! Toute ménagère avisée en peut obtenir autant avec le magique poli à plancher ÉLÉGANT. A toutes, je ne cesse de proclamer: "Si vous voulez un parquet chic, optez pour ÉLÉGANT." Pour une infime dépense, quel admirable résultat!

Beaver Products

COMPANY LIMITED • MONTREAL



Archiconfrérie N.-D.-des-Malades

"Donner au Christ Toutes nos souffrances"

CHLT vendredi, 2 h. 15, causerie aux malades.

Chers malades,

PAQUES. — Vivons dans l'allégresse et chantons l'alleluia triomphateur. C'est le temps de la félicité puisqu'il s'agit de la résurrection de notre Sauveur.

Surprise de Jésus. — Jésus attristé, la tête penchée, ayant souffert la mort pour nous aujourd'hui nous cause une surprise. Sa figure est tellement rayonnante. C'est une leçon pour moi malade. Je vois là ce que doit être la vie de mon âme.

Joie intarissable. — Les sources de la véritable joie ne se tarissent jamais. Si j'ai l'impression d'être épuisé, si le poids de mes douleurs et des maux dont je suis accablé je dois cependant maintenir mon âme dans un état de joie, et comme le chercheur d'or recueille

le dans la boue les paillettes précieuses, ainsi moi, malade, gélaissé, mais chrétien averti, je dois retrouver l'éclat de mon âme possédée par Dieu.

Chanter tout bas. — Je chante quelquefois tout bas, mais mon âme chante quand même. J'ai la conviction que la joie inspire confiance, qu'elle entraîne, et c'est la raison qui me fait pratiquer, en ce jour, plus que jamais, l'apostolat du sourire.

Joie du cœur. — Et cette joie que l'exprime sur mes lèvres, même aux moments les plus cruels, même aux heures les plus difficiles, n'est-elle pas une véritable énigme pour les incroyants ou encore pour les personnes de croyance différente?

Moyens pratiques. — 1o ressusciter avec Jésus; 2o oublier à jamais les souffrances passées; 3o demander l'aide de Notre-Dame des Malades.

Mot d'ordre. — Convertir en souriant.

Zoë FRECHETTE, pre, hôpital Saint-Vincent, Sherbrooke.

AU REVOIR!

on se reverra chez Gatehouse —

Frai d'aloise — Fléto de l'Atlantique

FILETS D'AILLEFIN — DORE — MORUE — POISSON BLANC — PETONCLES — EPERLANS — ACHIGAN RAYE — AIGLEFINS FENDUS ET FUMES

Homards vivants ou bouillis.

CHOIX DE VOLAILLES POUR LA FIN DE SEMAINE

Grosses dinde et rôti, poulets à rôti, poulets à griller, canetons.

Gatehouse

VENDREDI

LIVRAISON

AU DETAIL

8 A.M. et

2.30 P.M.

PL. 8121

Feuilleton du "Devoir"

La belle et la bête

par MARIO DONAL

37. (Suite)

— Les jardiniers voulaient en faire échapper quelques-unes à l'hécatombe; vous n'ignorez pas que le crapaud est l'hôte obligé des jardins anglais, et il m'a fallu user d'autorité pour amener mes gens à tout détruire.

Maintenant vous n'aurez plus peur, n'est-ce pas? Le château cesse d'être un château de légende, vous vous y plairez davantage.

Comme il regardait sa sœur en prononçant les derniers mots, elle répondit d'un ton ému:

— Vous avez un cœur charmant, Philippe, et de délicieuses inspi-

lations. Je vous sais un gré infini d'avoir renoncé, pour m'être agréable, à la tristesse qui nous environnait.

— Et qui s'alliait au mieux à mon état d'esprit. Je me complaisais à cette laideur, à cette sauvagerie. Elle déteignait sur moi; n'est-ce pas votre avis, Mlle de Kerhir?

Elle voulut formuler une dénégation aimable et polie, mais il ajouta tout de suite:

— Ne répondez pas; vous ne pourriez faire qu'un mensonge charnable, et je l'aurais sur la conscience. Mesdames, je ne vous re-

tiens plus davantage; je me reprocherais d'empêcher votre promenade, et je ne suis pas assez fort pour la partager. Allez sans moi voir ces roses là-bas; je me flatte qu'il n'y en a pas de plus belles dans les jardins de sa majesté.

Il les salua et retourna dans son cabinet. Un long moment il épia, le front collé à la vitre vo

Objet et procédure de l'enquête sur la police

Déclaration de M. le juge Cannon — Les partis politiques ne seront pas représentés à l'enquête — "Il n'y a que des intérêts judiciaires et administratifs à peser et à juger" — Les dossiers de la police provinciale entre les mains de la commission

Voici le texte de la déclaration faite hier après-midi, à la reprise de l'enquête royale sur la police provinciale, par M. le juge Lucien Cannon, Commissaire royal. (Le compte rendu de la séance suit.)

"Le travail de cette commission, contrairement à ce qu'on semble penser en certains quartiers, est un travail sérieux, entrepris dans l'intérêt du public. La première phase de cette enquête, si elle doit être conduite d'une façon intelligente, et je veux rendre témoignage aux avocats de la commission qu'ils la conduisent d'une façon très intelligente, — doit concerner l'organisation de la police. Autrement, il serait impossible à un juge chargé de s'enquérir de l'organisation policière de rendre un jugement équitable. Le gros bon sens indique qu'il faut établir des préliminaires, poser des bases.

"La deuxième phase de l'enquête sur une telle organisation doit porter sur la façon dont elle fonctionne.

"La troisième phase de cette enquête doit rechercher les résultats. "Tout travail bien organisé doit être divisé en sections ou en étapes, de même que toute preuve logique doit se développer par degrés. En conséquence, on ne peut entrer dans la seconde ou la troisième phase avant d'avoir terminé la première.

"D'aucuns sont désireux de découvrir immédiatement des scandales. S'il y en a, l'enquête portera sur eux en temps et lieu et l'enquête à ce sujet sera complète. La troisième phase consistera à savoir s'il y a eu des abus et, dans l'affirmative, par qui ces abus ont été commis.

"Ces trois phases constituent le travail de la commission.

Les journalistes

"Messieurs les journalistes qui sont ici présents peuvent en prendre note. Cette commission ne peut pas être conduite autrement. On semble parfois s'étonner que les partis politiques ne soient pas représentés ici. J'ai même vu dans certains journaux, à ma grande surprise, des points d'interrogation à ce sujet. La réponse est simple. Les partis politiques n'ont pas qualité devant cette commission. Aucun parti politique.

Enquête judiciaire

"Si les hommes publics, qui exercent actuellement ou ont naguère exercé des fonctions, croient que leur administration est en jeu et que leurs intérêts doivent être protégés, nous y verrons en temps et lieu. Ces hommes publics, toutefois, seront devant la commission en leur qualité d'administrateurs et non pas en leur qualité d'hommes politiques. Je ne veux pas que qui que ce soit, soit sous l'impression que les personnes qui comparaitront devant la commission représentent des intérêts politiques. Ici, il n'y a que des intérêts judiciaires et administratifs à peser et à juger."

Les dépositions

Dans la dernière partie de leurs dépositions MM. Despatiss et Jarguillat ont dit que les personnes détenues à la Sûreté provinciale avant leur procès ont le droit de manger, aux heures des repas, ce qu'il leur plaît, à la condition d'acquiescer à la dépense. A ceux qui ne veulent pas se nourrir eux-mêmes, on paie des repas de trente cents. Tout cela est encore contrôlé et payé par Québec.

M. J.-P. Bircher

M. J.-P. Bircher, le témoin suivant, actuellement secrétaire de la Sûreté provinciale, est à l'emploi de cette dernière depuis 1929. A l'exception des années, où, sous le régime de l'Union nationale, il a dû faire un peu de tout et remplir même les fonctions de détective, c'est lui qui a dirigé le travail de bureau proprement dit, à la Sûreté. Il a été interrogé hier après-midi.

M. Bircher a déclaré que tout ce fait par écrit, à la police provinciale et que, dans les affaires pressantes, celles où l'on donne des instructions verbales, il est de son devoir d'exiger, ce qu'il fait toujours, que les ordres soient, dans le plus

bref délai possible, confirmés par écrit.

Toutes les plaintes reçues par la police provinciale passent par les mains de M. Bircher. Et à ce sujet, il a tenu à dire que, dans bien des cas, des gens se plaignent d'avoir déposé une plainte dont on ne s'est pas occupé. La police provinciale n'intervient, dans les affaires qu'on lui rapporte, surtout s'il s'agit d'histoires peu graves et ne nécessitant pas d'enquête, que lorsque le plaignant n'est pas capable de se débrouiller lui-même, c'est-à-dire lorsqu'il ne peut, seul, sans l'aide de la police, conduire son agresseur ou son voleur devant les tribunaux, où il est capable d'obtenir lui-même des mandats d'arrestation, des sommations, etc.

Maisons mal famées

M. Bircher a ensuite déposé devant la commission des listes donnant les adresses des maisons de jeux, de paris et de prostitution que la police provinciale a visitées depuis 1938, et le nombre de visites qu'elle a faites à chacun de ces endroits. Comme on lui demandait des listes semblables pour 1936 et 1937, il a dit qu'il lui était impossible d'en fournir pour la bonne raison que l'état des dossiers de la police provinciale, du 5 septembre 1936 au mois de janvier 1938, ne lui permet pas de faire le relevé qu'on lui demande. Le système actuel était utilisé avant 1938. Il fut complètement désorganisé, cependant, sous l'administration de M. Philippe Aubé. Dans bien des cas les dossiers que l'on a de cette époque-là sur les maisons de paris, de jeux et de prostitution sont incomplets.

M. Bircher a ensuite parlé d'une façon particulière, d'une maison de paris de la rue Guy où, durant les vingt-quatre mois de 1940 et de 1941, la police provinciale a effectué 22 raids, avant de réussir à fermer ledit établissement pour de bon. Interrogé par le juge Cannon, M. Bircher a déclaré qu'au cours de ces 22 raids on n'a saisi qu'un seul appareil téléphonique. Il a expliqué ce fait en disant que les "bookies", sachant que la police saisit les téléphones, ont pris l'habitude de les installer dans une maison adjacente à leur établissement et où la police ne peut aller, parce qu'elle n'a de mandat pour aller qu'à tel numéro.

Contrôle de la Commission

M. Bircher ayant dit que l'on ne garde aux bureaux de la Sûreté que les dossiers de l'année courante, qu'elle seule la brigade des mœurs fait ouvrir, chaque année, entre douze cents et treize cents dossiers, portant sur l'activité des maisons de jeux, de paris et de prostitution, le commissaire lui demanda ce que l'on faisait des dossiers des années passées.

M. Bircher dit qu'on les déposait tous, depuis 1915 ou 1917, dans la voûte 18 du nouveau palais de justice.

Me Gérard Fauteux est alors intervenu: "J'aurais suggéré, a-t-il dit, que tous ces dossiers soient déposés devant la commission mais, comme cela nécessiterait un travail énorme, je crois que l'on devrait mettre à la disposition du commissaire et de ses assistants tous ces documents, à l'endroit où on les garde. Il faudrait pour cela que nous eussions un accès direct à la voûte 18 afin de pouvoir examiner ces dossiers avec la plus grande liberté possible. Je crois qu'il serait utile que M. Bircher donne au secrétaire de la commission le chiffre permettant d'ouvrir la porte de la voûte 18. Je crois même qu'à ce moment-ci de l'enquête la commission seule devrait avoir le contrôle de cette voûte. Si des hommes de la police provinciale avaient besoin d'y aller, il leur serait possible de le faire, mais avec une autorisation expresse de la commission."

M. le juge Cannon trouva que tout cela était bon et il ordonna que personne n'ait accès à la voûte 18, sans avoir obtenu au préalable une permission du secrétaire de la commission.

Après avoir fait la déclaration que l'on trouve au début de ce compte rendu, le juge Cannon crut bon de dire qu'il serait peut-être temps d'avertir les autorités municipales du fait que l'on aura besoin

de leur aide, pour prendre connaissance du travail que la brigade de la moralité du service de la police municipale a accompli à Montréal, en même temps que la police provinciale, afin de combattre les maisons de paris, de jeux et de prostitution. Me Fauteux s'empresse de dire qu'il avait pris sur lui de devancer le désir du commissaire et qu'il avait informé l'administration municipale, depuis quelques jours déjà, du fait que l'on aurait à interroger certains de ses policiers.

Et le juge Cannon ajouta: "On comprendra que dans une affaire comme celle que j'instruis, il est indispensable, afin de traiter tout le monde avec justice, d'avoir un tableau complet de toute l'activité de la police, à Montréal, depuis 1936 jusqu'à nos jours. C'est encore là une question de simple bon sens."

L'instruction de l'enquête fut ensuite ajournée à ce matin, à 10 h. 30.

L'ennemi ne serait pas admis aux conférences

Le Canada n'était pas représenté aux discussions sur l'aviation à Washington

Londres, 12 (A.P.) — Le sous-secrétaire d'Etat britannique, Stettinius, a commencé les pourparlers avec le secrétaire aux affaires étrangères anglais, Anthony Eden, aujourd'hui, M. Stettinius était accompagné de M. l'ambassadeur des Etats-Unis, M. John G. Winant.

Londres, 11 (C.P.) — Les Etats-Unis croient que l'Allemagne et le Japon doivent être exclus des discussions de projets d'aviation d'après-guerre, a dit l'assistant-secrétaire d'Etat, A. Berle.

On a demandé à M. Berle si cela signifie que les ennemis ne seront pas admis à avoir des intérêts dans l'aviation civile. Il a répondu que "nous ne voulons pas voir ces gens dans nos affaires".

Lord Beaverbrook, qui avait participé à une conférence avec Berle, a dit que l'Angleterre a dû faire des concessions durant les pourparlers. Berle a rétorqué que ces concessions doivent être faites des deux côtés et que le lord exagère. Beaverbrook a dit que la conférence a eu des résultats admirables. Le Canada n'était pas représenté à la conférence. D'autres pourparlers ont eu lieu, tels ceux de l'ambassadeur russe qui a rencontré l'assistant spécial du secrétaire d'Etat américain, Joseph C. Grew.

L'instruction religieuse en Ontario

Toronto, 12 (C.P.) — M. J.-G. Althouse, directeur provincial de l'éducation, a annoncé que l'instruction religieuse consistera en deux périodes chaque semaine et l'enseignement sera donné par les professeurs réguliers.

Les deux périodes d'instruction religieuse seront données en plus des exercices religieux quotidiens. Des mesures ont été prises pour excuser de ces exercices les enfants dont les parents ou les gardiens légitimes souhaitent qu'ils n'y soient pas soumis pour des raisons de conscience, a ajouté le Dr Althouse. On laissera peu d'initiative aux professeurs en matière d'instruction religieuse. Les cours et la façon de les donner seront clairement indiqués dans le manuel. Les professeurs qui s'entraînent à enseigner l'an prochain recevront la formation nécessaire à cet enseignement. La collaboration du clergé a été sollicitée en ce qui concerne la préparation de ces cours, a terminé M. Althouse.

"United Amusement" pourra en appeler

La compagnie United Amusement Corporation vient d'enregistrer une victoire importante en obtenant samedi, devant la Cour d'appel, la permission d'interjeter appel du jugement de M. le juge Louis Cousineau déclarant la compagnie United Amusement Corporation et les propriétaires du cinéma Snowdon, MM. George et John Ganetacos, coupables de mépris de Cour, ordonnant contre eux une règle nisi, et les sommant de comparaître devant la Cour supérieure, demain, le 11 avril, afin d'expliquer pourquoi ils ont ignoré l'injonction interjettée leur défendant d'afficher une bande cinématographique à leur établissement, avant qu'elle n'ait été applaudie au cinéma Kent. Il s'agit du film "Princess O'Rourke" annoncé pendant une semaine au Snowdon.

La Saint-Jean-Baptiste à Mont-Joli

Dimanche 2 avril dernier, la Société Saint-Jean-Baptiste de Mont-Joli procédait à l'élection de son bureau de direction pour l'année 1944. En voici le résultat:

Président d'honneur: S. H. le maire Dr R.-A. Lepage; aumônier, R. P. Emile Allie, O.M.I., curé de Notre-Dame-de-Lourdes de Mont-Joli; président, M. Louis-Joseph Gagnon, avocat; 1er vice-prés, M. Georges-H. de Champlain, administrateur du Sanatorium St-Georges; 2e vice-prés, M. Chs-Eug. Bélanger, professeur à l'Ecole normale de Mont-Joli; trésorier, Me Gérard-H. Rheault, avocat et principal des Instituts Rheault; secrétaire, M. J.-Albert Côté, professeur; Directeurs: MM. C.-B. Beaudet, industriel; D. P. Bouchard, gérant B.C.N.; J.-L. Comeau, voyageur; C.-A. Gagnon, comptable; J.-C. Coulombe, gérant Cie Pouvion; J.-A. Desrosiers, agent d'assurances.

M. Fraser en route pour Londres

Auckland, Nouvelle-Zélande, 12 (C.P.-Reuters). — Le premier ministre Fraser, de Nouvelle-Zélande, accompagné de sa femme, s'est mis en route, à bord d'un avion étatsunien pour Londres où il doit participer à la conférence des premiers ministres de l'Empire. En cours de route, il s'arrêtera à Washington. Il a l'intention de profiter de son voyage pour inspecter le plus possible les troupes néo-zélandaises à l'entraînement au Canada ou dans le Royaume-Uni.

Attaques contre les avionneries allemandes

126 avions descendus — Raids effectués par l'aviation étatsunienne

Londres, 12 (A.P.) — L'aviation étatsunienne a porté un nouveau coup à l'industrie allemande de l'aéronautique, et a détruit 126 appareils nazis dans les airs hier. Les alliés ont perçu 64 bombardiers et 16 chasseurs au cours de la plus savante bataille aérienne que les Etats-Unis eurent à livrer depuis le bombardement de Berlin le 6 mars.

En revenant à leurs bases, les avions ont détruit 58 appareils ennemis sur les champs d'aviation. La grande attaque de jour dirigée contre les avionneries d'Oschersleben et de Bernburg ainsi que contre des centres industriels de Rostock et d'Arnswalde a été effectuée par près de 2,000 bombardiers et chasseurs. La radio allemande a dit du raid de la journée d'hier, que les avions alliés descendus sont au nombre de 100.

Depuis dimanche, les alliés ont probablement jeté 9,000 tonnes de bombes sur 23 centres ferroviaires allemands, avionneries et aéroports allemands.

Stockholm, 12 (A.P.) — Les bombardiers étatsuniens ont combattu dans le ciel suédois hier, et pour suivre les chasseurs allemands, 9 bombardiers ont été forcés de descendre sur territoire suédois après avoir bombardé l'Allemagne.

Des rapports suédois disent qu'un bombardier a descendu un chasseur allemand et qu'un autre avion nazi a été descendu par les canons antiaériens suédois. Un communiqué dit que trois bombardiers étatsuniens ont été descendus et leurs équipages étaient saufs.

Le Vie emprunt

Chorale de 2,500 enfants au Forum

La présence d'une chorale de 2,500 garçons et fillettes, des écoles protestantes de Montréal, constituera la principale attraction au programme du grand rallye de la jeunesse étudiante de Montréal en marge de la campagne Vie Emprunt de la Victoire, qui aura lieu au Forum le 2 mai prochain. C'est ce qu'ont annoncé hier les autorités de la Commission des Ecoles Protestantes.

En plus des versions chorales, il y aura exécution de danses, de gymnastique, de jeux de trapèze, et des parades par des corps de cadets des écoles.

Ce sera la première fois qu'on aura réuni un aussi grand nombre d'écoliers pour une démonstration du genre, destinée à appuyer la campagne du prochain emprunt de la Victoire, qui sera inaugurée le 24 avril prochain. L'âge des enfants présents varie entre 12 et 7 ans et ils seront recrutés dans quelque 30 écoles disséminées sur toute l'étendue de l'île de Montréal.

Coopérative d'habitation à Shawinigan

Shawinigan. — On a jeté les bases d'une coopérative d'habitation à Shawinigan samedi le 1er avril. A une assemblée, différents orateurs se sont fait entendre et ont exposé les buts d'une telle coopérative ainsi que les moyens à prendre pour atteindre au succès.

Le député provincial, M. P. Beaulac, gérant de la Caisse populaire, s'est déclaré favorable à un tel projet et a insisté sur la nécessité d'une mise de fonds de la part des sociétaires.

Les cinq membres suivants ont été proposés afin d'étudier le projet et de faire rapport à la prochaine réunion: ce sont MM. A. Bastien, T. Paillet, G. Hardy, E. Larocque et A. Lamy.

Georges de Grèce est en route

Londres, 12 (C.P.-Reuters). — Le roi Georges de Grèce a quitté Londres, en route pour le Caire, afin de se rendre compte sur place de la situation créée par la crise ministérielle survenue au sein de son gouvernement.

Avion nazi abattu en Suède

Stockholm, 12 (A.P.) — Un avion militaire allemand a été abattu par une batterie antiaérienne suédoise et s'est écrasé en flammes, hier, dans le sud de la Suède. Tous les membres de l'équipage ont perdu la vie.

Berlin et le chrome de Turquie

Istanbul, 12 (A.P.) — Le journal pro-nazi Cumhuriyet écrit qu'il n'y a pas de raison pour laquelle la Turquie ne pourrait continuer d'exporter du chrome en Allemagne. "Les Alliés, ajoute-t-il, ont trouvé une excuse pour ne pas expédier du matériel de guerre en Turquie et maintenant ils se plaignent parce que nous envoyons du chrome en Allemagne, en échange de produits dont nous avons besoin".

Nouvelle industrie à La Tuque

La Tuque, 12 — La Chambre de commerce des jeunes de La Tuque forme récemment un comité chargé d'étudier les problèmes d'après-guerre et les remèdes à y apporter. L'on en est venu à la conclusion que l'établissement d'une nouvelle industrie dans la ville contribuerait grandement à régler ces problèmes.

Après plusieurs propositions que l'on a étudiées avec soin, l'on a conclu que l'établissement d'une industrie d'ébénisterie est ce qu'il y a de préférable. La ville possède le site, l'énergie électrique, la matière première et l'école technique fournira la main-d'œuvre compétente nécessaire à son développement.

La Confirmation à Montréal

Voici les dates auxquelles la Confirmation sera administrée aux enfants des diverses paroisses de la ville, et le nom de l'évêque qui officiera à la cérémonie dans chaque cas:

Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau
Dimanche, 16 avril, à 3 h. p. m. — Saint-Stanislas.
Lundi, 17 avril, à 10 h. a. m. — Saint-Jacques. A 3 h. p. m. — Saint-Catherine.

Mardi, 18 avril, à 10 h. a. m. — Saint-Clément; à 3 h. p. m. — Saint-Arsène.
Mercredi, 19 avril, à 10 h. a. m. — Sainte-Philomène; à 3 h. p. m. — Saint-Gabriel.

Jeudi, 20 avril, à 10 h. a. m. — Saint-Enfant-Jésus; à 3 h. p. m. — Holy Family.
Son Exc. Mgr Conrad Chaumont
Dimanche, 16 avril, à 3 h. p. m. — Saint-Edouard.

Lundi, 17 avril, à 10 h. a. m. — Saint-Pierre-Claver; à 3 h. p. m. — Saint-Zotique.
Mardi, 18 avril, à 10 h. a. m. — Saint-Jean-Damascène; à 3 h. p. m. — Saint-Antoine.

Mercredi, 19 avril, à 10 h. a. m. — Saint-Pascal Baylon; à 3 h. p. m. — Saint-Vital.
Jeudi, 20 avril, à 10 h. a. m. — Sainte-Jeanne d'Arc; à 3 h. p. m. — Saint-Pierre aux Liens.

Son Exc. Mgr Lawrence Whelan
Dimanche, 16 avril, 3 h. p. m. — L'Ascension.
Lundi, 17 avril, à 10 h. a. m. — Saint-Augustin; à 3 h. p. m. — Saint-Ignace de Loyola.

Mardi, 18 avril, à 10 h. a. m. — Saint-Dominique; à 3 h. p. m. — Saint-Raphaël.
Mercredi, 19 avril, à 10 h. a. m. — Sainte-Agnès; à 3 h. p. m. — St. Mary's.

Jeudi, 20 avril, à 10 h. a. m. — Saint-Patrice; à 3 h. p. m. — Ville Modelé (L'Annonciation et Saint-Joseph).

Son Exc. Mgr Anastase Forget
Dimanche, 16 avril, à 3 h. p. m. — Saint-Henri.
Lundi, 17 avril, à 10 h. a. m. — Saint-Charles; à 3 h. p. m. — Notre-Dame des Sept Douleurs.

Mardi, 18 avril, à 10 h. a. m. — N.-D. du Perpétuel-Secours; à 3 h. p. m. — Sainte-Madeleine.
Mercredi, 19 avril, à 10 h. a. m. — St-Jean-Bte-Marie-Vianney; à 3 h. p. m. — Sainte-Cunégonde.

Jeudi, 20 avril, à 10 h. a. m. — Cartierville; à 3 h. p. m. — Saint-Raymond.
Vendredi, 21 avril, à 10 h. a. m. — Pointe aux Trembles.

Son Exc. Mgr Philippe Denranel
Dimanche, 16 avril, à 3 h. p. m. — Saint-Louis de France; à 8 h. p. m. — Notre-Dame de la Défense.

Lundi, 17 avril, à 10 h. a. m. — Saint-Denis; à 3 h. p. m. — Saint-Victor.
Mardi, 18 avril, à 10 h. a. m. — Saint-Jean-Berchmans; à 3 h. p. m. — Saint-Barthélemy.

Mercredi, 19 avril, à 10 h. a. m. — La Visitation (Sault-au-Récollet); à 3 h. p. m. — Sainte-Claire.
Jeudi, 20 avril, à 10 h. a. m. — Lachine; à 3 h. p. m. — Sainte-Hélène.

Son Exc. Mgr Arthur Douville
Dimanche, 16 avril, à 3 h. p. m. — Sacré-Coeur.
Lundi, 17 avril, à 10 h. a. m. — Saint-Vincent Ferrier; à 3 h. p. m. — Saint-Marc.

Mardi, 18 avril, à 10 h. a. m. — Saint-Louis de Gonzague; à 3 h. p. m. — Notre-Dame Auxiliatrice.
Mercredi, 19 avril, à 10 h. a. m. — Saint-Jean de Matha; à 3 h. p. m. — Saint-Bernardin.

Jeudi, 20 avril, à 10 h. a. m. — Saint-Nazaire (Ville La Salle); à 3 h. p. m. — Saint-Herménégilde.
Vendredi, 21 avril, à 10 h. a. m. — Sainte-Elisabeth.

Son Exc. Mgr Henri Prud'homme
Dimanche, 16 avril, à 3 h. p. m. — Sainte-Cécile.
Lundi, 17 avril, à 10 h. a. m. — Saint-Joseph; à 3 h. p. m. — Saint-Jean de la Croix.

Mardi, 18 avril, à 10 h. a. m. — Saint-Etienne; à 3 h. p. m. — St-Nicolas.
Mercredi, 19 avril, à 10 h. a. m. — Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus; à 3 h. p. m. — Sainte-Bernadette.

Jeudi, 20 avril, à 10 h. a. m. — Saint-Paul de la Croix; à 3 h. p. m. — Saint-Malachie.
Vendredi, 21 avril, à 10 h. a. m. — Holy Cross.

Son Exc. Mgr Martin Lajeunesse
Dimanche, 16 avril, à 3 h. p. m. — Immaculée-Conception.
Lundi, 17 avril, à 10 h. a. m. — Saint-Eusèbe; à 3 h. p. m. — Sainte-Marguerite-Marie.

Mercredi, 19 avril, à 10 h. a. m. — Saint-Viateur; à 3 h. p. m. — Saint-Irénée.
Mercredi, 19 avril, à 10 h. a. m. — Saint-Germain; à 3 h. p. m. — Saint-Joseph.
Jeudi, 20 avril, à 10 h. a. m. —

N.-D. du Sacré-Coeur (Ville La Salle); à 3 h. p. m. — Christ-Roi.
Vendredi, 21 avril, à 10 h. a. m. — Notre-Dame.

Son Exc. Mgr Aldée Desmarais
Dimanche, 16 avril, à 3 h. p. m. — Saint-Jean-Baptiste; à 8 h. p. m. — Notre-Dame du Mont-Carmel.

Lundi, 17 avril, à 10 h. a. m. — N.-D. du Saint-Sacrement; à 3 h. p. m. — Notre-Dame de Grâce.
Mardi, 18 avril, à 10 h. a. m. — Saint-Léon; à 3 h. p. m. — Saint-Laurent.

Mercredi, 19 avril, à 10 h. a. m. — Saints-Martyrs-Canadiens; à 3 h. p. m. — Saint-Octave.
Jeudi, 20 avril, à 10 h. a. m. — Notre-Dame des Neiges; à 3 h. p. m. — Très Saint-Sacrement, Lachine.

Son Exc. Mgr Réginald Duprat
Dimanche, 16 avril, à 3 h. p. m. — Très-Saint-Nom de Jésus.
Lundi, 17 avril, à 10 h. a. m. — Saint-Vincent de Paul; à 3 h. p. m. — Saint-Pierre.

Mardi, 18 avril, à 10 h. a. m. — Saint-Jean-Bte de la Salle; à 3 h. p. m. — Saint-François d'Assise.
Mercredi, 19 avril, à 10 h. a. m. — Notre-Dame des Victoires; à 3 h. p. m. — Saint-Bernard.

Jeudi, 20 avril, à 10 h. a. m. — St. Anthony's; à 3 h. p. m. — St. Aloisius.
Vendredi, 21 avril, à 10 h. a. m. — St. Brendan.

Son Exc. Mgr Albini Leblanc
Dimanche, 16 avril, à 3 h. p. m. — Notre-Dame du Rosaire.
Lundi, 17 avril, à 10 h. a. m. — Saint-Alphonse; à 3 h. p. m. — Ste-Georgette.

Mardi, 18 avril, à 10 h. a. m. — Notre-Dame de la Paix; à 3 h. p. m. — Notre-Dame de Lourdes.
Mercredi, 19 avril, à 10 h. a. m. — Sainte-Clotilde; à 3 h. p. m. — Ste-Anne.

Jeudi, 20 avril, à 10 h. a. m. — Saint-Paul; à 3 h. p. m. — Saint-Willibrod.
Vendredi, 21 avril, à 10 h. a. m. — Saint-Michel.

Son Exc. Mgr Henri Belleau
Dimanche, 16 avril, à 3 h. p. m. — La Nativité.
Lundi, 17 avril, à 10 h. a. m. — Sainte-Brigitte; à 3 h. p. m. — Très-Saint-Rédempteur.

Mardi, 18 avril, à 10 h. a. m. — Saint-Ambroise; à 3 h. p. m. — St-Georges.
Mercredi, 19 avril, à 10 h. a. m. — Saint-Anselme; à 3 h. p. m. — Saint-François-Solano.

Jeudi, 20 avril, à 10 h. a. m. — Saint-Roch (bilingue); à 3 h. p. m. — Saint-Kevin.
Vendredi, 21 avril, à 10 h. a. m. — Saint-Thomas.

Censure adoucie en Espagne

New-York, 12 (A.P.) — La radio de Madrid a annoncé que les autorités espagnoles ont décidé de lever le ban sur la littérature espagnole précédant 1800 ainsi que sur la production lyrique et certaine littérature religieuse précédant 1910, ce qui est une première mesure indiquant que "l'Espagne a commencé à revenir à la normale".

Von Papen à Istanbul

New-York, 12 (A.P.) — La radio de Berlin rapporte que Franz von Papen, l'ambassadeur d'Allemagne en Turquie, est arrivé à Istanbul, d'Ankara, et qu'on lui offrira "une grande réception" d'ici quelques jours. L'émission ne précise pas les motifs de la présence de von Papen à Istanbul.



Le contre-amiral V.-G. Brodeur, R.C.N., nommé Commandeur de la division militaire de l'Ordre de l'Empire britannique (C.B.E.). — (Photo de la marine royale canadienne).

M. Guy Vanier délégué à Philadelphie

M. Guy Vanier, directeur des études à la Faculté des Sciences sociales, économiques et politiques, a été délégué par l'Université pour la représenter à la quarante-huitième réunion annuelle de l'American Academy of Political and Social Science qui aura lieu à Philadelphie le 14 et le 15 de ce mois.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphonez au service du tirage 1 BELAIR 3361: il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Avant de vous assurer.

consultez la

Confederation Life Association

SERVICE SÉLECTIF NATIONAL

Si vous avez des employés du sexe masculin — Sont-ils en règle au point de vue de la mobilisation?

En vertu d'une Ordonnance rendue sous l'empire des règlements du Service sélectif national (mobilisation):

1. Tout patron qui a à son service des employés masculins doit examiner leurs documents et faire connaître ceux qui n'auront pas exhibé des attestations indiquant qu'ils sont en règle avec le Service sélectif national (mobilisation).
2. Cet examen doit avoir été complété au plus tard le 1er mai 1944.
3. "EMPLOYEUR" ou "PATRON" comprend les employeurs ou les patrons dans l'industrie et le commerce, ainsi que les exploitants de fermes.
4. "EMPLOYÉ MASculin" désigne tout homme à votre service.
5. Un livret intitulé "GUIDE DU PATRON" a été envoyé à tous les patrons dans l'industrie et le commerce. Une carte-réponse a été adressée aux exploitants de fermes.
6. Si vous avez à votre service un employé masculin, et n'avez pas été averti du relevé par livret ou carte postale, communiquez avec le plus proche bureau de Placement et du Service sélectif et demandez ce livret.
7. Les travailleurs agricoles qui, étant d'âge militaire, n'ont pas été rejoints par l'Armée et n'ont pas reçu un ordre d'ajournement, devront immédiatement se procurer cet ordre chez le plus proche Registrare.
8. Tout employeur de personnes du sexe masculin est oblig

Victimes de l'armée et de l'aviation

Les quartiers généraux du ministère de la Défense nationale à Ottawa autorisent, aujourd'hui, la publication d'une nouvelle liste des pertes de l'armée canadienne outre-mer. Parmi les victimes nous retrouvons les noms des militaires canadiens

français suivants.

Tués à l'action: les soldats Joseph-Roger Fortin, infanterie, Hull; Jean Bruneau, infanterie, 3550, rue St-Urbain, Montréal; Joseph-Albert Dollard Lalonde, infanterie, 5921, avenue Durocher, Montréal; le lance-caporal Fichard Maltais, Kénogami.

Gravement blessés: le soldat Charles Thériault, infanterie, Rivière-du-Loup; le sergent Conrad Gervais, infanterie, Ottawa; le soldat David

Ducharme, infanterie, Binscarth, Man.

Blessés: le lance-caporal Augustin Demers, infanterie, Buckingham, Qué.; le soldat Joseph-Arthur Clavet, infanterie, Loretteville, Qué.; le lance-caporal Charles Meunier, infanterie, 3961, rue Rivard, Montréal; le lance-caporal William-Rupert Descostes, infanterie, Charlottetown, I.-P.-E.; le soldat Léon Michaud, infanterie, Ste-Anne, N.-B.

Légèrement blessés: le caporal

Pierre Bérubé, infanterie, Mont-Joli; les soldats Hector-Joseph Mathieu, infanterie, North Bay, Ont.; Jean-Guy Cardinal, infanterie, St-Georges de Champlain; Augustin Leblanc, infanterie, 2211, rue Bourbonnière, Montréal.

Victimes du C.A.R.C.

Le quartier général de l'aviation militaire canadienne nous communique sa 853ème liste officielle des

morts, blessés et disparus. On y re-

Tués en service actif — Le sous-lieutenant d'aviation Henry-Calvin Chambers Read, fils de M. G.-C. Read, 130, avenue, Wolseley, Montréal.

Mort à la suite de blessures reçues en service actif — L'officier pilote Thomas-William Dimma, D.F.M., fils de M. T.-F. Dimma, 1231, rue Wellington, Ottawa.

Prisonnier de guerre, en Allema-

que — Le sous-lieutenant d'aviation Joseph-Earl-Raymond Renaud, fils de M. Emmanuel Renaud, 843, avenue Marion, Windsor (Ont.).

Gravement malade — L'aviateur-chef Joseph-Roland Ouellet, mari de Mme J.-R. Ouellet, 218, Canada Rd., Edmundston (N.-B.).

Réputé mort pour fins officielles — L'officier pilote Frederick-Albert Duquette, fils de M. M.-A. Duquette, 323 est, rue McIntyre, North Bay (Ont.).

Pour un Centre récréatif

Shawinigan. — Un groupe de personnes en vue s'est récemment réuni à Shawinigan en vue de la fondation d'un centre récréatif. Le projet a été mis à l'étude et M. Paul Telmosse, commissaire d'écoles, a présenté un rapport sur la question.

Il tient dans sa main sa vie... et la nôtre

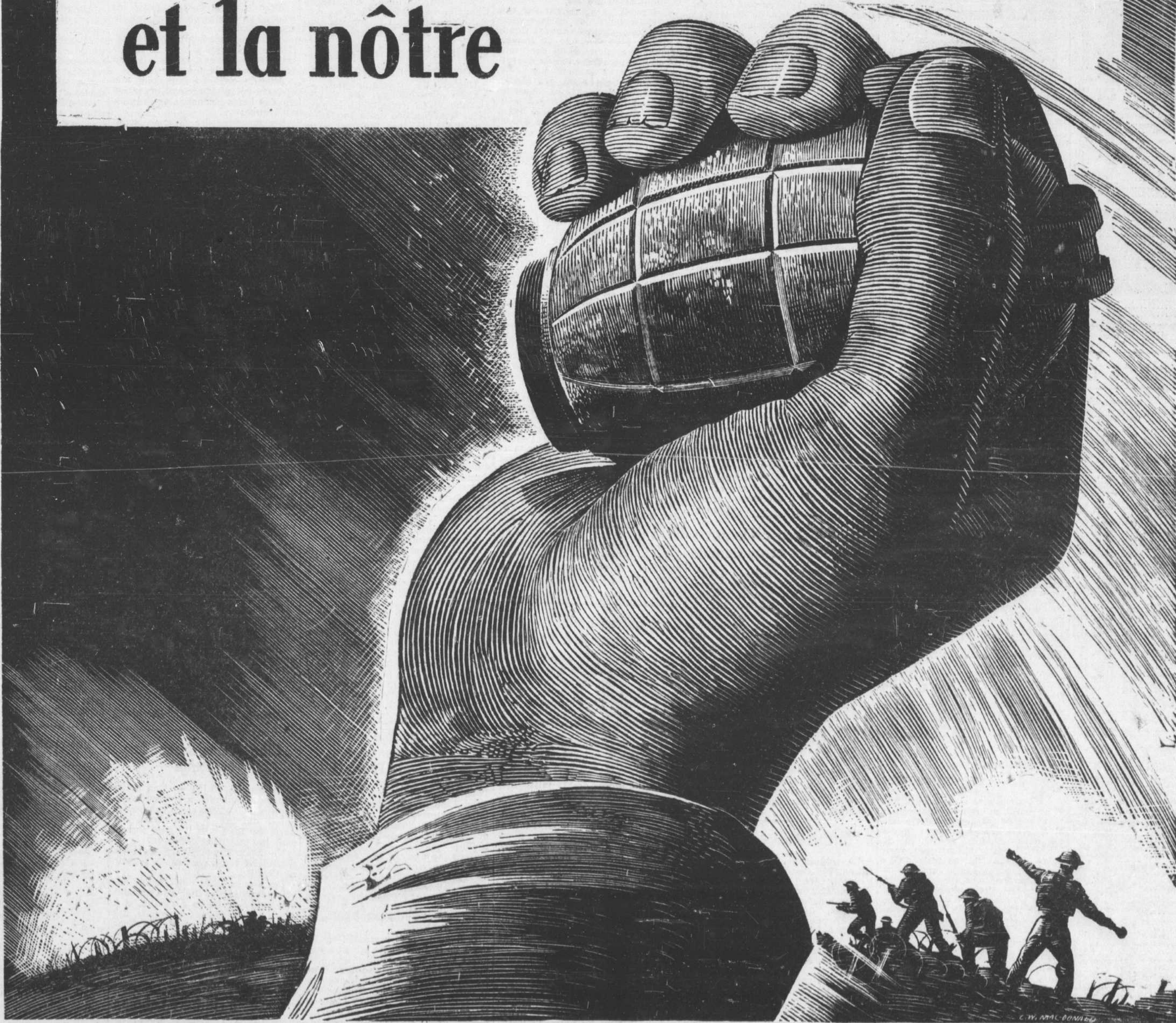
C'EST là littéralement vrai. La grenade chargée de mitraille que le soldat va lancer contre l'ennemi fera voler en éclats un peu de la puissance nazie, un peu de la force que les dictatures emploient à l'asservissement de l'homme. Dans sa main crispée, le combattant tient sa vie, mais aussi la nôtre.

En retour de ce service signalé, en échange de son courage et de ses risques, il attend le secours matériel des gens de l'arrière. Il ne nous demande pas de marcher, comme lui, sous la pluie, pendant des heures; de combattre l'ennemi avec violence; de renoncer à nos joies quotidiennes, aux douceurs que la vie nous permet encore: il ne nous demande que de lui fournir des armes et des vivres pour lui assurer la victoire.

Que ferez-vous au VI^e Emprunt de la Victoire?

445-3-PL

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE



Prions



Travaillons



Prêtons

COMMERCE ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 13.389 actions et de 9.940 actions minières, en comparaison de 9.532 actions et de 18.950 actions minières lundi dernier.

Haut Bas Ferm.	Haut Bas Ferm.	Haut Bas Ferm.
Algonquin Steel priv. 21 1/2 21 1/2 21 1/2	Hudson Bay Min. 29 1/2 29 1/2 29 1/2	Imp. Tobacco 11 1/2 11 1/2 11 1/2
Asbestos 21 1/2 21 1/2 21 1/2	Imp. Pete 29 1/2 29 1/2 29 1/2	Int. Pow. priv. 11 1/2 11 1/2 11 1/2
Bel Telephone 21 1/2 21 1/2 21 1/2	Lake of the Woods 29 1/2 29 1/2 29 1/2	Int. Pow. priv. 11 1/2 11 1/2 11 1/2
B.C. Power "A" 21 1/2 21 1/2 21 1/2	Mitchell, Robert 29 1/2 29 1/2 29 1/2	Int. Pow. priv. 11 1/2 11 1/2 11 1/2
Can. Cement priv. 21 1/2 21 1/2 21 1/2	Nat. Breweries 29 1/2 29 1/2 29 1/2	Int. Pow. priv. 11 1/2 11 1/2 11 1/2
Can. Forgings A 21 1/2 21 1/2 21 1/2	Nat. Steel Car 29 1/2 29 1/2 29 1/2	Int. Pow. priv. 11 1/2 11 1/2 11 1/2
Can. Nor. Power 21 1/2 21 1/2 21 1/2	Quebec Power 29 1/2 29 1/2 29 1/2	Int. Pow. priv. 11 1/2 11 1/2 11 1/2
Can. Steamship 21 1/2 21 1/2 21 1/2	St. Lawrence 29 1/2 29 1/2 29 1/2	Int. Pow. priv. 11 1/2 11 1/2 11 1/2
Can. Breweries 21 1/2 21 1/2 21 1/2	Shawinigan 29 1/2 29 1/2 29 1/2	Int. Pow. priv. 11 1/2 11 1/2 11 1/2
Can. Car. priv. (nouveau) 21 1/2 21 1/2 21 1/2	Win. Electric priv. 29 1/2 29 1/2 29 1/2	Int. Pow. priv. 11 1/2 11 1/2 11 1/2
Can. Celanese 21 1/2 21 1/2 21 1/2	Woods Mill priv. 29 1/2 29 1/2 29 1/2	Int. Pow. priv. 11 1/2 11 1/2 11 1/2
Can. Loc. 21 1/2 21 1/2 21 1/2	Nov. Scotia 29 1/2 29 1/2 29 1/2	Int. Pow. priv. 11 1/2 11 1/2 11 1/2
Can. Pac. Ry. 21 1/2 21 1/2 21 1/2	Royal 29 1/2 29 1/2 29 1/2	Int. Pow. priv. 11 1/2 11 1/2 11 1/2
Can. Smelting 21 1/2 21 1/2 21 1/2	St. Lawrence 29 1/2 29 1/2 29 1/2	Int. Pow. priv. 11 1/2 11 1/2 11 1/2
Crown Cork 21 1/2 21 1/2 21 1/2	Woods Mill priv. 29 1/2 29 1/2 29 1/2	Int. Pow. priv. 11 1/2 11 1/2 11 1/2
Crown Bridge 21 1/2 21 1/2 21 1/2	Nov. Scotia 29 1/2 29 1/2 29 1/2	Int. Pow. priv. 11 1/2 11 1/2 11 1/2
Dom. Steel & Coal B 21 1/2 21 1/2 21 1/2	Royal 29 1/2 29 1/2 29 1/2	Int. Pow. priv. 11 1/2 11 1/2 11 1/2
Dom. Textile 21 1/2 21 1/2 21 1/2	St. Lawrence 29 1/2 29 1/2 29 1/2	Int. Pow. priv. 11 1/2 11 1/2 11 1/2
Gatineau 21 1/2 21 1/2 21 1/2	Woods Mill priv. 29 1/2 29 1/2 29 1/2	Int. Pow. priv. 11 1/2 11 1/2 11 1/2
Gen. Steel Wares 21 1/2 21 1/2 21 1/2	Nov. Scotia 29 1/2 29 1/2 29 1/2	Int. Pow. priv. 11 1/2 11 1/2 11 1/2
Goodyear priv. 21 1/2 21 1/2 21 1/2	Royal 29 1/2 29 1/2 29 1/2	Int. Pow. priv. 11 1/2 11 1/2 11 1/2
Gypsum 21 1/2 21 1/2 21 1/2	St. Lawrence 29 1/2 29 1/2 29 1/2	Int. Pow. priv. 11 1/2 11 1/2 11 1/2
Hamilton Bridge 21 1/2 21 1/2 21 1/2	Woods Mill priv. 29 1/2 29 1/2 29 1/2	Int. Pow. priv. 11 1/2 11 1/2 11 1/2

LE CURB DE MONTREAL

Haut Bas Ferm.	Haut Bas Ferm.	Haut Bas Ferm.
Abitibi 6% priv. 20 1/2 20 1/2 20 1/2	Thrift Stores priv. 27 1/2 27 1/2 27 1/2	Walden 27 1/2 27 1/2 27 1/2
Beaumont 20 1/2 20 1/2 20 1/2	Walden 27 1/2 27 1/2 27 1/2	Walden 27 1/2 27 1/2 27 1/2
B. & O. 20 1/2 20 1/2 20 1/2	Walden 27 1/2 27 1/2 27 1/2	Walden 27 1/2 27 1/2 27 1/2
C. & D. Sugar 20 1/2 20 1/2 20 1/2	Walden 27 1/2 27 1/2 27 1/2	Walden 27 1/2 27 1/2 27 1/2
Canada Maline 20 1/2 20 1/2 20 1/2	Walden 27 1/2 27 1/2 27 1/2	Walden 27 1/2 27 1/2 27 1/2
C.N. Pow. priv. 20 1/2 20 1/2 20 1/2	Walden 27 1/2 27 1/2 27 1/2	Walden 27 1/2 27 1/2 27 1/2
Canadian Vickers 20 1/2 20 1/2 20 1/2	Walden 27 1/2 27 1/2 27 1/2	Walden 27 1/2 27 1/2 27 1/2
Canadian Vickers priv. 20 1/2 20 1/2 20 1/2	Walden 27 1/2 27 1/2 27 1/2	Walden 27 1/2 27 1/2 27 1/2
Donnacora 20 1/2 20 1/2 20 1/2	Walden 27 1/2 27 1/2 27 1/2	Walden 27 1/2 27 1/2 27 1/2
Ford A 20 1/2 20 1/2 20 1/2	Walden 27 1/2 27 1/2 27 1/2	Walden 27 1/2 27 1/2 27 1/2
Fraser 20 1/2 20 1/2 20 1/2	Walden 27 1/2 27 1/2 27 1/2	Walden 27 1/2 27 1/2 27 1/2
Massey-Harris priv. 20 1/2 20 1/2 20 1/2	Walden 27 1/2 27 1/2 27 1/2	Walden 27 1/2 27 1/2 27 1/2
Southernmont (cts) 20 1/2 20 1/2 20 1/2	Walden 27 1/2 27 1/2 27 1/2	Walden 27 1/2 27 1/2 27 1/2

BOURSE DES MINES DE TORONTO

Haut Bas Ferm.	Haut Bas Ferm.	Haut Bas Ferm.
1295 Abitibi Priv. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
500 Acme 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
3775 Ajax 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
6830 Alderman 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
700 Anglo Canadian 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
6200 Arion 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
5950 Astoria 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
700 Bagamag 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
3000 Base M. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
11500 Bear Ex. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
16590 Do. rights 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
6183 Beattie 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
500 Beron 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
7020 Bigwood 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
500 Boblo 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
2500 Bonest 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
480 Brantford 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
15034 British Dominion 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
12700 Bruland 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
500 Brown 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
1000 Buffalo Cad. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
500 Calmont 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
600 Canadian Mal. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
1000 C. P. B. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
2300 Cochenour 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
2300 Coin Lake 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
1040 Davis 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
1000 Denison 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
3500 Dome 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
5500 Duquesne 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
2300 Easter 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
3713 Franco Oil 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
4400 G. Yell. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
51800 Goldie 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
3000 God's Landing 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
3000 Golden Gate 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
115 Goody P. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
1300 Gunbar 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
3000 Halcor 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
4000 Halliwell 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
700 Hard Rock 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
2000 Hassag 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
6200 Int. Nickel 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4
1030 Int. Pete 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4	1000 J. M. Con. 31 3/4 31 3/4 31 3/4

BOURSE DE NEW-YORK

	Haut	Bas	Ferm.		Haut	Bas	Ferm.
Air Reduction	40 1/2	40	40	Paramount	28 1/2	28	28 1/2
Allied Chemical	142 1/2	142 1/2	142 1/2	Pepsi Cola	30 1/2	30 1/2	30 1/2
Allis Chalmers	88 1/2	88 1/2	88 1/2	Pepper Per Inc.	12 1/2	12 1/2	12 1/2
American Can	88	87	87	Pressed Steel Car	12 1/2	12 1/2	12 1/2
American Car & Found.	33 1/2	33 1/2	33 1/2	Pur. Super. of N.J.	14 1/2	14 1/2	14 1/2
American Locomotive	17 1/2	17 1/2	17 1/2	Pullman Inc. A	41 1/2	41 1/2	41 1/2
American P. & L. 6% Prf	45 1/2	45 1/2	45 1/2	Ravenna Ref. Inc.	16 1/2	16 1/2	16 1/2
Do. 5% prf	45 1/2	45 1/2	45 1/2	Republic Steel	18 1/2	18 1/2	18 1/2
American Smelting	38 1/2	38 1/2	38 1/2	Reynolds Tob. B	30 1/2	30	30 1/2
American Steel Found.	25 1/2	25	25 1/2	Sawley Stairs	42 1/2	42	42 1/2
American Tob. B	62 1/2	62	62 1/2	Sears & Roebuck	88 1/2	88 1/2	88 1/2
American Woolen	8 1/2	8 1/2	8 1/2	Serve Co.	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Anacosta	26 1/2	26 1/2	26 1/2	Shawmut Oil	39 1/2	39	39 1/2
Armour Illinois	5 1/2	5 1/2	5 1/2	Simmon. Co.	26 1/2	25 1/2	26 1/2
Atchafalpa S.F.	68 1/2	68 1/2	68 1/2	Sinclair Oil	13 1/2	12 1/2	13 1/2
Baldwin C.P.	19 1/2	19	19 1/2	South. C. Edis.	30 1/2	29 1/2	30 1/2
Bendix Aviation	33 1/2	33 1/2	33 1/2	Standard Pacific	30 1/2	30	30 1/2
Bethlehem Steel	50 1/2	50 1/2	50 1/2	Southern Railway	25 1/2	24 1/2	25 1/2
Boeing Aircraft	14 1/2	14 1/2	14 1/2	Do. Prf	52 1/2	51 1/2	52 1/2
Borg & Worn.	48 1/2	48 1/2	48 1/2	Standard Brands	30 1/2	30 1/2	30 1/2
Briggs Mfg.	36 1/2	36	36 1/2	Standard Oil of Cal.	32 1/2	32 1/2	32 1/2
Briggs Mfg. Co.	21 1/2	21 1/2	21 1/2	Standard Oil of Ind.	33 1/2	32 1/2	33 1/2
Burroughs's Add.	13	12 1/2	13	Texas Gulf	34 1/2	34 1/2	34 1/2
Canada Dry	25 1/2	25 1/2	25 1/2	Timken Roll	45	45	45
Canadian Pacific	9 1/2	9 1/2	9 1/2	Twentieth CFF	24	23 1/2	23 1/2
Celanese Corp.	9 1/2	9 1/2	9 1/2	Union Pacific	108	108 1/2	107 1/2
Chrysler	84 1/2	83 1/2	83 1/2	United Air Lt.	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Col. Gas. El.	4 1/2	4 1/2	4 1/2	United Fruit	78 1/2	78 1/2	78 1/2
Commonwealth Solvents	15 1/2	15 1/2	15 1/2	United Gas Imp.	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Cons. Edis. N.Y.	21 1/2	21 1/2	21 1/2	U. S. Pipe & F.	31 1/2	31 1/2	31 1/2
Continental Can.	36 1/2	36 1/2	36 1/2	U. S. Steel	46 1/2	46 1/2	46 1/2
Crown Cork	22 1/2	22	22 1/2	Do. Prf	136 1/2	136	136 1/2
Crown Zellers	6 1/2	6 1/2	6 1/2	U. S. Steel	31 1/2	31 1/2	31 1/2
Cruella Steel	31 1/2	31 1/2	31 1/2	Vanadium Steel	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Curtis W. A.	16 1/2	16 1/2	16 1/2	Western Union	58 1/2	58 1/2	58 1/2
Deere & Co.	38 1/2	38 1/2	38 1/2	Westinghouse	96 1/2	96 1/2	96 1/2
Dome Mines	23 1/2	23 1/2	23 1/2	Young & Rubicam	26 1/2	26 1/2	26 1/2
Douglas Air	50 1/2	50 1/2	50 1/2	Young S. & T.	35 1/2	35 1/2	35 1/2
Durham N.	15 1/2	15 1/2	15 1/2				
Eastman Kod.	163 1/2	163 1/2	163 1/2				
El. Auto Lite	39 1/2	39 1/2	39 1/2				
Electric Power & Light	4 1/2	4 1/2	4 1/2				
	39 1/2	39 1/2	39 1/2				

LA VIE SPORTIVE

La joute de demain, au Forum, sera probablement la dernière de la saison

Les Habitants de Dick Irvin se proposent de l'emporter de nouveau demain soir sur les Eperviers de Chicago afin de s'assurer la possession de la Coupe Stanley — Les champions de la Ligue Nationale ont eu une pratique hier soir — Nos porte-couleurs sont confiants et en bonne condition — Le gérant Paul Thompson et ses Eperviers sont arrivés ce matin

FERNAND MAJEAU JOUERA DEMAIN SOIR

Les joueurs du Canadien, qui ont remporté trois victoires consécutives contre les Eperviers de Chicago dans la série finale de la coupe Stanley, sont revenus en notre ville hier et après avoir obtenu la permission d'un repos bien mérité les Habitants de Dick Irvin ont reçu l'ordre de se reporter au Forum hier soir pour une pratique en vue de la quatrième joute de la grande classique du hockey majeur qui aura lieu demain soir à la patinoire de la Canadian Arena Co. et tous les équipiers ont chaussé les patins pour se dégourdir des fatigues du voyage et nos champions ont évolué pendant plus d'une heure sur la glace et tous paraissent être en bonne condition et bien déterminés à mettre fin à la série dès demain soir.

Il est vrai que Murph Chamberlain et Elmer Lach portaient des marques faciales à la suite de la joute disputée dimanche dernier à Chicago et que Maurice Richard et Ray Gelfing se ressentent des coups reçus dans la troisième partie de la série finale mais ils paraissent bien déterminés à participer au duel de demain et leur moral était excellent.

Bob Filion a pris part à la partie de dimanche dernier à la place de Gerry Heffernan et tout semble indiquer que l'instructeur Irvin se servira de Fernand Majeau pour la partie de demain car cet équipier ne s'est pas encore aligné contre le Chicago dans cette classique et le pilote du Tricolore veut donner une chance à Majeau de démontrer ce qu'il est capable de faire dans une rencontre aussi importante.

Le Canadien alignera de nouveau quatre joueurs sur la défense car

on ne veut prendre aucun risque et Lamoureux, Bouchard, Harmon et McMahon seront chargés de tenir leurs rivaux en respect et de protéger les buts défendus par Bill Durnan.

Les Eperviers sont arrivés à Montréal ce matin mais de même que les Canadiens ils se trouveront dans l'impossibilité de pratiquer car la glace est recouverte pour la séance de lutte qui sera présentée ce soir.

Avant de partir de Chicago, Paul Thompson a annoncé que Mush March, le vétéran ailier droit, qui fut blessé durant la série entre Chicago et Détroit, ne jouerait plus cette saison.

Ceci signifie que les Eperviers emploieront Virgil Johnson, Johnny Harms et Johnny Gottselig. A date, Harms a été une des vedettes de la série. Cette recrue a compté deux points dans les joutes disputées à Chicago et est devenue un des grands favoris des amateurs de hockey de cette ville. Il est un excellent patineur, possède un bon lancer et est très courageux.

La direction du Forum a annoncé que les enfants en dessous de seize ans ne pourraient s'asseoir que dans la section nord à moins qu'il ne soient accompagnés d'un parent ou d'un gardien. Un directeur du Forum a annoncé que des dommages et considérables avaient été causés à l'édifice par des jeunes cette saison que la Canadian Arena Company se voyait forcée de prendre cette décision comme mesure de protection.

La vente de billets au souscripteurs de saison se continuera aujourd'hui et la vente des billets au public en général commencera demain matin.

Terreur Dorée et Yvon Robert dans la finale

Pendant plusieurs années, le sport de la lutte a eu deux et même trois champions chez les poids lourds, mais il y a moins d'un an cet état de choses est disparu. L'Association Wrestling Association et l'Association Canadienne avaient réussi à clarifier la situation et Yvon Robert était le seul monarque reconnu par les autorités compétentes. Tout récemment l'on apprenait par les dépêches venant des Etats-Unis, que Sander Szabo avait réussi à vaincre l'athlète canadien-français dans un match de championnat disputé à Boston et la Commission de l'Etat du Massachusetts reconnaissait Szabo comme le champion mondial. Voilà maintenant que nous apprenons que l'American Wrestling Association a également son champion et celui-ci n'est nul autre que la Terreur Dorée, ce même athlète qui doit venir aux prises ce soir avec Yvon Robert, au Forum. Ce match permettra de déterminer le suprême de l'un ou de l'autre des combattants et le vainqueur pourra être opposé à Szabo par la suite pour décider une autre fois du championnat mondial du genre libre.

Robert devra concéder 150 livres à son solide et brutal adversaire. Ce lutteur a ajouté de l'intensité à la rencontre en annonçant que s'il était vaincu il démissionnerait et révélerait son identité de l'arène.

Il n'y aura pas de répétition de l'incident qui se produisit il y a quelques années alors qu'un lutteur masqué s'enfuit de l'arène après avoir été défait et refusa de faire connaître son identité.

La Terreur a pour tactique d'affaiblir ses adversaires jusqu'au point où ils deviennent des victimes faciles, pour ensuite les coucher avec le "brise-reins", alors qu'il soulève son adversaire de terre pour le lever à bout de bras et le laisser tomber sur son genou avant de l'envoyer au matelas.

Robert s'en tiendra tout probablement à sa puissante prise du ciseau de bras japonais. Cette rencontre sera de deux dans trois à finie, connu sous le nom de Merveille masquée fera ses débuts à Montréal, en rencontrant Manuel Cortez, le rapide lutteur mexicain. Il est un protégé de Strangler Lewis et on rapporte qu'il est devenu maître de la prise de tête.

Lewis qui fait actuellement beau retour dans l'arène rencontrera George Linnehan, dans une des premières, pendant que Maurice Robert rencontrera Arthur Le Grand dans le premier match.

Ligue de quilles des professeurs

La Ligue de quilles des professeurs terminera sa saison régulière cette semaine. Les dernières parties des éliminatoires auront lieu mercredi et vendredi les 12 et 14, à 8 h., à la salle de quilles Montréal. Les amateurs sont assurés de voir du beau jeu. Tous les professeurs sont cordialement invités à ces joutes.

Le banquet annuel aura lieu samedi, le 22 courant, au club Canadien. M. Alfred F. Larose, président de la Commission des écoles catholiques de Montréal, présidera le banquet et présentera les nombreux trophées aux heureux gagnants.

Les Aviateurs sont champions

La brillante équipe de l'Aviation a remporté le championnat de la ligue de Défense Nationale, au Forum, hier soir, quand elle a triomphé du club de la Marine par 10 à 7, à la 3e et dernière joute d'une série finale de 2 de 3. La Marine avait gagné la 1ère joute de la série facilement puis les Aviateurs ont égalisé les chances en l'emportant difficilement à la 2e joute.

Scottie Cameron a été le grand héros des Aviateurs en comptant 3 buts et 2 assistances. Emberg a également brillé pour la même équipe avec 3 buts et 1 assistance, de même que Hunter avec 2 buts et 4 assistances.

Pour les perdants, Buchanan a fait belle figure avec 2 buts, de même que Gibbon, tandis que Harvey et Gauthier et Stewart ont chacun compté une fois.

Composition des équipes: MARINE: Daoust; Harvey, Mann; Rowe; Munn et Stewart; Tammien; Heron, Gauthier, Lilley, Buchanan, Gibbon, Demchuk, Paulsen et Petit.

R.C.A.F.: Scarlett; Brennan et Fleet; Cameron; Hunter, Emberg; Lee, Terry, Anderson, McIntosh, McPherson, Harnott et Roy.

Arbitres: Murray et Mullins.

Première période
1. Marine, Gibbon, Paulsen... 3.21
2. R.C.A.F., Anderson... 12.02
3. R.C.A.F., Emberg, (Hunter) 13.14
4. R.C.A.F., Hunter (Cameron) 14.06
5. Marine, Harvey (Gauthier) 17.19
Punitions: Lee, Emberg, Fleet, Demchuk, Anderson, Rowe, Buchanan.

Deuxième période
6. Marine, Stewart (Rowe)... 3.1
7. R.C.A.F., Cameron (Hunter) 2.19
8. Marine, Gibbon (Mann)... 2.42
9. R.C.A.F., Hunter... 5.02
10. R.C.A.F., Roy (Anderson) 8.00
11. R.C.A.F., Emberg... 10.32
12. Marine, Buchanan... 17.47
13. R.C.A.F., Cameron... 19.49
Pun.: Harvey 2, Fleet.

Troisième période
14. Marine, Gauthier... 3.48
15. R.C.A.F., Emberg... 8.11
16. Marine, Buchanan... 18.14
17. R.C.A.F., Lee... 19.18
Punitions: Rowe, min. et maj., Harvey, min. et maj., Paulsen, Terry, Hunter, majeure, Lee.

Réclamation contre Quinn

La Commission athlétique a ordonné à Eddie Quinn de remettre toute autre séance de lutte qu'il pourrait espérer présenter au Forum, après celle de ce soir, ou de payer la somme de \$300 qu'il doit à la Commission pour des licences que les lutteurs étrangers doivent se procurer quand ils viennent à l'étranger.

Antérieurement, les lutteurs payaient eux-mêmes ces licences directement à la Commission mais depuis quelques années les lutteurs paient leurs droits aux promoteurs car ils n'ont pas beaucoup de temps à leur disposition, arrivant souvent quelques heures à peine avant le combat qu'ils ont à livrer et quittant presque toujours Montréal quelques heures après le programme de lutte.

Il semble, d'après les déclarations faites à la Commission, hier, que Quinn n'aurait pas versé ces \$300 à la Commission depuis près d'un an et c'est pourquoi l'organisation athlétique locale lui réclame \$300.

Les Yankees affectés par l'enrôlement

Les Yankees de New-York, le plus fameux club dans le baseball, semble destiné à descendre en deuxième division dans le classement de la ligue Américaine. Ce sera la première fois au cours des dix-huit dernières années au cours desquelles ils ont remporté onze championnats de la ligue et neuf championnats mondiaux.

Jamais depuis 1925 l'aspect des Yankees n'a paru aussi lamentable et en dépit de tout le génie du fameux Joe McCarthy comme gérant de ce club, il semble maintenant que seul un miracle pourra permettre aux Yankees de remporter un autre championnat.

De nombreux appels militaires, dont plusieurs depuis que les joueurs se sont réunis à Atlantic City, N.J., le 12 mars pour l'entraînement du printemps, ont réduit l'alignement des Yankees à un tel point qu'il est maintenant une comparaison ridicule à la puissance mondiale, contre les Dodgers de Brooklyn en 1941 et qui humilia les Cardinals de Saint-Louis, l'autonome dernier.

Le seul joueur d'intérieur qui reste de l'alignement régulier de l'an dernier, est Nick Etten, le premier but et solide frappeur qui est dans la catégorie 1-A et sujet à l'appel militaire d'un moment à l'autre. Disparus sont Joe Gordon, deuxième but, probablement le meilleur dans le baseball, qui fut accepté pour service militaire le 17 mars; l'arrêt-court Frank Crosetti, vétéran de douze années de service avec les Yankees et qui, la semaine dernière, avertit le président Ed Barrow qu'il demeurerait à sa position dans un chantier maritime de la Californie, et le troisième but Bill Johnson, maintenant dans le service maritime et qui fut reconnu l'an dernier comme la meilleure recrue de la ligue.

Dans le champ extérieur Keller est déjà parti et Lindell et Weatherly doivent suivre dans un avenir rapproché. Keller s'est enrôlé dans le service maritime tandis que Lindell et Weatherly tous deux classés 1-A, s'attendent à être appelés d'un jour à l'autre.

En dépit de l'immensité des pertes mentionnées plus haut, le véritable coup de grâce a été porté aux champions dans leur département de lanceurs et de receveurs. Dickey, le dernier membre du fameux "murderer's row", et le plus vieux des Yankees au point de vue d'années de service, reconnu par la majorité comme le plus fameux receveur de tous les temps, fut enrôlé le 15 mars. La perte de Dickey équivalait à une mise hors de combat. Non seulement était-il un joueur superbe sur le terrain, mais son influence sur les recrues et les lanceurs dans les moments critiques était presque indispensable.

Les autres receveurs qui sont disparus sont Sears, qui remplaça Dickey la saison dernière, Robinson, receveur de promesse des Ours, de Newark, qui eut un essai l'an dernier, et Glenn, appelé du Kansas City mais qui reçut son appel militaire la semaine dernière. On ne sait pas encore exactement à quoi s'en tenir au sujet de Hemsley. Il a toutefois laissé entendre qu'il demeurera sur sa ferme dans le Missouri.

La plus grosse perte dans le département des lanceurs fut celle de Chandler, le meilleur lanceur de 1943, avec 20 victoires contre quatre défaites et une moyenne de 1.67 point accordé par partie, le plus bas dans la ligue depuis vingt ans.

Bonham, un autre lanceur régulier, a écrit de l'ouest qu'il a été accepté dans les forces armées et ne sera probablement pas disponible cette saison.

Murphy, le meilleur lanceur de relève, a déclaré aux Yankees qu'il demeurera à son commerce et ne pourra pas jouer. Borowy, un autre lanceur, attend son appel des forces armées.

Ce sont les pertes les plus sérieuses qu'ont subies les Yankees depuis la dernière saison, sans mentionner Di Maggio, Hassett, Strum, Rizzuto et autres, qui ont précédé leurs coéquipiers dans les formes armées.

On remarquera de nombreux changements dans le baseball cette année mais il est peu probable qu'aucun autre club des ligues majeures se voit forcé de faire autant, avec si peu que les Yankees.

Port Arthur, 12 — Bien heureux de la belle victoire de 8 à 4 qu'ils ont remportée sur Port Arthur, lundi soir, pour égaliser les chances dans la série de 3 de 5 qu'ils ont à disputer à ce club pour le championnat senior de l'Ouest du pays et pour le droit de rencontrer les As de Québec, champions de l'Est, dans la finale pour la possession de la coupe Allan et le championnat amateur du Canada, les Lodelstars de New Westminster sont confiants de remporter les honneurs de la série quand ils s'attaqueront de nouveau aux Shipbuilders, ici ce soir.

Chaque club a gagné deux victoires dans cette série jusqu'ici, tandis que la 1ère joute entre les deux clubs fut nulle, Frank Dollen, l'instructeur des Lodelstars, a admis hier que ses joueurs avaient joué une bonne partie lundi, mais il n'a pas voulu rien pronostiquer au sujet de la joute de ce soir.

L'instructeur des Shipbuilders, Hugh O'Leary, a admis que ses joueurs avaient bien et bien été battus lundi, mais qu'ils sauraient bien faire meilleure figure dans la joute décisive de ce soir.

Port Arthur, 12 — Bien heureux de la belle victoire de 8 à 4 qu'ils ont remportée sur Port Arthur, lundi soir, pour égaliser les chances dans la série de 3 de 5 qu'ils ont à disputer à ce club pour le championnat senior de l'Ouest du pays et pour le droit de rencontrer les As de Québec, champions de l'Est, dans la finale pour la possession de la coupe Allan et le championnat amateur du Canada, les Lodelstars de New Westminster sont confiants de remporter les honneurs de la série quand ils s'attaqueront de nouveau aux Shipbuilders, ici ce soir.

Chaque club a gagné deux victoires dans cette série jusqu'ici, tandis que la 1ère joute entre les deux clubs fut nulle, Frank Dollen, l'instructeur des Lodelstars, a admis hier que ses joueurs avaient joué une bonne partie lundi, mais il n'a pas voulu rien pronostiquer au sujet de la joute de ce soir.

L'instructeur des Shipbuilders, Hugh O'Leary, a admis que ses joueurs avaient bien et bien été battus lundi, mais qu'ils sauraient bien faire meilleure figure dans la joute décisive de ce soir.

Port Arthur, 12 — Bien heureux de la belle victoire de 8 à 4 qu'ils ont remportée sur Port Arthur, lundi soir, pour égaliser les chances dans la série de 3 de 5 qu'ils ont à disputer à ce club pour le championnat senior de l'Ouest du pays et pour le droit de rencontrer les As de Québec, champions de l'Est, dans la finale pour la possession de la coupe Allan et le championnat amateur du Canada, les Lodelstars de New Westminster sont confiants de remporter les honneurs de la série quand ils s'attaqueront de nouveau aux Shipbuilders, ici ce soir.

Augmentation chez les joueurs des Mineurs

Si l'on en croit les statistiques présentées hier par le registraire W. A. Hewitt, à l'hôtel Queen's, lors de la deuxième journée de la grande assemblée annuelle de la Canadian Amateur Hockey Association, le hockey n'est pas en voie de déclin avant bien des années encore.

En effet, on a annoncé hier qu'il y a une forte augmentation de 10,104 joueurs chez les midjets, bantam et juniors affiliés à l'organisation qui voit aux bonnes destinations du hockey au Canada, pour la saison 1943-44. Les derniers chiffres disponibles des enrôlements pour la saison courante pour ces trois catégories révèlent en effet que 27,271 joueurs se sont affiliés cette saison à la C.A.H.A. contre 17,167 pour la saison précédente.

C'est l'Ontario qui a réussi le plus fort total de joueurs avec 11,530 tandis que le Québec détient la seconde place avec 7,542. Le district d'Ottawa vient en 3e place avec 1,999, les Maritimes avec 1,395, le Manitoba, 1,095, le district de la Baie et Tonnerre, 845, la Saskatchewan, 805, et l'Alberta, 665.

Le comité des règlements a annoncé un changement en rapport avec les punitions à être décernées aux gardiens de buts à l'avenir. Ainsi, quand l'arbitre croira que le gardien est passible d'une punition majeure, on allouera un lancer de punition majeur au club adversaire. Si le gardien commet une seconde offense il sera dorénavant passible d'une punition de match et il lui faudra quitter le jeu pour être remplacé par un autre joueur de l'équipe.

Anciennement, un gardien devait commettre deux offenses majeures avant d'être possible d'une punition de match. Pour ce qui est du règlement du hockey brisé on a altéré le règlement pour ne plus inclure les gardiens à l'avenir et ces derniers ne recevront plus de punitions de match pour cette offense.

Si un gardien brise son hockey et qu'on lui en lance un durant que le jeu est en marche il ne sera passible que d'une punition mineure, c'est-à-dire que le club adversaire ne pourra bénéficier d'un lancer de punition mineur.

On a de plus annoncé des changements aux règlements concernant les punitions ayant trait aux gérants, entraîneurs et instructeurs. Ainsi, si un de ces derniers a été expulsé du banc des joueurs, il ne devra tenter d'aucune manière de diriger son club, sinon il deviendra passible d'une suspension d'un an. Si, de plus, un gérant refuse d'envoyer son club sur la glace pour commencer ou pour continuer le jeu il deviendra passible d'une amende de pas plus de \$100.

La C.A.H.A. a également annoncé qu'elle suspendait Coley Hall, propriétaire-gérant du club St-Regis de la ligue de la Côte du Pacifique pour une durée de deux ans, parce qu'il aligna Sweeney Schriener après qu'il eut été averti de ne pas le faire par le président de la C.A.H.A., Frank Sergeant, et par la tête dirigeante de la B.S.A.H.A., Doug Grimston. Hall avait plus frappé un spectateur.

Qui décidera le Métropole?

Il est une rumeur qui circule depuis quelque temps, laissant croire que le club cycliste Métropole cesserait ses activités prochainement. Le président M. Roméo Morin et les têtes dirigeantes de cette association bien connue, se réuniront vendredi prochain et prendront de grandes décisions à ce sujet.

On étudiera la situation financière du club telle qu'elle se présente actuellement. Selon un rapport fourni par Mlle Françoise Hamelin, secrétaire, le club bien que n'ayant aucun but lucratif, a rencontré un déficit accumulé depuis sa fondation et il est fort probable qu'il sera question d'augmenter la cotisation annuelle en cette troisième saison.

Il est possible également qu'on abolisse pour la durée de la guerre l'envoi des cartes d'invitation personnelle que les membres ont valent deux fois par mois pour les événements sportifs non annoncés dans le programme officiel.

Présentement le club est avantageusement connu, puisque quelque 400 membres, amateurs du vélo, se sont inscrits au cours de l'été de 1942 et 1943.

Vu sa popularité toujours grandissante, les membres du conseil se réuniront donc ce soir-là et au cours de cette importante assemblée ils prendront les dispositions nécessaires dans le but de continuer les activités au cours de la saison 1944.

La natation à la Palestre

M. Romuald Bourque, vice-président général de l'Association Athlétique Nationale de la Jeunesse, présidera ce soir la démonstration de natation des membres de la Palestre nationale.

C'est l'événement majeur de cette section et le succès est déjà assuré. En effet, à la demande générale, nos membres donneront une représentation supplémentaire, jeudi soir, le 13 avril, à 8 heures 30, pour permettre à plusieurs centaines de personnes d'assister à ce spectacle, car, à regret, l'administration n'a pu accommoder tous les amateurs qui désiraient assister aux démonstrations du 11 et du 12 avril, les billets étant déjà tous vendus.

HOCKEY

Hier LIGUE DÉFENSE NATIONALE C.A.R.C. 10, Marine 7. (3e joute d'une série 3 de 5; l'Aviation gagne le championnat).

Ce soir COUPE ALLAN (Finale de l'Ouest) New-Westminster vs Port-Arthur (à Port-Arthur). 6e joute; série 3 de 5; chaque club a deux victoires; la 1ère joute fut nulle).

L'ouverture du tournoi de petites quilles

C'est dimanche après-midi, le 16 avril, à la salle paroissiale de Saint-Malo, qu'aura lieu l'ouverture du 4e grand tournoi provincial de petites quilles, en français, de 1944. Les cérémonies d'ouverture seront sous la présidence de M. Damase Blais qui sera accompagné des officiels du tournoi: MM. Roger Légaré, Alphonse Bourdeau, Philippe Brisson, de Montréal; Jos. Duquet, des Trois-Rivières; William Roth, R. S. Michel, Benoît Nadeau, Arthur Gingras, P.-E. Bélanger, Pierre Warren, Mme Art. Gingras, Mme Raoul S. Michel, Mlle C. Gaumond, J. Bourbon, Y. Bourbon, etc.

Les invités d'honneur sont M. Wilfrid Hamel, ministre des Terres et Forêts; le maire de Québec, S. H. Le maire Lucien Borne; Me Paul Lebel, aviseur légal; le curé de Saint-Malo, le chanoine F.-P. Lamontagne; l'abbé Louis Chabot, directeur de la salle du tournoi, et les échevins Ph. Garneau et W. Samson.

Jeudi dernier les 36 jours ouverts au tournoi, du 16 avril au 21 mai inclusivement, pour ce qui concerne les hommes, étaient tous réservés et surchargés même.

Montréal va avoir tout près de 115 quilleurs représentés cette année, à part les quilleuses. Les premiers Montréalais à enjambrer les allées du tournoi provincial sont ceux du C.N.R.A., sous la direction de M. Alf. Radmore, les 22 et 23 avril prochains. Les autres sont ceux de la Windsor Bowling Club et Saint-Henri Bowling Club ainsi que du C.P.R., qui joueront les 20 et 21 mai prochains, dans la capitale, sous la direction de MM. Alp. Bourdeau, Ph. Brisson, B. Horwood et R. Goyer.

Les groupes étrangers à la ville de Québec qui sont représentés au tournoi provincial cette année sont: Montréal 115, Trois-Rivières 60, Plessisville 22, Arvida 10, La Tuque 10, Beauharnois 10, Thetford-les-Mines 10, Montmagny 15, Rivière-du-Loup 25, Matane 10, Rimouski 10, S.-Romuald 25, S.-Grégoire 25, S.-Louis de Courville 25 à 35, Lévis 15, Valcartier 35, L'Ange-croix-Lorette 15, etc. On croit facilement que l'on pourra permettre à presque 1000 quilleurs de jouer au tournoi provincial, en 1944.

Jeudi, vendredi et samedi derniers trois causeries ont été prononcées à la radio de Québec par MM. Damase Blais, président du tournoi, Mme Arthur Gingras, présidente du tournoi féminin, et M. l'abbé Louis Chabot, directeur de la salle Saint-Malo.

Jeudi, vendredi et samedi derniers trois causeries ont été prononcées à la radio de Québec par MM. Damase Blais, président du tournoi, Mme Arthur Gingras, présidente du tournoi féminin, et M. l'abbé Louis Chabot, directeur de la salle Saint-Malo.

Jeudi, vendredi et samedi derniers trois causeries ont été prononcées à la radio de Québec par MM. Damase Blais, président du tournoi, Mme Arthur Gingras, présidente du tournoi féminin, et M. l'abbé Louis Chabot, directeur de la salle Saint-Malo.

Jeudi, vendredi et samedi derniers trois causeries ont été prononcées à la radio de Québec par MM. Damase Blais, président du tournoi, Mme Arthur Gingras, présidente du tournoi féminin, et M. l'abbé Louis Chabot, directeur de la salle Saint-Malo.

Jeudi, vendredi et samedi derniers trois causeries ont été prononcées à la radio de Québec par MM. Damase Blais, président du tournoi, Mme Arthur Gingras, présidente du tournoi féminin, et M. l'abbé Louis Chabot, directeur de la salle Saint-Malo.

Jeudi, vendredi et samedi derniers trois causeries ont été prononcées à la radio de Québec par MM. Damase Blais, président du tournoi, Mme Arthur Gingras, présidente du tournoi féminin, et M. l'abbé Louis Chabot, directeur de la salle Saint-Malo.

Jeudi, vendredi et samedi derniers trois causeries ont été prononcées à la radio de Québec par MM. Damase Blais, président du tournoi, Mme Arthur Gingras, présidente du tournoi féminin, et M. l'abbé Louis Chabot, directeur de la salle Saint-Malo.

Jeudi, vendredi et samedi derniers trois causeries ont été prononcées à la radio de Québec par MM. Damase Blais, président du tournoi, Mme Arthur Gingras, présidente du tournoi féminin, et M. l'abbé Louis Chabot, directeur de la salle Saint-Malo.

Jeudi, vendredi et samedi derniers trois causeries ont été prononcées à la radio de Québec par MM. Damase Blais, président du tournoi, Mme Arthur Gingras, présidente du tournoi féminin, et M. l'abbé Louis Chabot, directeur de la salle Saint-Malo.

Jeudi, vendredi et samedi derniers trois causeries ont été prononcées à la radio de Québec par MM. Damase Blais, président du tournoi, Mme Arthur Gingras, présidente du tournoi féminin, et M. l'abbé Louis Chabot, directeur de la salle Saint-Malo.

Jeudi, vendredi et samedi derniers trois causeries ont été prononcées à la radio de Québec par MM. Damase Blais, président du tournoi, Mme Arthur Gingras, présidente du tournoi féminin, et M. l'abbé Louis Chabot, directeur de la salle Saint-Malo.

Jeudi, vendredi et samedi derniers trois causeries ont été prononcées à la radio de Québec par MM. Damase Blais, président du tournoi, Mme Arthur Gingras, présidente du tournoi féminin, et M. l'abbé Louis Chabot, directeur de la salle Saint-Malo.

Jeudi, vendredi et samedi derniers trois causeries ont été prononcées à la radio de Québec par MM. Damase Blais, président du tournoi, Mme Arthur Gingras, présidente du tournoi féminin, et M. l'abbé Louis Chabot, directeur de la salle Saint-Malo.

Jeudi, vendredi et samedi derniers trois causeries ont été prononcées à la radio de Québec par MM. Damase Blais, président du tournoi, Mme Arthur Gingras, présidente du tournoi féminin, et M. l'abbé Louis Chabot, directeur de la salle Saint-Malo.

Jeudi, vendredi et samedi derniers trois causeries ont été prononcées à la radio de Québec par MM. Damase Blais, président du tournoi, Mme Arthur Gingras, présidente du tournoi féminin, et M. l'abbé Louis Chabot, directeur de la salle Saint-Malo.

Jeudi, vendredi et samedi derniers trois causeries ont été prononcées à la radio de Québec par MM. Damase Blais, président du tournoi, Mme Arthur Gingras, présidente du tournoi féminin, et M. l'abbé Louis Chabot, directeur de la salle Saint-Malo.

Jeudi, vendredi et samedi derniers trois causeries ont été prononcées à la radio de Québec par MM. Damase Blais, président du tournoi, Mme Arthur Gingras, présidente du tournoi féminin, et M. l'abbé Louis Chabot, directeur de la salle Saint-Malo.

Jeudi, vendredi et samedi derniers trois causeries ont été prononcées à la radio de Québec par MM. Damase Blais, président du tournoi, Mme Arthur Gingras, présidente du tournoi féminin, et M. l'abbé Louis Chabot, directeur de la salle Saint-Malo.

Jeudi, vendredi et samedi derniers trois causeries ont été prononcées à la radio de Québec par MM. Damase Blais, président du tournoi, Mme Arthur Gingras, présidente du tournoi féminin, et M. l'abbé Louis Chabot, directeur de la salle Saint-Malo.

Jeudi, vendredi et samedi derniers trois causeries ont été prononcées à la radio de Québec par MM. Damase Blais, président du tournoi, Mme Arthur Gingras, présidente du tournoi féminin, et M. l'abbé Louis Chabot, directeur de la salle Saint-Malo.

Jeudi, vendredi et samedi derniers trois causeries ont été prononcées à la radio de Québec par MM. Damase Blais, président du tournoi, Mme Arthur Gingras, présidente du tournoi féminin, et M. l'abbé Louis Chabot, directeur de la salle Saint-Malo.

Jeudi, vendredi et samedi derniers trois causeries ont été prononcées à la radio de Québec par MM. Damase Blais, président du tournoi, Mme Arthur Gingras, présidente du tournoi féminin, et M. l'abbé Louis Chabot, directeur de la salle Saint-Malo.

sont disparus. Les forces étatsuniennes contrôlent maintenant la majeure partie de la Nouvelle-Bretagne et ont forcé les Japonais à abandonner Gasmata.

Continuant leur pilonnage de Rabaul, les avions sont de nouveau revenus à la charge lundi, cette fois au nombre de 200.

Les contre-torpilleurs étatsuniens sont entrés dans la baie d'Hansa, sur la côte de Nouvelle-Guinée lundi et ont bombardé la rive sur laquelle l'ennemi s'est installé. On n'a presque pas rencontré d'opposition.

Les contre-torpilleurs étatsuniens sont entrés dans la baie d'Hansa, sur la côte de Nouvelle-Guinée lundi et ont bombardé la rive sur laquelle l'ennemi s'est installé. On n'a presque pas rencontré d'opposition.

Les contre-torpilleurs étatsuniens sont entrés dans la baie d'Hansa, sur la côte de Nouvelle-Guinée lundi et ont bombardé la rive sur laquelle l'ennemi s'est installé. On n'a presque pas rencontré d'opposition.

Les contre-torpilleurs étatsuniens sont entrés dans la baie d'Hansa, sur la côte de Nouvelle-Guinée lundi et ont bombardé la rive sur laquelle l'ennemi s'est installé. On n'a presque pas rencontré d'opposition.

Les contre-torpilleurs étatsuniens sont entrés dans la baie d'Hansa, sur la côte de Nouvelle-Guinée lundi et ont bombardé la rive sur laquelle l'ennemi s'est installé. On n'a presque pas rencontré d'opposition.

Les contre-torpilleurs étatsuniens sont entrés dans la baie d'Hansa, sur la côte de Nouvelle-Guinée lundi et ont bombardé la rive sur laquelle l'ennemi s'est installé. On n'a presque pas rencontré d'opposition.

Les contre-torpilleurs étatsuniens sont entrés dans la baie d'Hansa, sur la côte de Nouvelle-Guinée lundi et ont bombardé la rive sur laquelle l'ennemi s'est installé. On n'a presque pas rencontré d'opposition.

Les contre-torpilleurs étatsuniens sont entrés dans la baie d'Hansa, sur la côte de Nouvelle-Guinée lundi et ont bombardé la rive sur laquelle l'ennemi s'est installé. On n'a presque pas rencontré d'opposition.

Les contre-torpilleurs étatsuniens sont entrés dans la baie d'Hansa, sur la côte de Nouvelle-Guinée lundi et ont bombardé la rive sur laquelle l'ennemi s'est installé. On n'a presque pas rencontré d'opposition.

Les contre-torpilleurs étatsuniens sont entrés dans la baie d'Hansa, sur la côte de Nouvelle-Guinée lundi et ont bombardé la rive sur laquelle l'ennemi s'est installé.

La Législature provinciale reprend le travail

(Suite de la 1ère page)

deux races seront traitées également. Il n'appartient pas toujours à la minorité de céder.

M. François Leduc préconise au sujet des notes une autre thèse que celle exposée par MM. Chaloult et Drouin, comme on pourra le voir plus loin. M. Willie Morin, de Québec-Centre, propose l'ajournement du débat qui prend de l'ampleur, mais le député de Lotbinière, qui a droit de réplique, entend l'exercer immédiatement, devant les assertions d'un député de Laval qu'il trouve insultantes pour les Canadiens français.

Cette motion d'ajournement donne lieu à un vote et la proposition Morin est approuvée par la majorité ministérielle.

Au sujet de l'enquête sur la police provinciale, M. Duplessis estime que c'est un simulacre d'enquête et qu'elle est amenée dans un but électoral. Au surplus, elle devrait porter, dit-il, sur une période plus étendue que 1936 à 1944.

Le procureur général, M. Casgrain, affirme qu'il s'agit d'une enquête judiciaire impartiale et non politique et il invite le chef de l'opposition et ancien procureur général à y comparer avec ses collègues; au besoin on serait prêt à suspendre la session ou à faire venir le commissaire Cannon à Québec.

L'enquête sur la police provinciale à Montréal

M. Duplessis, dans une motion, demande la production de la correspondance échangée au sujet de l'enquête sur la police provinciale à Montréal et de la nomination de M. le juge Cannon pour la présider.

Le chef de l'opposition prétend que les "bookies", les maisons de jeu et les maisons de prostitution fleurissent plus que jamais dans la métropole. Il en appelle au témoignage de tous les journaux importants. D'après lui, le gouvernement n'entend faire qu'un simulacre d'enquête à la veille des élections. Sans attaquer le juge Cannon, il trouve que le gouvernement a été injuste pour lui en imposant une nouvelle charge, alors qu'il est déjà juge de la Cour supérieure, de la Cour d'Amirauté et rempli d'autres fonctions importantes. M. Duplessis trouve également que le gouvernement humilie le juge Cannon en le forçant à diriger l'enquête avec Jarguile, le premier témoin et le principal accusé. Il dit aussi que l'enquête est trop limitée quant à la période (26 août 1936 à date).

M. Duplessis déclare que la tactique du gouvernement est maladroite et qu'elle porte atteinte indirectement à la magistrature et à l'administration de la justice.

M. Léon Casgrain, procureur général, répond que le gouvernement a voulu donner au chef de l'opposition l'occasion de prouver ses accusations. L'enquête est limitée à 1936, parce qu'avant cette date, le chef de l'Union nationale a eu l'opportunité de clarifier la situation. De nouveau, le procureur général demande au chef de l'opposition de venir répéter sous serment ce qu'il a dit grâce à son immunité parlementaire. Il se déclare surpris de l'attaque déguisée que le chef de l'opposition a faite contre M. le juge Cannon. Je ne comprends pas, dit-il, un avocat, fils de juge, ait tenu un tel langage. M. Casgrain ajoute que M. Duplessis a fait un compliment à la police provinciale en disant que les maisons de jeu et de prostitution fleurissaient de plus belle à Montréal, parce que depuis le 14 mars, c'est la police municipale qui est chargée de la répression du vice dans la métropole.

M. Casgrain insiste pour que M. Duplessis et M. Gagnon fixent la date qui leur conviendra pour venir comparaître devant l'enquête. Le député de Matane répond qu'il n'abandonnera pas ses travaux sénatoriaux pour un simulacre d'enquête et le procureur général lui offre de faire venir le juge Cannon à Québec et même de faire suspendre la session.

En réplique, le chef de l'opposition prétend que le gouvernement veut couvrir la police provinciale en attaquant la police municipale et il réclame que si le gouvernement veut faire une enquête complète et impartiale il est prêt à lui donner toute l'aide possible.

La motion est finalement adoptée.

Les autobus à l'Université de Montréal

On passe enfin à une motion de M. J.-A. Francoeur, député de Mercier, concernant la demande du personnel et des étudiants de l'Université de Montréal pour un service d'autobus entre le centre de la ville de Montréal et l'Université de Montréal.

Adoptée

Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de J. A. DÉS, (Limitée)

Qualité supérieure

Montréal

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

166 est. S.-CATHERINE

166 est. S.-CATHERINE

166 est. S.-CATHERINE

166 est. S.-CATHERINE

M. Francoeur fait remarquer que l'Université de Montréal est située dans un endroit accidenté, que plus de 4,000 personnes la fréquentent chaque jour et que le service de transport est complètement inadéquat. Des démarches répétées ont été faites pour obtenir une amélioration du service, mais la compagnie des tramways se retranche derrière l'argument que le fédéral ne permet pas en temps de guerre de multiplier le nombre des autobus. A cet argument, M. Francoeur répond que la compagnie n'a jamais fait de demande formelle au ministère des Transports.

Elle vient de recevoir 35 autobus nouveaux et elle pourrait avoir l'autorisation d'en placer sur le chemin de l'université, si elle le demandait au fédéral.

M. Francoeur étudie ensuite le contrat qui lie la compagnie et déclare qu'elle est obligée de donner du service. La Régie des services publics peut d'ailleurs autoriser la ville à signer un contrat avec un autre propriétaire d'autobus, dont les voitures ont été libérées par suite de la fermeture d'une usine de guerre. En terminant, le député de Mercier espère que le gouvernement, qui a réglé le problème de l'Université de Montréal, trouvera aussi un moyen d'assurer un service de transport adéquat à ceux qui fréquentent cette institution.

La motion est adoptée.

Traitement plus équitable de la minorité française au Canada

M. René Chaloult entend citer des faits et des chiffres pour montrer que les Canadiens français n'obtiennent un traitement équitable ni dans les écoles, ni dans le fonctionnement, ni dans les services de guerre, ni dans l'armée.

Les droits des Canadiens français prennent leur origine dans le droit naturel, les articles 133 et 93 de l'Acte de 1867 et l'article 3 de la Charte de l'Atlantique.

Pourtant, dans toutes les provinces canadiennes, excepté dans Québec, la minorité est opprimée du point de vue scolaire. En Ontario, par exemple, les taxes provenant des services d'utilité publique, des immeubles du gouvernement fédéral et des sociétés par actions sont versées aux écoles publiques, sans égard pour la minorité qui a évidemment droit à sa part. Conséquences inévitables pour les catholiques: taxes plus élevées, difficultés financières et désertion des écoles séparées.

M. Chaloult cite aussi le cas des Canadiens français de la Saskatchewan et du Manitoba. Leslie Roberts a raison de dénoncer l'effarante étroitesse des autres provinces envers les minorités françaises.

Incidentement, M. Chaloult a critiqué le général de Gaulle dont le Comité de libération nationale vient de donner l'ordre d'enlever le crucifix dans les écoles de la Martinique. Politique antireligieuse et à tendance communiste, dit-il.

Dans le fonctionnarisme, la proportion de nos représentants diminue sans cesse. Pratiquement, nous ne comptons plus. M. Chaloult cite des cas qui relèvent du Service sélectif et du ministère des Munitions pour démontrer combien les Canadiens français sont frustrés de leurs droits.

A Radio-État, les programmes sont doublés dans la région de Québec pour satisfaire une clientèle anglaise qui représente pour cent de la population, tandis que dans l'Ouest canadien, on accorde à peine une heure de français par jour pour une population française de 7 pour cent.

Dans les services de guerre, on peut soutenir que les Canadiens français sont totalement ignorés. Jamais, sous aucun gouvernement, depuis 1867, nous n'avons été traités avec autant de cynisme et de mépris.

Au ministère des Munitions, sur 25 contrôleurs, il n'y a pas un seul des nôtres. Le ministre est secondé par 4 assistants et le sous-ministre par 4; mais on n'y rencontre pas un seul Canadien français. Au bureau du sous-ministre, sur 35 officiers supérieurs, nous ne trouvons pas un seul nom français. Même au ministère de la Production qui compte 105 officiers supérieurs dont 2 Canadiens français seulement.

Si nous considérons que ces différents services de guerre entraînent l'économie et que l'économie elle-même domine et contrôle incontestablement la politique, nous devons conclure que l'influence des Canadiens français dans la direction de leur pays décroît sans cesse, et si cela continue, demain, elle ne sera plus que microscopique.

A la dévotion de certaines usines de guerre dirigées par le gouvernement à Montréal, on peut lire: *English-speaking only*. A l'arsenal de Québec, les laissez-passer et les dossiers de la production à l'usage des ouvriers canadiens-français sont rédigés seulement en anglais. La situation n'est pas meilleure dans l'armée, l'aviation et la marine où l'on nous traite en parias, dit M. Chaloult. A moins de changements récents, le service médical de l'armée à Montréal ne compte qu'une faible proportion de Canadiens français et le chef est un Anglais. On exige souvent, nous assure-t-on, des certificats anglais de médecins et de conscrits de langue française.

Les feuilles de route et les congés (furloughs) des soldats sont libellés exclusivement en anglais. A cause de cet unilinguisme de l'armée, il arrive que des Canadiens français transgressent involontairement des ordres. On les traduit devant un tribunal militaire dont les juges ne comprennent pas un mot de français. Ils ne peuvent se justifier et, fréquemment, pour les mêmes infractions, les nôtres sont condamnés, lorsque leurs camarades anglais sont libérés. M. Chaloult dit que des cas de cette nature se sont produits au camp Borden, en Ontario.

Des régiments, composés en majorité de Canadiens français, sont commandés en anglais par des Anglais, comme le *Royal Rifles of Canada*.

Sommes-nous donc assez peu fiers pour tolérer plus longtemps cette injustice révoltante? Notre humilante résignation étonne et indignent le député de Lotbinière. M. Chaloult souhaite parfois d'être consensé. On m'emprisonnerait certes, dit-il, avant que j'obéisse à un ordre donné dans une langue étrangère pour la pseudo-défense des minorités nationales. Et pourquoi toujours refuser de doter Québec d'un collège militaire français comme celui de Kingston?

M. Chaloult lit des lettres de soldats et d'officiers qui se plaignent de persécution dans l'armée à cause de leur origine française. Il cite même des noms de braves militaires l'ont autorisé à dévoiler. "Speak white" et "No French Canadians need apply" sont des expressions courantes. Il lit un extrait d'un article violent du *Vancouver News Herald* contre la province de Québec. On y souhaite la venue d'un Jos. Staline pour mater enfin les Canadiens français.

En terminant, le député de Lotbinière en appelle au témoignage peu suspect d'Anglo-Canadiens pour démontrer combien nous sommes traités injustement au Canada. Il cite particulièrement M. Tucker, député libéral, à Ottawa, et M. Herbert Lash, directeur de l'information pour le gouvernement. Celui-ci conclut:

The Anglo-Saxon grabbed everything in sight. He left only politics and the French grabbed that and made it their own.

M. Chaloult rappelle et cite la dernière conférence de l'abbé Groulx qui explique pourquoi nous sommes divisés: "La négation du fait français" par nos associations et la timidité de nos réclamations sont deux causes qui expliquent notre demi-esclavage.

"Il ne faut pas implorer la justice, il faut l'exiger. La liberté ne se donne pas, elle se prend. Refusons de collaborer avec Ottawa, si Ottawa ne veut pas collaborer avec nous et de respecter la constitution", conclut M. Chaloult, qui invite le gouvernement à se redresser et à adopter une attitude ferme devant le pouvoir central.

M. Oscar Drouin

Le ministre du Commerce, de l'Industrie et des Affaires municipales dit, au début de son discours, qu'il y a quelques semaines il a appuyé la motion du député de Lotbinière condamnant le nouvel impérialisme de lord Halifax. M. Drouin fait remarquer que si, quelquefois, il ne s'entend pas avec M. Chaloult sur des questions politiques, il approuve le point de vue du député de Lotbinière sur des problèmes nationaux. Quand il s'agit de revendiquer les droits des Canadiens français, il convient de faire l'unanimité car une minorité doit lutter pour vivre.

M. Drouin rappelle ses interventions à Ottawa pour obtenir justice pour les Canadiens français.

Le ministre des Affaires municipales, du Commerce et de l'Industrie déclare qu'Ottawa, pour arriver à un effort de guerre total, a mobilisé toute l'industrie et tout le commerce du Canada, ce qui a permis à nos armées de faire bonne figure dans les rangs des Alliés. Pour arriver à ce résultat, le gouvernement a dû organiser l'économie du pays, au moyen de contrôleurs.

On est également d'accord que le régime des contrôleurs va continuer après la guerre et on se trouvera alors en face d'une organisation, économique puissante. Il importe donc que les Canadiens français aient leurs représentants dans ces diverses commissions de contrôle et M. Drouin dit que depuis longtemps il réclame une juste part pour notre race dans tous les emplois fédéraux.

Malheureusement nous n'avons pas encore obtenu justice et M. Drouin déclare que sur les 26 contrôleurs qui dirigent actuellement l'activité économique du Canada il n'y a pas un seul Canadien français. Dans la branche des priorités, sur 13 officiers supérieurs il n'y a personne de notre race, et sur les 8 représentants régionaux il n'y a pas un seul Canadien français. En résumé, dans le ministère de M. Howe, sur 222 officiers supérieurs il n'y a que 8 Canadiens français.

Dans le ministère de M. Ilsley, notamment, sur 435 officiers supérieurs, il y a 30 Canadiens français, soit 7 p. c. du total.

M. Drouin ajoute qu'il ne peut pas assumer ce traitement pour la province de Québec qui a fait autant de sacrifices que les autres provinces pour la guerre. Si cela continue, nous serons complètement exclus de ces organismes de contrôle d'ici la fin de la guerre et après le conflit.

Le ministre des Affaires municipales ajoute que nous ne serons forts qu'en réclamant nos droits avec énergie et en cherchant à acquiescer la compétence nécessaire pour faire la concurrence aux Anglo-Canadiens. A propos de compétence, M. Drouin est d'avis qu'on ne nous a guère donné l'occasion d'en acquiescer.

"Il y a moyen de s'entendre, a dit M. Drouin, mais à condition qu'on le veuille des deux côtés et qu'on admette le fait français dans l'arrivée à l'unité nationale que de donner aux Canadiens français 30 p. c. des emplois fédéraux. Le Canadien français normal est convaincu qu'il n'a pas justice dans la Confédération et il se rend compte qu'il est anormal de lutter sans cesse pour obtenir nos droits et autres, et pour vivre libres dans un pays libre.

Le ministre ajoute que nos compatriotes anglais sont prêts à nous accepter comme Canadiens mais à condition qu'on vive dans la province de Québec, sans jamais chercher à rayonner au dehors. "Nous aurons l'unité au pays, a ajouté M. Drouin, quand les deux races auront la conviction d'être égales. Il n'y a pas de devoirs égaux sans droits égaux". Le ministre ajoute que nous ne serons respectés que dans la mesure où nous lutterons. Depuis 60 ans nous avons essayé la conciliation et la bonne entente mais sans résultat. Si nous n'obtenons pas justice, le Canada sera toujours divisé. M. Drouin est d'avis que nous n'arriverons à l'égalité de traitement qu'en exigeant la cause des préjugés qui est l'injustice.

Le ministre des Affaires municipi-

ales dit en terminant qu'il espère que ses remarques ouvriront les yeux du gouvernement d'Ottawa; nous voulons, dit-il, l'unité du pays, mais ce n'est pas toujours à la minorité à céder.

M. François Leduc

Le député de Laval répond plus directement à M. Chaloult, mais aussi indirectement à M. Oscar Drouin, qu'il accuse d'avoir fait intervenir des préjugés dans son plaidoyer.

M. Leduc se constitue un prédictant d'optimisme. Il dénonce les préjugés d'une école néfaste, empoisonneuse et utopiste qui enseigne de façon mauvaise que tout nous est dû de droit divin.

Le député de Laval prétend que M. Chaloult a été injuste à l'endroit du corps enseignant en soutenant que la classe dirigeante a failli à sa mission. On nous a plutôt enseigné à nous qualifier pour réussir, au lieu de nous jalouser.

M. Leduc trouve empoisonneuse ce qu'il nomme la doctrine du 30 pour cent. On doit plutôt enseigner à la jeunesse à travailler et à monter; et trente pour cent n'est pas suffisant, c'est 100 pour cent et plus que nous devrions ambitionner.

Les minorités doivent être supérieures aux majorités afin de pouvoir réussir. Par ailleurs, nous sommes capables de réussir et nous avons réussi.

Nous ne souffrons pas d'infériorité complexe, c'est Chaloult qui le prétend pour les besoins de sa cause. Nous avons plutôt des raisons de nous enorgueillir, parce que possédons dans notre histoire et parmi nos hommes publics passés et actuels des modèles qui nous font honneur.

M. Leduc dit qu'il a fait deux campagnes politiques contre Armand Laverne et il ne le regrette pas.

Un député n'a pas le droit, dit M. Leduc, d'exposer des "principes" aussi grotesques et aussi ridicules que ceux dont nous avons entendu formuler cet après-midi par le député de Lotbinière.

On doit plutôt prêcher l'ardeur au travail, les qualifications, l'enthousiasme. On doit enseigner à la jeunesse à être meilleure que ses prédécesseurs à cause des conditions plus dures dans lesquelles nous vivons.

Nous sommes dans la voie du succès; des Canadiens français réussissent; il faut prêcher l'optimisme et non le découragement; il faut prêcher le travail, les qualifications personnelles et non pas la mesquinerie et la néfaste doctrine de la production à 30 pour cent.

M. Leduc se dit satisfait de notre évolution et se déclare content de se trouver partout chez lui au Canada. Aimons-nous les uns les autres, dit-il, au lieu de nous insulter.

Le discours que le député de Laval débata d'une voix forte et d'un ton courroucé, a été fréquemment accueilli par des approbations de la droite.

M. W. Morin, député ministériel de Québec-Centre, propose alors l'ajournement du débat.

M. Chaloult proteste et déclare que ce discours, qui est injurieux à l'endroit des Canadiens français et qui donne la nausée, appelle une réplique. Le député de Lotbinière demande au premier ministre de permettre que la discussion se poursuive parce qu'il serait inconcevable que le discours du député de Laval reste sans réplique immédiate.

Des députés de la droite crient: A l'ordre! A l'ordre! à l'adresse de M. Chaloult.

MM. Perrier et Perreault Casgrain soutiennent que la motion d'ajournement d'un député de Québec-Centre suspend par le fait même le débat.

MM. Duplessis et Onésime Gagnon appuient la prétention de M. Chaloult en faveur d'un droit de réplique immédiate au discours de M. Leduc.

Le député de Matane dit que le discours de M. Leduc est déprimant et se dit surpris de voir qu'on se serve d'un *back bencher* pour "engueuler" un ministre.

M. Godbout dit qu'il ne comprend rien à la tempête soulevée par M. Chaloult. Il ajoute qu'il est juste que le député de Québec-Centre demande l'ajournement du débat afin de se donner du temps pour réfléchir.

La motion d'ajournement est alors mise aux voix et adoptée par 35 contre 14. L'opposition se prononce évidemment avec M. Chaloult.

Les forces hydrauliques sur la rivière Outaouais

M. Duplessis se lève, alors, pour défendre sa motion demandant la production des arrêtés ministériels relatifs à l'échange des pouvoirs hydrauliques de la rivière Outaouais entre les provinces de Québec et de l'Ontario.

Le chef de l'opposition procède au gouvernement d'avoir reproché à l'aveuglette en cette affaire, de n'avoir pas pris des précautions élémentaires, en ne s'assurant pas à l'avance des possibilités des terrains qui seront inondés au point de vue agricole et minier.

La loi votée en 1943 pour décréter cet échange de pouvoirs hydro-électriques entre les deux provinces est néfaste, affirme M. Duplessis, parce qu'elle comporte une cession totale des droits de la province et un changement de frontières de Québec. A cause de cette modification de frontières, des gens de notre province seront maintes fois assujettis aux lois de l'Ontario et non plus à notre code civil. En outre, M. Duplessis s'élève contre le fait que le gouvernement fédéral, par un arrêté ministériel signé en vertu de la loi des mesures de guerre, "cette loi exécutée par les libéraux et inconstitutionnelle à plusieurs points de vue", a ratifié l'accord entre les deux provinces pour une durée de 999 ans.

Le chef de l'opposition affirme, ensuite, qu'en présentant la loi, l'an dernier, le ministre des Terres et Forêts (M. Hamel) a déclaré que la province voulait développer le pouvoir hydro-électrique de Carillon que lui cédait l'Ontario, pour concurrencer les grosses compagnies et donner l'énergie électrique à Montréal. Or, ajoute-t-il, ce pouvoir n'a pas encore été développé.

M. Duplessis. — Il en coûterait meilleur marché au gouvernement de développer ce pouvoir que d'engager la province dans des dépenses de \$200,000,000 à \$300,000,000.

M. Duplessis cite, enfin, un article du *Financial Post* où l'auteur exprime l'opinion que le développement hydro-électrique de Shipshaw sera inopportun, après la guerre. Il déclare, aussi, que la surproduction de l'énergie électrique compliquera la situation de l'après-guerre. Enfin, M. Duplessis termine en demandant le rappel de la loi de l'an dernier et, à sa place, une entente équitable pour chacune des provinces.

Le ministre des Terres et Forêts, M. Hamel, réplique brièvement. Il déclare que le chef de l'opposition s'est contredit, en reprochant d'abord au gouvernement de n'avoir pas développé le pouvoir de Carillon et en disant aussitôt après, qu'il y a surproduction d'énergie électrique dans la province. Le chef de l'opposition, dit-il, veut encore tenter de soulever un débat sur l'autonomie provinciale.

M. Hamel. — Le chef de l'opposition nous reproche une entente par laquelle chaque province pourra développer avantageusement des pouvoirs hydro-électriques. Il n'est aucunement question de changement des frontières de la province dans cela. Il s'agit tout simplement d'une mesure de bon voisinage, également avantageuse à chacune des deux provinces.

M. Duplessis use brièvement de son droit de réplique et sa motion est adoptée.

Le bill de l'Hydro au Conseil législatif

Le débat sur le bill Hamel créant une Hydro provinciale et expropriant la Montreal Light et la Beauharnois devra s'engager à la Chambre haute ce matin ou cet après-midi.

Le Conseil législatif avait été convoqué d'urgence pour hier après-midi à ce propos, mais la séance a été consacrée à une motion et à des bills de moindre importance et n'a duré que quelques minutes.

M. Philippe Brail, leader du Conseil, a proposé l'ajournement du bill 17 à ce matin afin que les conseillers législatifs puissent l'étudier et le discuter à loisir. Les délibérations à ce sujet pourront se prolonger jusqu'à la semaine prochaine, au besoin, a déclaré M. Brail.

La gauche, par la bouche de MM. Thomas Chapais et Alphonse Raymond, opinent plutôt en faveur de l'ajournement de la séance à cet après-midi, mais la motion Brail pour la fixation de la séance à ce matin est, en définitive, adoptée, sur dissidence.

L'attention du public et des lecteurs se portera donc ces jours prochains sur les débats du Conseil législatif relatifs à l'Hydro et à la Montreal Light.

S'y produira-t-il des surprises? Ces surprises, s'il s'en produit, seront-elles majeures ou mineures? Nous le saurons mieux d'ici quelques heures.

M. Giroux de retour

M. L.-A. Giroux, représentant de Wellington au Conseil législatif, où il siège parmi la gauche avec MM. Chapais, Raymond, Baribeau et Bertrand, était retenu à l'hôpital depuis le début de la session.

M. Giroux a pris séance pour la première fois hier après-midi et MM. Brail et Chapais se sont vivement réjouis du retour à la santé de leur collègue, dans quelques paroles appropriées. M. Giroux a exprimé ses remerciements pour cette belle marque d'attention à son égard.

Hommage au major Paul Triquet

La Chambre haute adopte la motion Bovey exprimant l'admiration des conseillers législatifs à l'adresse du major Paul Triquet, décoré de la croix Victoria, à la suite de son exploit glorieux, au cours de la campagne d'Italie.

MM. Philippe Brail et Thomas Chapais s'associent à M. Bovey dans l'expression du témoignage de la Chambre rouge à l'endroit du jeune officier canadien-français qui s'est couvert de gloire. "Il est dans toute la force du mot un héros", dit sir Thomas, mais il n'est pas le seul. Nombre des nôtres se couvrent de gloire sur les sanglants champs de

Un soldat d'Ottawa reçoit la Croix militaire

Le capitaine A.-J. Charbonneau, d'Ottawa, reçoit la Croix militaire du II^e gⁿ. sir Oliver Leese, commandant de la 8^e Armée. (Photo Armée canadienne outre-mer).

OUVERTS DE 10 à 6:30 SAMEDI COMPRIS.

DUPUIS

IMPERMEABLES

en tissu synthétique "Pliocose"

pour dames et jeunes filles

qui sortent chaque jour, peu importe le temps qu'il fait, un de ces imperméables d'impose. Tissu hydro-fuge protégeant de l'humidité. Ce modèle se plie pour rentrer dans un sac peu encombrant, avec ceinture et oeillets. Marine, brun, vin, vert, bleu aviation, beige, blanc. Tailles: petites, moyennes, grandes. 6.95

Mantes imperméables

pour fillettes et enfants...

ces jolies mantes offertes en brun, vin, marine, vert, bleu pâle, vert pâle, blanc. Tailles: petites, moyennes, grandes. Le capuchon est à même. Panneau d'avant à ouverture pour passer les bras. 2.95

DUPUIS — rez-de-chaussée (Centre)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.

A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Chronique des Pasquier

par Georges DUHAMEL de l'Académie Française Pour public averti

LE NOTAIRE DU HAVRE
LE JARDIN DES BETES SAUVAGES
VUE DE LA TERRE PROMISE
LA NUIT DE LA SAINT-JEAN
LE DESERT DE BIEVRES
LES MAITRES
CECILE PARMY NOUS
LE COMBAT CONTRE LES OMBRES
SUZANNE ET LES JEUNES HOMMES
LA PASSION DE JOSEPH PASQUIER.

Chaque volume \$1.25 au comptoir: \$1.35 par la poste. La série \$12.00 franco.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: BELAIR 3361: il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Sécurité

Pour Vos Fourrures

Chez Desjardins!

ELLES SERONT A L'ABRI DES MITES, DU FEU, DU VOL, DANS NOS VOUTES D'ENTREPOTAGE

Téléphonez à HARBOUR 8191

Ecoutez Jeanne Frey au Poste CKAC Tous les Jedis, de 10 A.M. à 10.15 A.M.

FRS DESJARDINS, président.

DESJARDINS

Chas. Desjardins & Cie Limitée

1170, rue SAINT-DENIS

LES GRANDS SPECIALISTES EN FOURRURES